

LE JOUR

le mardi 26 novembre

généralement ensoleillé

Celsius (°C) Fahrenheit (°F)

Minimum: -8 Minimum: 20
Maximum: -2 Maximum: 30

Première année — No. 227

chez nous

20 cents

1974



“Dédé” Desjardins ayant donné sa démission Cliche et Laberge vont discuter de “nettoyage”

québec

Cournoyer met son nez dans le conflit de Laval

page 3

Les chroniqueurs judiciaires feront maison nette

Après les résolutions du colloque de la FPJQ, les chroniqueurs judiciaires au Palais de Justice de Montréal procéderont à un lavage de linge sale (et propre) mais à huis-clos.

page 2

canada

Wagner prend la défense de l'Alberta

page 5

monde

Mesures de sécurité pour empêcher tout terrorisme en Grande-Bretagne

page 6

éditorial

À la recherche du parti perdu

Le Parti libéral s'est déclaré prêt, en fin de semaine, à renouer avec ses vieilles traditions de débats idéologiques. Le nouveau président du Parti libéral, M. Claude Des Rosiers, risque cependant de ne pouvoir ressusciter cette tradition s'il n'obtient un appui plus net de la part de M. Bourassa et de la part de la commission politique. Laurent Laplante estime que l'appel de M. Des Rosiers a peu de chances d'être entendu.

page 8

cinéma

Les cinéastes pris entre Québec et Ottawa

Alors que les réalisateurs poursuivent l'occupation des locaux du Bureau de surveillance, Québec garde un mutisme éloquent. Un mouvement de solidarité se dessine en faveur des cinéastes.

pages 4 et 12



le clin d'oeil d'antoinette

page 13

par Gisèle Tremblay

Le directeur de la FTQ construction, M. André Desjardins, ayant démissionné hier de toutes ses fonctions syndicales, la FTQ aborde demain la deuxième étape de son grand “nettoyage” par une rencontre à huis clos avec la commission Cliche.

M. Desjardins, qui serait présentement en vacances à l'étranger, était directeur du Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ construction), vice-président de la FTQ, et représentant de la FTQ à la Commission de l'industrie de la construction (CIC).

Il a annoncé sa décision à la FTQ samedi après que la centrale eût décidé, avec son accord, la mise en tutelle du Conseil provincial: cette tutelle lui retirait pratiquement tout pouvoir.

Le président et le secrétaire général de la FTQ, MM. Louis Laberge et Fernand Daoust, rencontrent demain les membres de la commission Cliche. Le président de la Commission, le juge Robert Cliche, avait lancé à l'intention de la centrale plusieurs appels à la collaboration.

Les deux parties ont chacune intérêt à un échange d'informations: la FTQ, pour connaître l'étendue du “ménage” qu'elle doit faire, la Commission n'ayant pas encore révélé tous les fruits de son enquête; les commissaires pour consolider leur preuve, difficile à monter, contre les entrepreneurs et les hommes politiques qui trempent dans les trafics de la construction.

Par ailleurs, d'autres départs, ou à tout le moins des examens critiques, se préparent: au “local 144” (Plombiers, FTQ), à l'Association des sous-entrepreneurs en construction (ASECQ) et à la CIC.

Le “local 144” tenait hier soir son assemblée mensuelle et il était rumeur que le leadership de Reynald “Ti-Blond” Bertrand, gérant d'affaires du syndicat, y soit remis en question. La commission Cliche a impliqué Bertrand la semaine dernière dans divers trafics: prêt usuraire (shylocking), détournement de fonds, extorsion, pot-de-vin et loteries illégales.

Les commissaires l'avaient alors pressé de démissionner. Or, la FTQ a tenu hier avec Bertrand d'intenses discussions, dont il semble qu'elles visaient à le convaincre de présenter sa démission le soir même à l'assemblée du 144: il était peu probable, en effet, que l'assemblée obtienne cette démission sans que le principal intéressé n'y consente lui-même. Peut-être la démission de M. Desjardins aura-t-elle précipité les choses. Au moment de mettre sous presse, aucune nouvelle n'était encore parvenue à ce sujet.

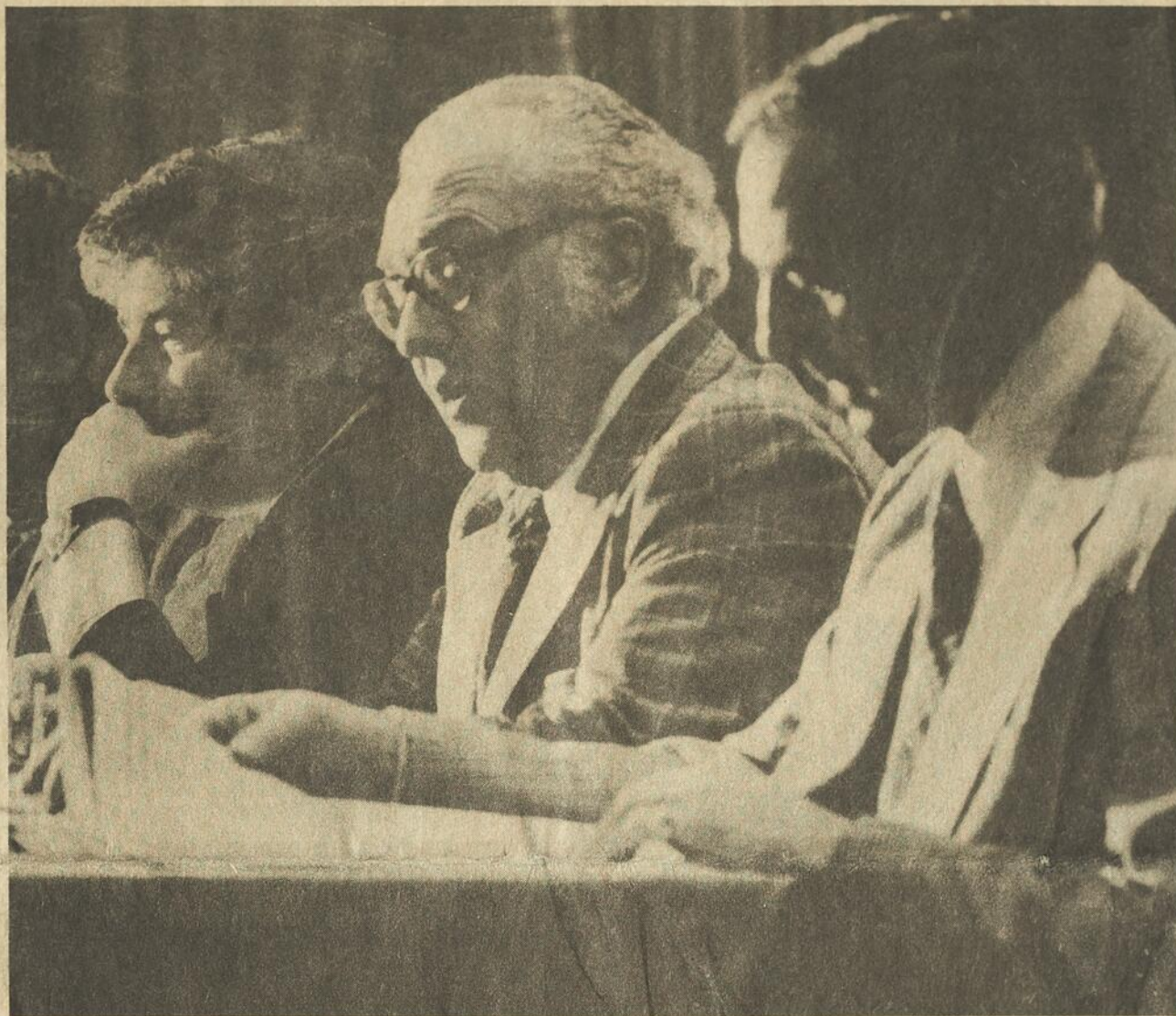
Du côté patronal, l'exécutif de la Corporation des maîtres électriciens (entrepreneurs en électricité) se réunissait hier soir pour examiner le cas de son directeur général, M. Jean Lebon, que la commission Cliche a accusé vendredi, un enregistrement téléphonique à l'appui, de collusion avec André Desjardins. La situation sera à nouveau évaluée vendredi lors d'une session spéciale du Conseil provincial de la Corporation.

M. Lebon, qui est aussi coordonnateur de l'ASECQ (où sont regroupés entrepreneurs électriciens et entrepreneurs plombiers), devra entre-temps s'expliquer demain devant le conseil de cette association. Il n'est pas encore question de démission: c'est l'objet de ces trois réunions de décider s'il y a lieu ou non de remettre en cause le mandat de M. Lebon.

À la CIC, enfin, le conseil d'administration aurait refusé récemment un arrangement avec son directeur général, M. Roger Perreault, qui était prêt à démissionner moyennant une indemnité de départ.

M. Perreault, qui a été le prédécesseur de M. Desjardins à la tête de la FTQ construction, est suspendu de ses fonctions (sans solde) à la direction de la CIC en attendant le résultat de son procès pour extorsion dans l'affaire des chèques de vacances de la construction, signés prématurément lors des ralentissements de travail de l'été dernier.

La CIC aurait refusé un arrangement avec M. Perreault afin de ne pas nuire au travail de la commission Cliche qui enquête aussi de ce côté en se séparant à l'amiable d'un cadre supérieur qui pourrait être impliqué dans plusieurs affaires locales.



(Photo Antoine Désilets)

De ces trois hommes qui s'expliquaient en mars dernier sur les événements de la Baie James, seul demeure en poste le président de la FTQ, M. Louis Laberge (au centre). M. Robert Meloche (à d.), du “local 791”, a été le premier à démissionner; M. André Desjardins (à g.) l'a suivi hier. La commission Cliche a été nommée à la suite des événements de la Baie James.

Le RCM n'aura pas de chef au conseil de ville

par Evelyn Dumas

Les conseillers du Rassemblement des Citoyens de Montréal n'auront pas de leader au Conseil de Ville. C'est ce qu'ils ont décidé entre eux lors d'un caucus récent.

D'après les renseignements qu'on a pu obtenir, et qui viendra compléter la conférence de presse du RCM ce matin, cette décision a découlé d'une double évidence: aucun des 17 élus n'a un ascendant qui s'impose naturellement à tous les autres; et plusieurs d'entre eux (on en mentionne une demi-douzaine) ont des qualifications égales pour prétendre au titre.

La décision de ne pas désigner de leader permet d'éviter de choisir entre un anglophone et un francophone, choix qui ne se serait pas fait sans tiraillements.

Aux réunions du Conseil de ville, chacun des conseillers du RCM interviendra au même titre. On s'attend à ce qu'il y ait une certaine spécialisation dans la présentation des dossiers, non seulement la spécialisation géographique liée aux districts représentés, mais aussi une spécialisation selon les thèmes.

On attendra
On s'attend au surplus à ce que peu à peu, d'ici six mois ou un an, un leader s'affirme au sein du groupe des conseillers. À cause de cette attente que partagent plusieurs militants du RCM, on prévoit que dans les mois à venir, sur la scène du Conseil de Ville et dans les réunions du parti, il y aura une véritable course au leadership.

Entre-temps, les dirigeants du RCM ont reconnu la nécessité d'assurer la coordination du travail des élus aux réunions du Conseil: échanges de dossiers, liste des questions à soulever, répartition des sujets d'intervention, et le reste.

C'est Léa Cousineau, présidente du parti, défaitte aux élections du 10 novembre, qui assume pour l'instant le rôle de coordonnateur. C'est une façon d'affirmer la primauté du parti sur les

élus, qui ne disposent que de deux représentants au Conseil général.

Certains des dirigeants du RCM proposent que le parti embauche une personne qui s'occuperait à plein temps

de cette tâche de coordination. De toutes façons, la permanence de la rue Dorion a été maintenue après les élections; il s'agirait de l'étoffer. Mais l'unanimité n'est pas faite sur ce point.

Tanaka démissionne

TOKYO (AFP) — M. Kakuei Tanaka, Premier ministre du Japon, a fait part hier officiellement de son intention de démissionner. Le premier ministre était l'objet depuis un mois, dans la presse japonaise, d'accusations sur l'utilisation de ses prérogatives officielles dans l'acquisition de sa fortune.



U Thant meurt d'un cancer

NATIONS-UNIES. N.Y. (d'après l'AFP) — L'ancien secrétaire général des Nations-Unies, U Thant, est mort hier des suites d'un cancer des parois de la joue dans un des grands hôpitaux de New York, où il avait été admis le 22 novembre.

U Thant, jusqu'au moment où son mal devint intolérable, avait entrepris d'écrire ses mémoires. Après s'être retiré de ses fonctions de secrétaire général de l'ONU, le 31 décembre 1971, il s'était établi dans une résidence privée, à Harrison, au nord de New York.

U Thant était né le 22 janvier 1909, à Petanaw, en Birmanie. Il fut maître d'école, professeur d'anglais et directeur de l'enseignement public avant d'entrer dans le service diplomatique de son pays. Représentant permanent de la Birmanie aux Nations-Unies, il fut élu secrétaire général des Nations-Unies par intérim, le 3 novembre 1961, peu après la mort accidentelle de Dag Hammarskjöld. Il fut confirmé dans ses fonctions de secrétaire général le 30 novembre 1962. Son mandat fut renouvelé le 3 novembre 1966 et il n'en sollicita pas le renouvellement lorsqu'il vint à expiration, le 31 décembre 1971.

L'ancien secrétaire général des Nations-Unies s'était manifesté pour la dernière fois dans la vie publique le 10 décembre 1973: il devait recevoir ce jour-là un prix de l'Association américaine des Droits de l'Homme et il fit lire, lors de cette cérémonie, une lettre exprimant ses regrets de ne pas pouvoir être présent en personne, en raison de son état de santé devenu trop précaire.

La dépouille mortelle du troisième secrétaire général de l'ONU, sera exposée au siège de l'ONU, pendant vingt-quatre heures, de mercredi à jeudi midi, pour donner la possibilité aux membres de la communauté internationale de venir s'incliner devant le cercueil à annoncé hier soir le secrétaire général de l'ONU, U Thant. Une séance solennelle de l'Assemblée générale sera consacrée à sa mémoire.

Le président Gerald Ford a rendu hier hommage à la mémoire de l'ancien secrétaire général des Nations-Unies, U Thant.

Dans une déclaration publiée à la Maison-Blanche M. Ford exprime “la grande peine” que lui cause la mort de celui “qui fut avant tout un homme de paix”.

“La compétence avec laquelle U Thant a dirigé la communauté mondiale pendant dix ans lui a valu le respect et la reconnaissance de tous ceux qui veulent la paix dans le monde”, a déclaré le président Ford. M. Kurt Waldheim actuellement à Damas, a lui aussi rendu hommage à la mémoire de U Thant.

Autres informations, page 6

Des Cegeps veulent maintenant une grève générale “qui dure”

(P.B.-C.) — Les étudiants des Cegeps ont participé hier de façon “inespérée”, selon les organisateurs, au mouvement de boycottage des cours d'une journée visant à protester contre l'actuel système des prêts et bourses du ministère de l'Éducation. Aujourd'hui, à Limoilou, on discutera d'une grève générale “qui durerait”, mais l'opposition des collèges de la région de Montréal en empêchera peut-être la tenue.

On s'attendait à ce qu'une vingtaine de Cegeps (sur 42) participent au boycottage des cours. Les

chiffres de la soirée reconnaissent l'arrêt des cours dans 32 collèges, dont quatre Cegeps privés (à Québec) et seulement trois Cegeps de Montréal. Certains groupes d'étudiants en ont profité pour tenir une journée d'étude du problème qui les confronte actuellement.

Par ailleurs, la Fédération des Associations de parents des Cegeps a annoncé qu'elle appuie les revendications des étudiants.

On parle maintenant d'une grève sans limite dans le temps pour l'obtention d'une refonte de la loi des prêts et bourses. Mais les étu-

dants de la région montréalaise s'y opposent, étant moins touchés par le problème que leurs confrères de l'Est du Québec aux prises avec des frais de pension et de transport plus graves. Ainsi dans un Cegep de Montréal, on ne compte que 360 demandes de bourses sur 3300 étudiants, alors qu'à Rimouski ce sont les deux-tiers des 3200 étudiants qui ont dû en demander.

Dans toute la Gaspésie d'ailleurs, la grève est déjà en cours depuis une semaine.

Autres informations, page 3

Les chroniqueurs judiciaires laveront tout leur linge, sale ou propre

Par Pierre Bertrand

Tous les journalistes rattachés à la couverture des tribunaux et grandes enquêtes du Palais de Justice de Montréal procéderont ces jours prochains à un lessivage des cerveaux et éventuellement à un nettoyage de leurs effectifs dans le but de rénover l'information judiciaire. Le président actuel de la galerie de la presse judiciaire à Montréal, Claude Jodoin, (Journal de Montréal) a confirmé hier au JOUR que la tenue d'une réunion convoquée à cet effet sera signifiée à tous les journalistes d'ici au moins une semaine.

Cette initiative fait suite aux révélations et résolutions issues du colloque

"Presse et Justice" tenu à Québec en fin de semaine et organisé conjointement par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) et le Barreau du Québec. Outre les problèmes du huis-clos de certains cours de Justice (Cour du Bien-Etre social) et de l'outrage au tribunal, les participants au colloque ont posé les bases d'une première évaluation des nouvelles publiées ou diffusées en matière judiciaire.

Déplorant la politique de plusieurs médias selon laquelle seules les anecdotes et potinages du Palais de Justice peuvent franchir le cap de la publication, les journalistes présents au colloque ont ré-

solu de revaloriser l'information judiciaire. Des pressions adéquates seront faites auprès des dirigeants d'entreprise de presse afin qu'ils accordent à l'information de type judiciaire une valeur aussi "sérieuse" que la couverture strictement politique.

De plus, l'activité journalistique sur la scène judiciaire implique que les chroniqueurs affectés à cette tâche soient en mesure de répondre de leur intégrité devant leurs lecteurs ou auditeurs autant que devant leurs collègues exerçant le même métier. D'autre part, au chapitre de la formation nécessaire à un bon journaliste de presse judiciaire, le colloque

n'a pas retenu comme critère de compétence la possession d'un diplôme quelconque en Droit. Effectivement, la seule connaissance des procédures juridiques ne garantit d'aucune façon un reportage éclairé sur une enquête ou un procès.

Si l'honnêteté de certains journalistes a pu être mise en doute par certaines interventions lors du colloque de la fin de semaine, aucun cas particulier n'a cependant été mentionné. La réaction de plusieurs journalistes assignés au Palais de Justice de Montréal a été plutôt vive hier après avoir appris la teneur des débats au colloque de la FPJQ. Une assemblée gé-

rale de tous les reporters s'imposait donc dans les plus brefs délais et c'est la mesure adoptée par le président de la galerie de la presse.

Quant au contenu que devra désormais afficher la couverture judiciaire, les décisions à ce sujet origineront des patrons d'entreprise de presse dans la seule mesure où ils y seront contraints par la solidarité de tous les journalistes sans égard à l'organe de presse auquel ils collaborent.

Ces différents problèmes feront donc l'objet d'un examen attentif des chroniqueurs judiciaires de Montréal même si pour cela un nettoyage de linge sale est nécessaire.

Saint-Louis de Terrebonne

Le conseil intervient dans la chicane du dépotoir

(R.-A.G.) — Histoire de rétablir les faits, le conseil de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne est intervenu hier, dans la "chicane de dépotoir" qui a constitué l'un des thèmes dominants de la dernière campagne électorale municipale, en faisant valoir que la fameuse "dompe" du rang Saint-Roch devrait être fermée au printemps.

Il s'agit d'un dépotoir qui sert à plusieurs municipalités environnantes. Dans un communiqué destiné à contrebalancer la "mauvaise publicité" que certains opposants du conseil continueraient d'entretenir dans différents médias, en dépit du fait qu'au début du mois, les citoyens "ont renouvelé sans équivoque" le mandat du conseil sortant, les autorités de Saint-Louis-de-Terrebonne font valoir que l'exploitant du dépotoir détient un permis depuis février 1959 et qu'il se conforme aux exigences du ministère de l'Environnement, qui lui a interdit, en mars dernier, de brûler les déchets. D'après le conseil, aucun citoyen ne s'est plaint depuis l'élimination des feux.

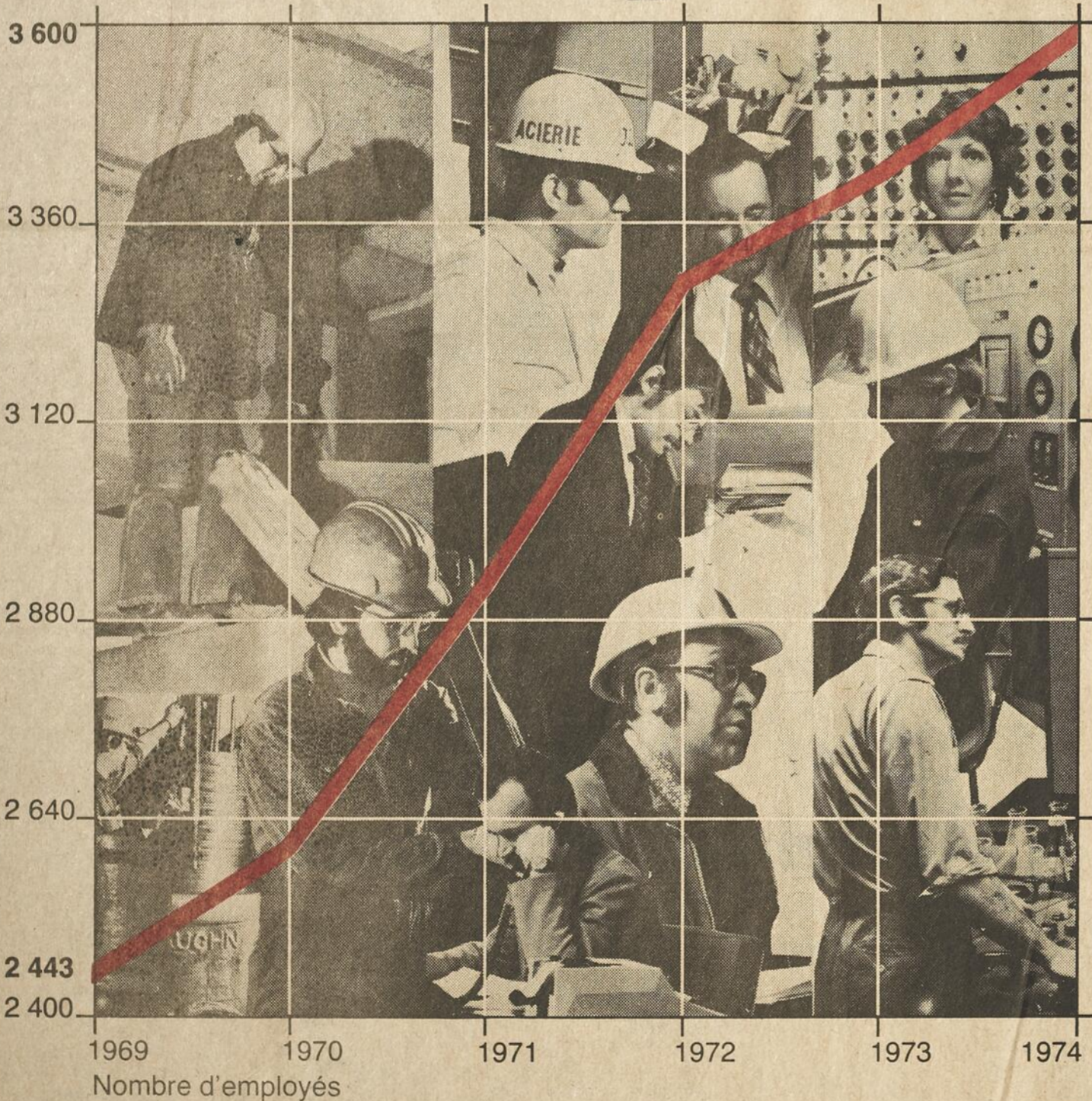
Bref, d'après un représentant de la municipalité, il est vraiment exagéré de

prétendre que la ville est infestée de rats et que les enfants sont en danger, surtout si l'on tient compte du fait que les déchets sont enterrés. Par contre, il ne s'agit pas d'un véritable enfouissement sanitaire, puisqu'aucun produit chimique n'est mêlé aux déchets pour réduire les risques de contamination.

C'est ce qui amène le conseil de Saint-Louis-de-Terrebonne à préciser qu'il souhaite la "collaboration" des municipalités impliquées pour s'assurer que les entrepreneurs verront à l'épandage de produits chimiques dans le dépotoir actuel, en plus de prévoir sa fermeture au printemps 1975.

Rappelons que Saint-Louis-de-Terrebonne fait partie de la grande région aéroportuaire de Mirabel et qu'elle participe, à ce titre, aux diverses études destinées à régionaliser la disposition des déchets: après avoir rejeté l'hypothèse d'un enfouissement sanitaire, les conseils municipaux impliqués ont demandé, récemment, aux gouvernements fédéral et provincial d'étudier la possibilité de construire un gros incinérateur régional.

Sidbec crée de l'emploi



SIDBEC-DOSCO
Usines: Contrecoeur, Montréal, Truscon (La Salle), Etobicoke (Ontario).

Sidbec-Dosco est l'un des plus grands employeurs industriels du Québec. En décembre 1968, après l'acquisition de Dosco, notre sidérurgie comptait 2,400 employés. En 1974: 3,600. Cette année, Sidbec versera directement \$40 millions en salaires. Mais il y a plus. La sidérurgie a un effet multiplicateur important au niveau de la main-d'oeuvre. Chaque emploi entraîne la création de 5 à 10 autres dans les divers secteurs de l'activité économique. En outre, grâce à Sidbec, une tradition voit le jour. Celle d'une main-d'oeuvre de calibre international, spécialisée dans un domaine où jusque-là, le Québec était absent: la sidérurgie, élément moteur de l'industrialisation, gage de progrès économique et social.

**Le Québec a besoin de Sidbec
Sidbec a besoin du Québec**



(Téléphoto PC)

Lemieux, avocat-pompiste

SEPT-ÎLES (PC) — La ville de Sept-Îles possède maintenant son avocat-pompiste, en la personne de Me Robert Lemieux. L'avocat montréalais, qui a fait les manchettes au cours des dernières années, principalement comme défenseur des accusés de "l'affaire Laporte", exerce en effet ce métier depuis une semaine dans une station-service de la "capitale" de la Côte-Nord. "Je n'ai pas tellement d'argent, je ne peux pas rester à ne rien faire, et j'ai besoin de travailler pour vivre", a déclaré Me Lemieux, au cours d'un entretien. "Mieux que n'importe où ailleurs, la Côte-Nord produit alors que le reste du Québec n'offre plus que des services, dit-il.

À Sept-Îles, on travaille, on produit et c'est intéressant." Me Lemieux s'est installé à Sept-Îles récemment après avoir purgé la peine de prison qui lui avait été imposée pour outrage au tribunal. Il a l'intention de restreindre ses plaidoiries pour quelque temps, de crainte, a-t-il expliqué, que les juges pénalisent ses clients seulement par sa présence comme procureur et à cause de "mes idées sur la justice". Il a cependant indiqué qu'il serait disponible, au cours des longues soirées d'hiver, pour donner des consultations aux syndicalistes locaux et citoyens de Sept-Îles, pour rencontrer du monde et jaser autour d'une table de cuisine.

L'Annulation du jugement Malouf

La décision de la Cour d'appel est empreinte de vieux préjugés

— Max Gros-Louis
qu'il ait jamais vu. Le chef indien a cité plusieurs articles de la loi victorienne de 1876 concernant les droits des Indiens où il est notamment défini qu'une "personne ou un individu" ne désigne pas un "sauvage". "Ca n'a pas changé depuis 100 ans", a-t-il dit, en traçant un parallèle entre cette loi et la décision des cinq juges de la Cour d'appel. Ceux-ci en sont arrivés à la conclusion unanime que l'injonction émise l'an dernier par le juge Georges Malouf, de la Cour supérieure, n'avait aucune signification juridique parce qu'il n'a pas été établi clairement que les Indiens avaient des droits sur le territoire de la Baie James. Loretteville (PC) — Le récent jugement de la Cour d'appel, qui a annulé l'injonction émise par la Cour supérieure à la demande des Indiens et Inuits pour suspendre les travaux de la Baie James, est empreint de préjugés vieux de 100 ans. C'est ce que soutient le vice-président de l'Association des Indiens du Québec et chef du Village huron, Max Gros-Louis. Parlant devant les membres de la Jeune chambre de Loretteville, en banlieue de Québec, M. Gros-Louis a affirmé, en fin de semaine, que ce jugement de la Cour d'appel était "le plus discriminatoire" et "le plus terrible".

PSST!!!
Peugeot 504 GL Diesel 1975
Venez l'essayer!
Biarritz
10825, Racette - 323-1900

LE JOUR
LE JOUR est publié par la société SOPEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau. La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.25 par semaine; par la poste: \$52 par année et \$30 par six mois. Édition du samedi: \$12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs
Rédaction
Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.

Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets, Michel Giroux
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Héto
Sport: Alain Gerbier, Christian Nohert, Jean-Marc Desjardins
Tourisme: Bougainville

Administration
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier
Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné
Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque, Armand Lavigne, Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR

À la quatrième journée de grève

Cournoyer s'entremet entre Laval et ses cols bleus

par Rose-Anne Giroux

La situation est toujours aussi tendue pour ne pas dire critique à Laval, où la quasi-totalité des 1.000 employés de la Ville poursuivent leur guerre de nerfs avec l'administration, qui, pour la quatrième journée consécutive, s'est retrouvée, hier, sans cols bleus, sans cols blancs et avec un corps de police qui fonctionne au ralenti.

Au moment de mettre sous presse, hier soir, rien n'indiquait que l'impasse allait être bientôt dénouée, sauf que les représentants de la Ville et des cols bleus ont participé à une longue séance de conciliation en présence du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, qui avait convoqué les parties à ses bureaux de la rue Crémazie.

Pour employer les mots des grévistes de la United Aircraft, qui durent ajourner plus tôt que prévu leur propre séance de médiation: "le ministre est maintenant pogné avec Laval!"

Officiellement, rien n'avait transpiré, en début de soirée, de cette réunion. Mais pendant que flotte toujours dans l'air la possibilité d'une loi spéciale pour forcer le retour au travail des grévistes, il semble que M. Cournoyer et le conciliateur Marcel Boisvert ont tenté d'amener la partie syndicale à fournir certains services que la Ville juge essentiels, au chapitre notamment de l'épuration des eaux. Rappelons que le syndicat des cols bleus a carrément refusé, vendredi dernier, de participer au maintien de ces services, en faisant valoir que

la Ville a "pas mal" de contre-maitres pour s'en occuper.

La séance de conciliation d'hier a constitué le point culminant d'une journée capitale pour les grévistes au plan de la solidarité syndicale. En effet, en dépit des exhortations du maire Lucien Païement, qui s'était rendu à cette assemblée, les cols blancs ont décidé à l'unanimité ou presque de continuer à respecter les lignes de piquetage des cols bleus. Sur un autre front, celui des policiers, la grève du zèle se poursuit, ce qui a finalement amené la Ville à réclamer de nouveau du renfort de la Sûreté du Québec, soit une soixantaine de policiers, sous prétexte notamment, que les policiers Lavallois sont trop en sympathie avec les grévistes.

Après les batailles des cols bleus, des cols blancs et

des pompiers de Montréal, il s'agit vraiment d'un front commun un peu spécial, du moins à en juger par les apparences!

Pour revenir aux lignes de piquetage que les cols blancs refusent de franchir, précisons qu'elles sont devenues beaucoup plus symboliques que réelles, depuis que la Ville a obtenu, hier, une injonction limitant le nombre des piqueteurs. Par contre, la Ville n'avait pas encore obtenu de réponse, hier après-midi, concernant sa requête en injonction visant à forcer le maintien des services essentiels par le syndicat.

D'après ce que nous a fait valoir un représentant de la Ville, il est devenu beaucoup plus difficile d'obtenir des injonctions depuis le fameux verdict du juge Deschê-

nes, qui a établi que les patrons avaient tendance à en abuser, plutôt que de chercher à négocier. C'est ainsi que le ministère du Travail se montrerait beaucoup plus strict sur l'application de l'article 99 du Code du travail, qui stipule que seul le procureur général peut demander une injonction pour forcer le retour au travail. Normalement, c'est à la séance de conciliation d'hier soir que les parties devaient connaître le rapport des enquêteurs du ministère du Travail sur la requête de la Ville.

Quant au maire Païement, l'on s'attend à ce qu'il intervienne publiquement dans le conflit cet après-midi, lors d'une conférence de presse. Il s'est montré en public hier, mais...c'était pour rendre public un livre blanc sur les loisirs à Laval!

Au centre Berthelet

Le tuteur annonce un règlement dont le syndicat dit ignorer les termes

par Marcelle Bourque

Selon M. Roger Lepage, qui a été délégué vendredi par le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, pour assumer provisoirement la direction du Centre Berthelet, le règlement du conflit de travail dans cette institution serait imminent. Et les 200 pensionnaires du Centre de détention pourraient réintégrer leurs locaux habituels dès que ceux-ci auront été nettoyés et réparés.

Les syndiqués, eux, se disent très surpris de cette déclaration de l'administrateur délégué. Ils affirment en effet, n'avoir reçu aucune proposi-

tion concrète de la nouvelle direction gouvernementale.

Ils ont bien, en fin de semaine, rencontré M. Lepage, accompagné de M. François Forest, du département des relations de travail du ministère des Affaires sociales et M. Pierre-André Bernier, directeur des services sociaux du même ministère. Mais les discussions se seraient tenues à un niveau très général. L'exécutif du syndicat aurait présenté ses conditions de retour au travail, ils n'auraient cependant reçu aucune réponse précise.

Le communiqué émis par M. Lepage confirme le

fait qu'il y a actuellement des mineurs de Berthelet dans les prisons du Québec. Il passe cependant sous silence un fait que l'exécutif du syndicat considère comme certain, celui que dix des garçons qu'on a dirigés samedi vers le Centre St-Vallier se sont retrouvés à la prison Parthenais. Après qu'une mini-émeute eut éclaté à St-Vallier. Ce seraient 10 jeunes de 16 et 17 ans, pensionnaires de l'unité six de Berthelet.

Nous avons appelé M. Roger Lepage pour avoir des précisions sur sa version des choses et sur sa version des faits. Il a refusé de nous ré-

pondre. Selon M. Pierre-Paul Roy, de l'exécutif syndical, M. Lepage se considère davantage comme un enquêteur que comme un négociateur. Et son enquête dépasserait la question du conflit actuel de travail. Elle s'étendrait à la situation professionnelle générale de la maison.

M. Lepage devrait faire rapport au ministre d'ici 60 jours. Ce rapport décrirait la situation et proposerait des solutions globales.

Les syndiqués n'accepteront de rentrer à Berthelet que s'ils ne se considèrent pas lésés dans leurs droits de tra-

vailleurs. Ils ne reprendront leurs postes que le jour où des mécanismes sérieux seront mis en place pour améliorer les conditions de traitement au Centre.

Le communiqué de M. Lepage qui annonce un règlement imminent du conflit suppose-t-il que le gouvernement est d'accord avec la position syndicale? L'auteur a refusé de nous le dire.

Ce communiqué émis par l'administration de Berthelet tente toutefois rassurer la population. Les mineurs qui se trouvent actuellement en prison ont, semble-t-il été isolés des autres détenus.

Les prêts et bourses

Ministre et étudiants ne s'entendent pas

(par P.B.-C.) — "Face aux efforts déployés" pour corriger leur situation, le ministre de l'Éducation, François Cloutier, espère que maintenant les étudiants poursuivront "normalement leurs activités éducatives". Les étudiants, eux, semblent ne pas vouloir se contenter de ces "efforts"; ils réclament une refonte de la loi sur les prêts et bourses et un montant fixe de \$500 pour chacun d'entre eux qui a demandé une bourse.

Les étudiants se réunissent aujourd'hui pour discuter des propositions diverses que chaque Cegep, en assemblée générale, a formu-

lées. Mais leurs principales exigences, pour le moment, se situent dans cette refonte de la loi de façon à ce qu'on y enlève (dans le calcul des bourses) la contribution des parents, estimant qu'après l'âge de 18 ans, cette méthode ne devrait plus s'appliquer aux étudiants.

Ils estiment que les critères de calcul de façon générale ne tiennent pas compte de la réalité. Ils réclament aussi comme règlement immédiat qu'on verse \$500 à chaque étudiant ayant demandé une bourse. Le ministre, lui, a créé un fonds de dépannage par collège auprès duquel

l'étudiant pourra obtenir une "avance sans intérêt"; lorsqu'il connaîtra le montant du prêt que le ministre lui consent, il remboursera le fonds en empruntant d'une institution bancaire.

Quant aux correctifs apportés par le ministre dans l'analyse des dossiers, ils permettraient de réduire la contribution exigée des étudiants en tenant mieux compte de la situation des emplois d'été, de réduire la contribution des parents en tenant davantage compte du nombre d'enfants par famille, d'être plus souple dans l'évaluation du statut de résident et

de non-résident de l'étudiant, et de corriger très rapidement certaines erreurs dans la présentation et l'analyse des demandes.

C'est du moins ce qu'affirme un communiqué en provenance du bureau du ministre Cloutier, ces correctifs et ces fonds de dépannage ayant été acceptés la semaine dernière par les services d'aide financière des institutions d'enseignement, collégiales et universitaires.

L'offre (ministre) et la demande (étudiants) ne se rejoignant pas, la question des prêts et bourses ne semble pas près d'être réglée.

United Aircraft:

Des étudiants de McGill dénoncent un directeur

Cinquante étudiants de l'Université McGill ont occupé hier les locaux du conseil d'administration de l'institution et tentèrent d'obliger un des membres de ce conseil, M. Arnold Hart, de confirmer son appartenance au conseil d'administration de la compagnie United Aircraft.

La séance du conseil fut levée aussitôt sous le pré-

texte que la demande des étudiants n'était pas inscrite à l'ordre du jour. Les administrateurs quittèrent les lieux les étudiants occupèrent les fauteuils. Une conférence de presse fut tenue séance tenante.

Membres du "Comité de soutien des luttes ouvrières" les étudiants ont expliqué que leur geste visait à faire

adopter par le conseil d'administration de l'université une position claire sur le conflit qui dure maintenant depuis 11 mois à la United Aircraft. La présence de M. Hart sur les deux conseils d'administration, selon les étudiants, détermine peut-être l'abstention du conseil de l'Université McGill sur la question.

Le Parti civique confirmé dans Rivière-des-Prairies

(E.D.) — La victoire du candidat du Parti civique, Lionel Bourdon, au siège numéro deux du district de la Rivière-des-Prairies, a été confirmée hier par un recomptage judiciaire. La majorité de l'élu sur son opposant du Rassemblement des citoyens de Montréal, Paul Gagnon, a toutefois été ré-

duite de 15 à 8 voix. Les recomptages se poursuivent aujourd'hui, et pourront peut-être continuer pendant un ou deux autres jours, dans les cas des sept autres sièges au sujet desquels il y a eu demande de recomptage. Le Parti civique a demandé trois recomptages, dans Notre-Dame-de-Grâce,

Mercier et Papineau. Le RCM en a demandé quatre: Rivière-des-Prairies, Ville-roy, Papineau (le siège du président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Gérard Niding) et Ahuntsic. Le candidat indépendant Paul-Émile Robert a pour sa part demandé un recomptage au siège numéro un de Ahuntsic.

"L'Accord" renaît à Montréal

Les immigrants peuvent bénéficier d'un service d'intégration francophone

par Paule Beaugrand-Champagne

C'était hier la "renaissance" officielle de la maison de "L'Accord", organisme sans but lucratif travaillant à l'intégration des immigrants à la société francophone de Montréal. Inactif depuis décembre 1973, L'Accord reprend ses activités grâce à une subvention de \$14.000 du ministère de l'Immigration du Québec (MIQ), pour l'année 74-75. Le ministère a aussi assumé la dette passée qui se chiffrait à \$19.500.

Cet organisme, qui fonctionne surtout grâce au travail de bénévoles, a décidé de réorienter son action selon des priorités que le MIQ s'est donné, c'est-à-dire l'accueil et l'intégration par l'échange. Le ministre Jean Bienvenue était présent au "grand départ" d'hier. Il nous a dit que son ministère veut favoriser l'intégration l'un dans l'autre des groupes ethniques et des Québécois, "rapprocher deux solitudes".

A son avis d'ailleurs, L'Accord est "le prolongement humain de l'unité administrative qu'est son ministère". Les objectifs de l'organisme sont en effet principalement centrés sur l'aide à l'individu; il veut notamment appliquer un programme de pénétration des milieux ethniques pauvres ou ignorés de la métropole et de protection de l'immigrant sur les plans juridique, social et économique.

Les quartiers

L'Accord entend donc offrir aux immigrants des services d'établissement (accueil, assistance) visant à l'aider à court terme, et des services d'adaptation visant à favoriser son intégration à moyen terme. Ses employés (surtout bénévoles) travailleront principalement dans les quartiers à forte densité immigrante.

L'organisme subventionné mettra aussi l'accent sur le maintien des étudiants des COFI (Centres d'orientation et de formation des immigrants) dans le milieu francophone à la fin de leur session de formation. Au sein des COFI, L'Accord assurera sa présence par le biais d'activités para-scolaires pendant la durée des cours. Pendant l'année qui suivra la sortie des immigrants des COFI, ceux-ci auront droit à une carte de membre gratuite de l'Accord, leur permettant d'en suivre toutes les activités.



Photo Antoine Deslèves

Le ministre Jean Bienvenue, de l'Immigration du Québec, veut rapprocher "deux solitudes" ...les Québécois francophones et les immigrants.

Les échanges

L'association organisera des manifestations culturelles afin de favoriser des échanges inter-ethniques, ainsi que des réunions et des colloques. Le 13 décembre prochain, elle participera par exemple à une fête de Noël, en collaboration avec le service aux immigrants de la CECM, qui réunira 125 petits Néo-québécois et 125 petits Québécois. Au printemps prochain, elle songe à une "Kermesse gastronomique internationale".

Enfin, sur un plan moins spectaculaire, la maison de L'Accord veut maintenir un ou des centres pour l'information et l'étude des questions sociales, économiques et culturelles touchant l'immigration, et ce, par des liens étroits avec les milieux universitaires, économiques et artistiques. L'association a l'intention de collaborer avec tous les organismes qui s'intéressent à l'immigration, notamment dans le domaine des loisirs qui permettent l'établissement de liens plus faciles entre les citoyens. Son objectif final est d'en arriver à faire fonctionner un centre de loisir inter-ethnique.

LIONEL CLERMONT DE LAVAL

La découverte de l'art de bien vivre commence chez Lionel Clermont de Laval.



exclusivité

Lionel Clermont de Laval, c'est un oasis d'exclusivité où l'on trouve des meubles modernes, contemporains ou coloniaux d'une beauté.



315 BOULEVARD ST-MARTIN
À L'OUEST DU BOULEVARD DES LAURENTIDES - TEL: 667-2260

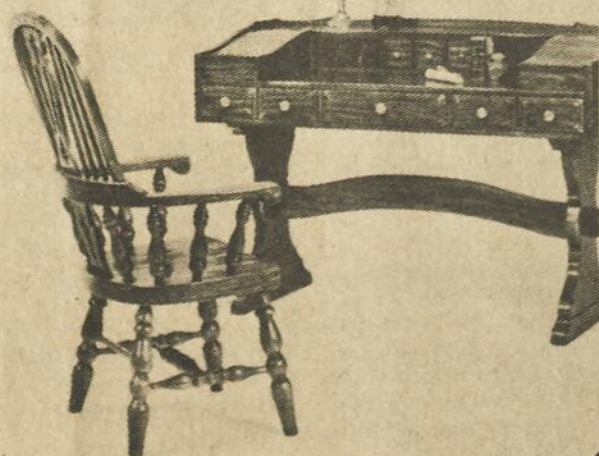


Entreprise Jacques Cartier

La loi du plus fort

Un moteur puissant et solide, éprouvé dans les pires conditions d'hiver, qui vous servira pendant des années.
4, 5, 6 et 8 c.v.
système à deux phases
4 ou 5 vitesses avant, selon le modèle, plus neutre et arrière.
Différentiel réglable

Vente service
13905 boul. Gouin ouest
Pierrefonds, Québec
Tél.: 626-5575



Dans un document confidentiel du Secrétariat d'État Ottawa jette les bases d'une stratégie globale sur le cinéma

par Jean-Pierre Tadros
L'occupation du Bureau de surveillance du cinéma par les réalisateurs québécois a brusquement mis en lumière un document provenant d'Ottawa et qui circule depuis février dernier. Ce document confidentiel, dont LE JOUR a pu obtenir copie, intitulé "Rapport du Comité consultatif du Film au Secrétariat d'État" a été rédigé en décembre 1973. C'est le résultat d'un travail entrepris par le Comité consultatif créé à la suite de l'annonce le 4 juillet 1972 par Gérard Pelletier,

alors secrétaire d'État, de la "première phase d'une politique du film".
Ce comité est composé des représentants des cinq institutions culturelles fédérales (ONF, SDICC, Radio-Canada, Conseils des Arts, Archives publiques) et de cinq représentants du secteur privé (dont, MM. Claude Godbout et Rock Demers pour le Québec). Ce comité allait tenir huit réunions depuis le 4 octobre 1972, pour un total de 12 jours de discussion. Leur dernière réunion eut lieu en février dernier alors qu'il

prenait précisément connaissance de ce rapport final qui avait été envoyé à M. Faulkner.

Un rapport rejeté

Dans une lettre d'introduction, M. Jean Boucher, sous-secrétaire d'État et président du Conseil consultatif du Film, notait que "sans prétendre avoir trouvé les solutions à tous les problèmes auxquels fait face l'industrie du cinéma, le Comité a élaboré un certain nombre de recommandations qui seraient de nature à mieux secondar l'effort de l'industrie privée du cinéma au Canada".

Ce rapport allait cependant être rejeté, par le Secrétaire d'État, nous a signalé une source bien informée. Il ne nous a pas été possible d'avoir confirmation de l'existence d'un autre document. Quant à la réunion prévue au Secrétariat d'État le 29, comme nous l'indiquons en page 12 de la présente édition, ce ne serait nullement une réunion de ce Comité consultatif mais une réunion des directeurs des cinq agences gouvernementales déjà mentionnées. (Notre source nous a fait remarquer — ce que nous d'ailleurs confirmer des fonctionnaires du Secrétariat d'État — que la politique de M. Faulkner en matière de cinéma serait loin d'être arrêtée).

Dans ce rapport d'un

quinzaine de pages, les problèmes de production, de distribution et d'exploitation, de promotion, de conservation et de formation des cinéastes sont tour à tour abordés.

Les objectifs

Le rapport note, au départ, qu'il est essentiel que le gouvernement canadien joue un rôle dans le cinéma, et cela pour sa survie, son développement et son épanouissement. Qu'il faut d'autre part agir dans le sens d'une démocratisation et d'une décentralisation de la culture. Et qu'il faut penser à la fois en termes de rentabilité culturelle et économique.

Quant aux objectifs d'une telle politique elle devrait viser à la fois la production de longs et courts métrages canadiens; en assurer la plus large diffusion; sensibiliser le public canadien à sa propre production; pratiquer une politique de présence dans toutes les manifestations cinématographiques; investir dans la formation des professionnels; préserver et conserver les productions canadiennes. Dans ce courant il faudra établir des dialogues constants entre tous les organismes et personnes du secteur privé et public intéressés par le cinéma afin de veiller à l'application de cette politique de canadienisation du cinéma. (Pour ne prendre qu'un exemple, la Cinéma-

thèque québécoise devrait ainsi faire approuver son programme par les Archives canadiennes avant de pouvoir bénéficier d'une subvention du fédéral).

Au chapitre de la production, on demande l'élargissement du mandat de la SDICC. Au chapitre de la distribution, il est proposé toute une série d'actions, du sous-titrage obligatoire des films (vive le bilinguisme!) à un système de quota, en passant par un marché du film annuel et un système de subventions aux distributeurs indépendants.

Pour ce qui est de la promotion, un rôle primordial est accordé au Bureau des festivals et à l'ONF qui dispose de bureaux à l'étranger. Pour la conservation, il reviendrait aux Archives nationales du film d'établir une politique cohérente qui serait poursuivie par les organismes provinciaux. En ce qui concerne la formation des cinéastes, huit programmes ont été proposés, tous confiés à l'ONF qui agirait en étroite collaboration avec les écoles (et par-dessus la tête des ministères de l'Éducation, il faut le supposer!).

Un rapport clair et précis, donc, qui laisse peu de marge de manoeuvres au Québec. Mais ce rapport n'est pas la loi. Tout reste donc à deviner.



Hugh Faulkner, de qui dépend l'avenir du cinéma canadien.

Pour s'occuper de vieillards que la société réduit à la marginalité

Les Petits frères des pauvres cherchent \$150,000

par Marcelle Bourque

"En attendant que soit changé le système dans lequel nous vivons, système qui ne respecte que les producteurs, il faut faire quelque chose pour améliorer la situation des vieillards. Ils représentaient, en 1973, 7,3% de la population et cette société les fait vivre dans un état de marginalité à peu près complète."

Ce sont les paroles de M. Jacques-Yvan Morin. Ils les prononçaient hier à l'occasion du lancement de la campagne de souscription organisée par les Petits frères des pauvres dont la caisse est actuellement à sec. Les Petits frères ont besoin de \$150,000 pour continuer à oeuvrer cette année.

Ils s'occupent des vieux de Montréal depuis 1962. Ils n'ont jamais reçu de subvention de personne et dépendent donc totalement de la générosité de la population.

Le ministère des Affaires sociales parle actuellement beaucoup des problèmes des personnes du troisième âge. "Mais, entre les déclarations de principe, la constitution d'organismes nouveaux et les actions concrètes, il y a une marge immense", disent les frères.

Et leur action continuera à être nécessaire encore longtemps. D'autant plus que le gouvernement se préoccupe avant tout du sort des vieillards en institution, c'est-à-dire de 6% des personnes âgées.

Les vieillards à domicile, souffrent de pénurie de ressources financières, d'absence de loisirs, d'insécurité, de santé. Il n'y a à peu près pas de services à domicile qui leur sont offerts. Ils n'ont pas de contacts avec les autres générations.

"De leur isolement, de leur dépendance tant financière que physique naît chez eux un sentiment

d'inutilité qui les détruit moralement, psychologiquement et physiquement," dit Jacques-Yvan Morin.

D'après lui, notre société vit sur un mythe, celui de l'éternelle jeunesse et de l'éternelle capacité de production. On fabrique, en rapprochant constamment l'âge de la retraite, des vieux dont on a peur et qu'on fait vivre en ghetto. On a peur également de se pencher sur leurs problèmes. "Vieillir n'est plus une chose naturelle".

Et le chef de l'opposition propose. Que l'État offre des services à domicile adéquats et assure des services d'urgence. Que des Centres de jour soit ouverts où les vieux pourront se retrouver et se livrer à des activités valorisantes. Et il considère les services bénévoles, comme ceux des Petits frères des pauvres, comme absolument essentiels. Jamais le gouvernement ne sera en mesure de répondre à tous les besoins des personnes âgées.

Un système intéressant fonctionne actuellement en Suède. Des vieux sont engagés comme moniteurs dans les garderies d'enfants. Selon M. Morin, une expérience du genre pourrait avantageusement être tentée au Québec, à la condition évidemment qu'on ait des garderies.

Les Petits frères des pauvres tentent, eux, d'assurer le confort à domicile des vieillards. Ils les aident à se réintégrer dans un monde qui les a rejetés. Ils aident les jeunes à prendre conscience du phénomène de la vieillesse comme d'un phénomène naturel.

Quand on pense qu'au Québec, la population des vieux aura, en 1981, doublé par rapport à ce qu'elle était en 1931, il faut admettre que le problème de la marginalisation de cette classe ne se règlera pas de lui-même. Il s'aggrave au contraire d'année en année.

Richesses naturelles

Roch LaSalle est inquiet du silence de Bourassa face au centralisme fédéral

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, s'est dit fort inquiet, hier aux Communes, du mutisme dont fait preuve le premier ministre du Québec face aux pouvoirs extraordinaires que tente de centraliser le gouvernement fédéral, en ce qui a trait aux richesses naturelles.

"Alors que certains ministres québécois réagissent énergiquement à l'empêchement du fédéral dans les secteurs des ressources ou des communications aussi bien qu'au partage inéquitable du financement des forces policières, il est surprenant que le "petit Robert" n'ait pas encore jugé bon, en sa qualité de premier ministre, de prendre position sur la question", a notamment déclaré M. LaSalle, alors qu'il prenait la parole dans le cadre du débat sur le budget.

Pour le député de Joliette, le gouvernement québécois doit défendre avec autant d'acharnement que le gouvernement albertain les droits provinciaux sur les richesses naturelles, de peur que la prise de contrôle par Ottawa de certaines juridictions en matière de pétrole et de gaz ne conduise éventuellement à l'imposition de restrictions à la vente d'électricité à l'étranger de la part du Québec.

Soutenant qu'il est impensable de vouloir priver les provinces de leurs droits, au nom de l'intérêt national, M. LaSalle s'est fait l'ardent défenseur d'un fédéralisme où le pouvoir central devrait coordonner ses politiques avec celles des provinces et où il serait plus logique de parler d'harmonies que d'unité nationale.

Ces dernières remarques n'eurent pas l'heur de plaire à certains libéraux québécois d'arrière-banc qui ont notamment reproché au député de Joliette de tenir des propos souverainistes analoges à ceux du leader péquiste René Lévesque.

S'en prenant plus particulièrement au budget Turner, M. LaSalle a par ailleurs déploré que le gouvernement ait omis de prévoir des mesures d'assistance à la classe agricole, de même qu'il n'ait pas jugé bon de baisser à 60 ans l'âge d'admissibilité aux pensions de sécurité de la vieillesse.

M. LaSalle a d'autre part proposé la création d'une politique tripartite de financement des institutions de base en matière de loisir pour les municipalités.

Le système proposé serait soumis à l'assentiment des provinces, qui défraieraient, respectivement avec les municipalités, 25 pour cent des coûts, tandis que le gou-

vernement fédéral s'engagerait à verser 50 pour cent des crédits nécessaires.

à l'occasion des fêtes, offrez un ABONNEMENT-CADEAU

au quotidien national des Québécois

LE JOUR

et participez à notre concours



2ième PRIX

Un téléviseur couleur HITACHI, 20", 100% transistorisé

Une gracieuseté de
MODULE ELECTRONIQUE,
8989 Lajeunesse, 384-5430

1er PRIX

Gagnez un voyage d'une semaine à la Martinique pour 2 personnes à l'Hôtel Latitude entre le 30 janvier et le 20 mars 1975

Une gracieuseté de
WYBES Interglobe
811 611 rue LAURIER (Métro Laurier) Tél. (514) 274-1877

EN PRIME

Pour tout abonnement ou renouvellement d'un an (\$52) le souscripteur recevra GRATUITEMENT le premier agenda historique Memini 1975 des Québécois

Conçu et réalisé par les Éditions Boréal Express avec la collaboration du Journal LE JOUR

Règlements des concours

- 3 chances de gagner en offrant un abonnement d'un an (\$52)
- 2 chances de gagner en offrant un abonnement de 6 mois (\$30)
- 1 chance de gagner en offrant un abonnement de 3 mois (\$15)

Un certificat-cadeau portant votre nom sera envoyé aux personnes à qui l'abonnement sera offert.

Faites parvenir le coupon suivant entre le 15 novembre 1974 et le 3 janvier 1975 à:
Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379

Les employés du journal et les membres de leur famille ne sont pas éligibles.

Je désire offrir un abonnement postal de: ou je désire m'abonner pour:

3 mois \$15
 6 mois \$30
 12 mois \$52

nouvel abonnement
 renouvellement

abonnements-cadeaux

A: NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____

souscripteur

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TEL _____

au jour le jour

À MONTRÉAL

● Salon du Livre organisé par la Commission Scolaire Régionale Duvernay, de 12h à 20h, au Service d'éducation aux adultes de l'École Vanier, au 3995, boul. Lévesque, Duvernay, Laval.

● Déjeuner-causerie, à 12h30, organisé par la Chambre de Commerce du district de Montréal, à l'Hôtel Mont-Royal. Invité: M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications.

● Conférence sur la rationalisation des choix budgétaires au Québec et la problématique de la planification, à 16h, en la salle 102 du Centre d'Études canadiennes-françaises de l'Université McGill, 3475, rue Peel. Invité: M. Daniel Perlstein, responsable des politiques administratives au Conseil du Trésor de la province de Québec.

● Clinique de sang de la

Croix-Rouge, de 14h30 à 20h30, à l'Université Concordia, campus Sir George Williams, mezzanine, entrée de l'édifice, 1455, boul. de Maisonneuve.

● Première réunion de la Société Québécoise de protection de l'enfance et de la jeunesse, à 19h, à l'Église St-Pierre-Apôtre, au 1341, boul. Dorchester (métro Beaudry).

● Rencontre — débat public sous le thème Buckminster Fuller-Environnement-Pollut à 19h30, organisé par les Travailleurs Culturels du Québec, à l'Atelier Environnement d'Armand Vaillancourt, 1237b, rue Sanguinet. Invité: M. Henri Strub, consultant et professeur au Union Graduate School, Ohio et au CEGEP Dawson.

● Assemblée de la section Saint-Jacques de la SSJB de Montréal, à 20h, au 755 est, rue Roy. Conférencier invité: M. Gaston Michaud, commissaire; thème: Enseignement de l'histoire.

Décapité par le départ de Dupuis

Le Parti présidentiel va discuter d'unité des forces d'opposition

DRUMMONDVILLE (PC) — Le conseil exécutif provincial du Parti présidentiel a reçu le mandat, dimanche, de "discuter avec les autres formations politiques des possibilités d'unifier les forces d'opposition au Québec".

C'est à la suite de l'invitation de M. Maurice Bellemare, qui a été élu député de Johnson, en juillet dernier, que le conseil provincial du PP a décidé d'étudier la possibilité de créer une troisième force politique.

Le chef de l'Union nationale a déjà rencontré des progressistes-conservateurs à ce sujet, mais les entretiens n'ont pas encore abouti.

Quant au Parti présidentiel, il a été décapité, en octobre dernier, par la démission de son chef, M. Yvon Du-

puis, qui s'est retiré de la vie publique.

Au cours de la réunion de dimanche du conseil provincial, il a été décidé que M. Yvon Brochu, président du parti, agirait maintenant comme porte-parole officiel.

M. Brochu a été député crédité de Richmond, de 1970 à 1973. C'est d'ailleurs à la suite d'une scission d'avec le Parti créditiste que le Parti présidentiel a été formé.

À la suite de la démission de M. Dupuis, le conseil exécutif provincial assume la direction du parti. Ce conseil exécutif est composé du président, M. Brochu, du président adjoint, M. Clément Pastry, du vice-président, le Dr. Jean-Marie Côté et de M. Phil Cossette, président ex-officio.

Le député de Saint-Hyacinthe en campagne

Wagner prend la défense de l'Alberta

CALGARY (PC) — Le député conservateur de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, a fait un vibrant plaidoyer hier, à Calgary, en faveur d'une plus grande autonomie des provinces, surtout dans la gestion de leurs ressources naturelles.

Il a du même coup fustigé le gouvernement Trudeau qui, par son attitude envers surtout les provinces productrices de pétrole, compromet sérieusement l'unité nationale en pratiquant une centralisation trop forte à Ottawa, au détriment des droits constitutionnels des provinces dans certains domaines.

Le député de Saint-Hyacinthe, qui parlait devant les membres du club Kiwanis de Calgary et, plus tard, à la réunion annuelle de l'Association conservatrice de Calgary-sud, a dit que, par suite de son budget de la semaine dernière, le ministre des Finances, M. John Turner, était devenu l'un des plus sûrs alliés de M. René Lévesque et du Parti québécois, qui prônent l'indépendance du Québec.

"Moi qui ai une idée comment combattre le séparatisme, je peux vous dire que M. René Lévesque ne pourrait souhaiter meilleur allié que M. Turner."

René Lévesque n'aurait pas commandé un discours du budget plus utile à sa cause que celui prononcé par

M. Turner le 18 novembre", a dit M. Wagner faisant allusion notamment au refus d'Ottawa de permettre aux compagnies pétrolières de déduire de l'impôt fédéral leurs redevances payées aux provinces.

Cette prise de position du gouvernement fédéral a soulevé une tempête de protestations dans les provinces de l'Ouest, particulièrement de la part du premier ministre Lougheed, de l'Alberta.

Progrès du PQ
"Quand un gouvernement central va trop loin, il faut que le peuple se lève et fasse connaître en termes clairs son opposition", a poursuivi M. Wagner qui a rappelé que le Parti québécois ou l'idée d'indépendance au Québec prend graduellement de l'ampleur depuis que les libéraux de M. Trudeau détiennent le pouvoir à Ottawa, depuis 1968.

Devant les partisans de Calgary-sud, le député de Saint-Hyacinthe a dit que d'autres provinces que l'Alberta commencent à réaliser que leurs richesses, leur développement futur et la croissance de leurs industries secondaires ne se réaliseront pas tant que le pouvoir économique et politique sera trop centralisé à Ottawa.

"Cette super-centralisation, cette concentration des pouvoirs entre les mains d'Ottawa, c'est ça que nous devons combattre et je crois que tous les Canadiens appuient l'Alberta: l'Alberta n'est pas et ne sera pas isolé dans sa lutte contre les fortes tentatives centralisatrices de ce gouvernement", a poursuivi M. Wagner, qui plusieurs placent déjà en tête de liste des aspirants à la succession de M. Stanfield comme chef national du Parti conservateur.

Vision nationale

Selon M. Wagner, le Parti libéral de M. Trudeau n'est pratiquement pas représenté dans les provinces de l'Ouest et c'est en fonction des intérêts du Québec et de l'Ontario surtout qu'il dirige le pays parce que, a-t-il soutenu, ce sont ces gens qui les réclament.

C'est ce qui fait que l'une des grandes différences entre le Parti conservateur et celui de M. Trudeau, c'est que le premier a une vision nationale et que le second ne prend en considération que les points de vue du Québec et de l'Ontario.

L'attitude du gouvernement se traduit par une division au sein même de la population canadienne, selon M. Wagner qui a accusé les libéraux de "racisme".

La volonté des libéraux d'accélérer le bilinguisme rencontre des résistances

OTTAWA (PC) — Fort d'une majorité absolue des sièges à la Chambre et soucieux d'atteindre son objectif d'équilibrer un tant soit peu les forces linguistiques au sein de la fonction publique fédérale, le

gouvernement Trudeau manifeste l'intention, semble-t-il, d'en accélérer le processus.

Cependant, il y aurait fort à faire pour vaincre l'apathie, ou du moins l'indifférence, que plusieurs attri-

buent à différents ministères vis-à-vis du programme linguistique du gouvernement.

Dans son troisième rapport annuel, le commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, s'en prenait largement, le printemps dernier, à l'attitude "de ces mandarins" qui ne partagent pas toute sa vision quasi-exaltative de nos deux langues officielles, selon les mots du commissaire.

Ils sont nombreux les fonctionnaires qui croient et espèrent que cette misérable affaire de langue s'évanouira dans les brumes crépusculaires de l'inertie administrative, écrivait-il encore.

C'est là que réside probablement la pierre d'achoppement majeure de la réalisation de l'objectif du premier ministre Trudeau d'implanter d'ici 1978 le bi-

linguisme dans la fonction publique d'une telle façon qu'il soit devenu irréversible.

Depuis l'adoption de la loi sur les langues officielles, en 1968, le processus de bilinguisation dans les services offerts à la population n'a guère brillé par sa rapidité si l'on considère que 75 p.c. des quelque 221,000 fonctionnaires ont déclaré que leur langue de travail est l'anglais contre seulement 12 p.c. qui travaillent en français et 9 p.c. dans les deux langues.

L'élection d'un gouvernement libéral minoritaire, le 30 octobre 1972, qui avait perdu plusieurs plumes en bonne partie à cause de cette question du bilinguisme, a forcé l'administration Trudeau de ralentir quelque peu le rythme de son pas.

La réforme scolaire a sacrifié l'histoire

—Louis Bouchard

par Marie Vallée

L'enseignement essentiel de l'histoire a été sacrifié à l'utopie du super-marché polyvalent qui laisse à l'étudiant le libre choix de ses cours. C'est l'opinion qui a émis dimanche soir, M. Louis Bouchard, directeur-fondateur de la revue d'éducation *Plein jour*, devant un groupe d'invités réunis en la Maison Saint-Gabriel, lieu où Marguerite Bourgeoise hébergea les "filles du roy".

C'est à la suite du show politique de Léandre Bergeron "L'histoire du Québec en trois régimes", présenté dans une école polyvalente en juin dernier, et auquel M. Bouchard a assisté en compagnie d'une collaboratrice de *Plein jour*, Mme Marie-Paule Marcaurelle, que ceux-ci ont senti le besoin de dénoncer les désastreuses conséquences du piètre, pour ne pas dire inexistant, enseignement de l'histoire dans nos écoles. Devant l'orientation nettement politique du "show", Mme Marcaurelle et M. Bouchard ont constaté au sortir de la représentation, que les "étudiants sont trop ignorants de leur histoire nationale pour se défendre contre de telles tentatives d'endoctrinement."

Dans le numéro d'été de *Plein jour*, Mme Marcaurelle signait une analyse du "show" dans laquelle elle soulignait la minceur des notions historiques de Bergeron, et décrivait la façon dont les jeunes se laissent prendre au jeu "en s'amusant avec Bergeron au rythme de chants et de danses à leur goût", où Baptiste sacre à chaque mot, les martyrs canadiens deviennent des "homos", les curés et les religieuses défréquent au vent de la Révolution tranquille. Mais le tableau est si sombre pour Mme Marcaurelle, qu'elle doute que Bergeron puisse réussir, comme il semble le vouloir, à transformer les jeunes en révolutionnaires. "Devant un si banal patrimoine, ajoute-t-elle, cette génération se demandera s'il vaut la peine de se serrer la ceinture ou de donner sa vie pour le sauver".

Dans le même numéro, M. Bouchard accusait "la réforme de l'enseignement au Québec d'avoir, non en principe mais en fait, sacrifié l'histoire."

C'est pour tenir l'opinion publique en éveil sur ce grave sujet (comme il conseille aux journalistes de le faire) que M. Bouchard a demandé à onze personnalités d'utiliser les pages de son journal pour s'exprimer sur l'enseignement de l'histoire et qu'il invitait la presse à en prendre connaissance devant ces personnalités réunies, parmi les

quelles se trouvaient d'éminents historiens, MM. Michel Brunet et Robert Rumilly, des professeurs d'histoire, M.M. René Durocher et Jean-Pierre Wallot, le porte-parole du Mouvement Québec français, M. François-Albert Angers, et plusieurs autres.

Regrets unanimes

Tous ces gens sont unanimes à regretter le sort fait actuellement à l'enseignement de l'histoire. Pour Michel Brunet, en détruisant nos valeurs et nos traditions nous nous conduisons en barbares, or l'histoire nous a appris que les barbares sont condamnés à disparaître. Robert Rumilly souhaite qu'après 135 ans, nous ne justifiions pas la plus "cuisante insulte jamais lancée aux Canadiens-français d'être un peuple sans histoire".

M. Armour Landry, président de la Société historique de Montréal, compare notre vacuum au niveau des préoccupations historiques à l'attitude de nos voisins américains. Il relate qu'au printemps dernier, à l'occasion d'un festival rappelant le 275^e anniversaire de la fondation de Biloixi par Pierre Lemoine,

on invitait les jeunes à participer à un concours sur la période française de Biloixi, parallèlement à un effort de la presse pour rappeler les débuts français de cette colonie.

Plusieurs autres collaborateurs occasionnels de *Plein jour* ont développé l'importance de la connaissance de l'histoire dans la formation de "l'être national chez un individu", pour employer les mots du jésuite Richard Arès.

M. François-Albert Angers, pour sa part, insiste pour que "l'histoire fasse l'objet d'un enseignement constant et obligatoire à partir de l'élémentaire jusqu'à la fin du secondaire. À l'élémentaire, pour profiter de la capacité considérable d'emmagasinement dont dispose la mémoire de l'enfant, pour apprendre à connaître les étapes essentielles de l'histoire du pays dont il est issu. Au secondaire, pour apprendre à en percevoir le sens et à concevoir l'orientation qu'il y aura lieu de donner aux politiques pour que celles-ci soient conformes aux exigences profondes du peuple particulier auquel il appartient."



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DIRECTEUR DE PROGRAMMES RELATIONS DE TRAVAIL

service d'éducation permanente université de montréal

Fonctions: Le candidat choisi sera responsable de programmes de formation pour adultes en relations de travail. Il devra notamment: —organiser, coordonner et évaluer des activités pédagogiques créditées; —assurer les liens nécessaires avec le milieu professionnel concerné et l'école de relations industrielles; —animer des comités de travail et des comités pédagogiques; —conseiller les étudiants adultes; —évaluer des besoins nouveaux en vue de la mise sur pied d'activités éducatives appropriées.

Qualifications: Diplôme universitaire de premier cycle; Au moins deux années d'expérience en relations de travail ou en administration du personnel; Connaissance des problèmes relatifs à la formation et au perfectionnement; Ou toute combinaison de formation et d'expérience compatible avec les exigences de la fonction.

Salaire: Selon qualifications et expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet avant le 6 décembre 1974.

Service du personnel
Université de Montréal
Case postale 6128
Montréal 101, Québec

carrières

CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC

Dans le but de besoins éventuels, la Centrale de l'Enseignement du Québec est à la recherche de

secrétaires

EXIGENCES
—Onzième année commerciale ou expérience pertinente (2 ans);
—Dactylographie 60 mots/minutes;
—Sténographie 80 mots/minutes;
—Posséder une très bonne connaissance du français.

CONDITIONS DE TRAVAIL
—Semaine de trente-deux heures et demie (32 1/2)
—Salaire hebdomadaire de \$125.00 à \$147.00

Prévoir de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 29 novembre 1974 à:

Monsieur Laval Grondines,
Directeur du Personnel,
Centrale de l'Enseignement du Québec,
2336, Chemin Ste-Foy, Québec 10e



Université de Québec
École nationale d'administration publique

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

Sommaire de la fonction:

Sous la responsabilité du directeur, le directeur de la recherche est chargé du développement de la recherche et de la bonne marche des activités dans ce secteur.

Plus particulièrement, il est chargé de l'élaboration de la politique et des programmes de recherche; il coordonne la réalisation des projets de recherche et en fait l'évaluation; il est responsable de la préparation du budget de la recherche ainsi que de la répartition adéquate des ressources humaines, financières et matérielles dans ce secteur d'activité; il est chargé des relations de l'École avec les divers organismes susceptibles de participer au financement de la recherche, sous forme de subvention ou de commandite, et assure les liaisons nécessaires avec ces organismes; Il recommande au directeur l'engagement du personnel affecté à la recherche;

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire, de préférence de 3^e cycle dans une discipline appropriée; Posséder plusieurs années d'expérience reliées aux fonctions du poste; Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction.

Traitement:
A déterminer, selon les qualifications et l'expérience. Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur offre de service avant 17 heures, le 4 décembre 1974 à:

**Le directeur,
École nationale d'administration publique,
625, rue St-Amable,
Québec G1R 2G5**

N.B. Toute les candidatures seront traitées confidentiellement.



Photo Michel Giroux

Un sapin, ça coûte cher!

Le Québec a expédié hier après-midi son "sapin-cadeau" à la ville de Paris. Le sapin est parti de Dorval à bord d'un Boeing 747 de Air France. Il mesure 145 pieds, soit la longueur du cargo. L'opération transport coûte \$30,000. Est-ce le Québec qui passe un sapin, ou le sapin qui passe un Québec?...

carrières

ADJOINT-ADMINISTRATIF

Une importante corporation professionnelle du Québec, dont le siège social est situé à Montréal, désire s'adjoindre un cadre supérieur au niveau administratif afin de combler ce poste nouvellement créé.

Relevant du secrétaire adjoint, le futur titulaire devra rédiger les mémoires et rapports devant être présentés à divers organismes tant professionnels que gouvernementaux; constituer, étudier et commenter divers dossiers sur lesquels la corporation doit se prononcer; assister le président et ses proches collaborateurs dans leurs relations avec les membres de la corporation et les autres organisations professionnelles; assurer le fonctionnement du secrétariat général et voir à l'organisation de divers comités relevant de la compétence de la direction générale. Cette position sera adaptée aux caractéristiques et potentiel de l'individu choisi, en plus d'être ajustée aux besoins de l'organisation.

Le candidat choisi pour ce poste aura acquis une expérience utile dans ces domaines. En plus de détenir un diplôme universitaire de premier ou second cycle, d'être bilingue et d'être âgé de plus de 30 ans, il possède un esprit de synthèse, un sens pratique et poussé de l'organisation. Une bonne connaissance du milieu de la santé serait utile. Son esprit d'initiative et sa créativité lui permettront de modérer et d'intégrer cette position à l'organisation dynamique existante.

Faites parvenir votre curriculum vitae en indiquant le numéro de dossier 8552 à:

M. Jean-Richard Charbonneau, M.B.A.
CRAIMER ET ASSOCIÉS LIMITÉE
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
1450 City Councillors, Bureau 300,
Montréal H3A 2E6



SNC, la voie de votre réussite

Le Groupe SNC est une compagnie entièrement canadienne, propriété de ses employés et multilingue. D'envergure nationale et internationale, elle offre des services d'étude, d'approvisionnement, de construction et de gestion de projets relativement à des travaux d'une technologie avancée. Elle demande présentement des

Ingénieurs mécaniciens seniors

Les candidats recherchés ont quelque 15 ans d'expérience des études et de la surveillance dans les domaines de la tuyauterie industrielle ou des services mécaniques. Ils sont sérieux, bilingues de préférence, admissibles à l'Ordre des ingénieurs du Québec et disposés à travailler à Montréal. Chez SNC, ils travailleront directement avec l'ingénieur mécanicien en chef à la réalisation de travaux industriels au Canada et à l'étranger.

Si vous gagnez présentement \$22,000, cette offre saura vous intéresser.

Pour un pas dans la bonne direction,

Téléphonez ou écrivez à MM. Tom Ross ou Roger Dupont
1550, boul. de Maisonneuve ouest, Montréal
Téléphone: 514-931-2261

LE GROUPE SNC

le monde Visite de Waldheim au Moyen-Orient

La Syrie accepterait la prolongation du mandat des forces des Nations-Unies

M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations-Unies, est arrivé hier après-midi à Damas pour une visite de vingt-quatre heures. Il a été accueilli à sa descente d'avion par M. Abdel Halim Khaddam, vice-président du conseil et ministre syrien des Affaires étrangères, et par le général Ensio Siilasvuo, commandant des forces des Nations-Unies au Proche-Orient.

Des son arrivée dans la capitale syrienne M. Waldheim devait déclarer: "La situation est extrêmement compliquée et tendue au

DAMAS. (d'après l'AFP) — Le secrétaire général des Nations-Unies, M. Kurt Waldheim, est arrivé hier, après-midi à Damas où il doit examiner avec les responsables syriens la question du renouvellement du mandat des forces de l'ONU stationnées dans le Golan.

Si les milieux officiels syriens n'ont toujours pas fourni d'indication sur leurs intentions en ce qui concerne la reconduction du mandat des 1250 hommes de la FNUOD; ils ont cependant exprimé dimanche soir leur "satisfaction" au sujet de la déclaration Ford-Brejnev sur le Proche-Orient, qui se rapproche des thèses de Damas (reprise de la conférence de Genève, respect des intérêts légitimes de tous les peuples de la région y compris le peuple palestinien) et estimaient que cette déclaration va faciliter la tâche du secrétaire général de l'ONU.

"La Syrie, déclare-t-on de source responsable, ne désire pas accroître la tension au Proche-Orient, mais ne peut pas non plus voir la situation actuelle s'éterniser avec plus de trois mille kilomètres carrés de territoires syriens encore occupés par Israël".

De source officielle syrienne, on apprend hier que la Syrie est disposée à accepter la reconduction du mandat de la FNUOD sous deux conditions qui seront exposées à M. Waldheim: la fixation d'un délai pour la reprise des négociations de Genève et la limitation à six mois du mandat de la FNUOD.

La Syrie qui a signé le 31 mai dernier à Genève les accords sur le désengagement comme "première

étape vers l'évacuation totale des territoires occupés par Israël", estime que le nouveau mandat des casques bleus ne saurait dépasser six mois au cours desquels la conférence de Genève doit reprendre.

En tant que partie signataire de l'accord de Genève, les Nations-Unies, indique-t-on à Damas, sont aussi responsables de la reprise des négociations que les États-Unis et l'URSS, et M. Waldheim est aussi habilité à porter les propositions syriennes à Tel-Aviv que le secrétaire d'État américain M. Kissinger.

Ainsi, estiment les observateurs dans la capitale syrienne, le renouvellement du mandat de la FNUOD ne saurait être accepté sans que M. Waldheim fournisse des garanties concernant la reprise de la conférence de Genève dans les six mois à venir.

Le secrétaire général de l'ONU devant se rendre également en Israël et en Égypte, l'annonce de la prolongation du mandat des "casques bleus" ne serait faite, pense-t-on à Damas, qu'après son retour à New York, c'est-à-dire pratiquement à la date limite de la validité du mandat actuel des "casques bleus" qui expire samedi prochain.

On apprend cependant, de source proche des Nations-Unies, que jusqu'à présent aucune instruction n'a été donnée aux "casques bleus" sur le Golan pour plier bagage ou démonter leurs installations.

Co-patronnant la conférence de Genève sur le Proche-Orient, les États-Unis, l'Union soviétique et l'ONU devront, estime-t-on

Proche-Orient. "Ma visite à Damas a pour but d'échanger des points de vues avec le gouvernement syrien, le chef de l'État Hafez Assad, le ministre des Affaires étrangères Abdel Halim Khaddam et d'autres personnalités sur la situation actuelle au Proche-Orient", a-t-il ajouté. M. Waldheim a refusé de commenter l'éventualité d'un renouvellement du mandat de la FNUOD (Force des Nations-Unies pour l'observation du désengagement) sur le Golan. "Je dois en discuter avec les autorités syriennes", s'est-il borné à déclarer.

Situation tendue

Pour M. Waldheim, une "solution globale" doit être "trouvée au plus tôt" à la crise du Proche-Orient. M. Waldheim qui a qualifié la si-

tuation actuelle de "tendue et d'extrêmement complexe" a encore affirmé que le problème palestinien devait être résolu "afin de trouver une solution au problème du Proche-Orient".

Restent deux problèmes de taille à résoudre avant la reprise des pourparlers de Genève: la présence de la Jordanie — qui conditionne la participation d'Israël — et l'attitude des États-Unis vis-à-vis des Palestiniens.



Kurt Waldheim "M. Waldheim est aussi habilité à porter les propositions à Tel-Aviv que le secrétaire d'État américain M. Kissinger".

tuation actuelle de "tendue et d'extrêmement complexe" a encore affirmé que le problème palestinien devait être résolu "afin de trouver une solution au problème du Proche-Orient".

Restent deux problèmes de taille à résoudre avant la reprise des pourparlers de Genève: la présence de la Jordanie — qui conditionne la participation d'Israël — et l'attitude des États-Unis vis-à-vis des Palestiniens.

Les pétro-dollars dans la crise économique mondiale

par Daniel Narcisse (collaboration spéciale)

Depuis la dernière guerre du Proche-Orient le monde traverse une conjoncture spécifique sur le plan de l'énergie. Les pays membres de l'Organisation des Pays Arabes Exportateurs de Pétrole (OPAEP) en Octobre 1973 mettaient à exécution contre les pays industriels la menace d'un embargo pétrolier croissant pour obtenir la libération des territoires occupés par Israël et la restauration des droits légaux des Palestiniens.

Dans le domaine économique une situation qualitativement nouvelle apparaissait. Avant la naissance de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) en 1960, les prix anormalement bas et fluctuants fixés par le cartel des compagnies pétrolières servaient de base au calcul des redevances et des impôts dus aux pays producteurs. Dès sa création, l'OPEP se donne pour objectif stratégique l'accaparement de la rente pétrolière en totalité et le contrôle de l'ensemble de la production de brut et même l'acquisition du droit de possession des instruments de production et des sources de production. De 1960 à 1973 les onze pays membres de cet organisme parviennent grâce à leur lutte active à obtenir une stabilisation des prix du marché qui amène en conséquence la stabilité des recettes fiscales. Les cartels perdent au fur et à mesure le pouvoir de contrôle des prix au bénéfice des états producteurs. Au terme de ce cheminement les pays producteurs de l'or noir deviennent à la fois maître des prix et des quantités en attendant de l'être pour les instruments et les sources de production en totalité.

Cette situation sans précédent privilège des pays producteurs autrefois à la merci des cartels multinationaux qui du jour au lendemain se transforment en partenaires important sur l'échiquier international. Aujourd'hui une perspective de hausse des prix ou de contingentement de la production mettent en crise les grands centres industriels. Les pays producteurs de l'or noir dominent la scène économique internationale en affrontant le monde "développé" par la politique commune exprimée au sein de l'OPED et de l'OPAEP. Face à la réaction fébrile des grands pays consommateurs pour juguler la crise quel peut-être le rôle historique des détenteurs de pétro-dollars dans la réalisation du décollage économique des pays démunis et la transformation des structures socio-économiques de leurs propres pays?

Excédents très élevés

Grâce aux revenus du pétrole les pays producteurs réalisent des excédents de devises très élevés. Certains détenteurs de ses capitaux se sont empressés de prendre des participations dans les grandes compagnies industrielles de l'Europe, des États-Unis et du Japon. L'Iran par exemple a investi dans l'usine géante de Krupp. Les pétro-dollars cherchent asile au Canada. Tout récemment deux offres d'invest-

tissement dans l'immobilier ont été fait, l'une s'élevant à \$100 millions et l'autre à \$1 milliard. Partout les milliards cherchent des contreparties intéressantes et stables comme par exemple les "obligations lourdes". Tandis que les nouveaux nantis recherchent la protection de leurs capitaux excédentaires dans des investissements viables; les pays consommateurs assurent le financement du déficit considérable des balances de paiement. Les nouveaux investissements permettent aux industries occidentales qui peuvent surmonter la crise, de se moderniser et de renouveler leurs stocks. Mais si ces investissements assurent aux investisseurs un droit de délibération, ils ne leur donnent pas pour autant la capacité de contrôler la mise en marché et les brevets de protection.

D'autres détenteurs de capitaux préfèrent l'aventure spéculative et introduisent leurs capitaux dans le secteur bancaire. Les pétro-dollars constituent une masse importante des euro-dollars et des euro-emissions. Ces capitaux ont une vitesse de circulation extrêmement rapide sur le marché international et se reconver-tissent en permanence en or ou en monnaie forte. Les grands gagnants de ce circuit restent les grandes institutions bancaires.

La troisième option, la plus réaliste et la plus difficile est celle qui consiste à réinvestir ses capitaux chez soi ou dans les pays les plus démunis du "Tiers-Monde". C'est dans cette perspective qu'a été constituée des institutions comme la Compagnie Financière Arabe dont l'objectif est le promouvoir une infrastructure financière en plein cœur du monde arabe et qui serait capable de mobiliser les revenus pétroliers. Dans cette même perspective peut-être envisagé la création de la Banque Arabe pour le Développement économique de l'Afrique au capital de \$500 millions, et la mise sur pied d'un fond de \$200 millions pour des crédits à taux symboliques aux États Africains. En regard des ressources immenses tirées du pétrole ces contributions constituent une démarche assez timide mais encourageante.

Pour triompher de la crise économique internationale l'intérêt majeur des pays du Tiers-Monde est de maximiser l'utilisation de leurs propres ressources par une technologie appropriée, de détruire la relation de dépendance dans le choix du modèle de développement et plus particulièrement indépendamment de la plupart des relations de diffusion.

Ce qui est devenu aujourd'hui possible avec la rentabilisation des ressources pétrolières peut l'être aussi pour d'autres ressources et un grand nombre de pays appauvris par la domination économique du monde industriel. Le "Tiers-Monde" fournit la moitié des quantités de cuivre, de fer, de zinc qui se consomment dans le monde, 80% de la production de bauxite et d'étain, le 1/3 de la production du nickel. Aujourd'hui enfin se profile à l'horizon pour tous les pays exploités la chance historique d'une rentabilisation des richesses naturelles et des possibilités réelles de se libérer de la problématique de l'anti-croissance.

Arafat à Moscou

Nouvelle offensive diplomatique de l'OLP sur le plan international

M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, a quitté Damas hier après-midi à destination de Moscou à la tête d'une délégation palestinienne. Cette visite répond à une invitation adressée par le gouvernement soviétique à M. Arafat.

par Gérard Castoriades envoyé spécial de l'AFP DAMAS — L'Organisation de libération de la Palestine a lancé une importante offensive diplomatique sur le plan international en vue d'obtenir que le plus grand nombre possible de gouvernements appuient l'inclusion d'un représentant palestinien dans les délégations arabes en cas de reprise de la conférence de Genève sur le Proche-Orient, apprend-on à Damas de source bien informée.

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP a quitté à cet effet hier après-midi la capitale syrienne pour Moscou, à la tête d'une importante délégation comprenant notamment six membres du comité central de l'organisation palestinienne, ainsi que M. Khaled Fahoum, président du conseil national — qui fait office de Parlement palestinien — et M. Zouheir Mohsen, chef du département militaire de l'OLP et de l'organisation pro-syrienne "Al Saika". M. Arafat, qui a été salué à son départ de Damas par l'ambassadeur de l'URSS, M. Noureddine Mohiedin, va examiner avec les responsables soviétiques les moyens de coordonner l'action diplomatique en cas de reprise de la conférence de Genève, indique-t-on de même source. Dans cette optique, apprend-on de source sûre, le général Abdel Razzak Yehia, ancien chef d'État-major de l'armée de libération palestinienne, a

été nommé directeur du bureau de l'OLP à Moscou. Le général Yehia rejoindra son poste dans les semaines à venir.

Les Palestiniens, indique-t-on de source syrienne, sont disposés à se tenir dans un premier temps à l'écart de la conférence de Genève — si sa reprise se concrétise — jusqu'à ce que leur présence au sein de la conférence soit jugée opportune.

Également désireux de voir les pourparlers israélo-arabes reprendre au plus tôt, M. Arafat et les autorités syriennes, d'accord sur ce point, ne voudraient pas donner à Israël un prétexte pour ne pas se rendre à Genève, ajoute-t-on de même source.

On fait remarquer à ce propos dans la capitale syrienne que c'est grâce à l'Union soviétique qu'il a été possible d'obtenir des déclarations américaines qui, tout en mettant l'accent sur la nécessité de reprendre au plus tôt la conférence de Genève, prennent en considération "les intérêts légitimes de tous les peuples de la région, y compris ceux du peuple palestinien", comme stipule le communiqué final des entretiens de Vladivostok.

On soulignait également hier à Damas "qu'après plus de six mois de statu quo sur les fronts arabo-israéliens, en dépit des navettes du docteur Henry Kissinger au Proche-Orient,

c'est à l'Union soviétique que revient le mérite d'avoir lancé le coup d'envoi de la 2ème phase des négociations de Genève", réussissant ainsi, estime-t-on ici, une "percée diplomatique" dans la zone.

Restent deux problèmes de taille à résoudre avant la reprise des pourparlers de Genève: la présence de la Jordanie — qui conditionne la participation d'Israël — et l'attitude des États-Unis vis-à-vis des Palestiniens.

L'atelier de bijoux ANDRÉ GRATTON inc

6979 rue St-Hubert Montréal 328 273-2188



Boutique VIROUETTE Enr. 935-3225 1611 ouest rue Ste-Catherine

ON A LA SAVEUR POPULAIRE

Frais comme la rosée, doux comme le matin, c'est le cidre mousseux que l'on boit et apprécie toujours, c'est la Rosée Laurentienne, celui auquel les experts du 5e concours de qualité des produits alimentaires ont décerné la médaille d'or dans la catégorie des mousseux semi-doux. Le cidre Rosée Laurentienne de Cidrobec.

c'est le mousseux le plus vendu au Québec

MEDAILLE D'OR DE LA QUALITE EN 1974
Ministère de l'Industrie et du Commerce, catégorie mousseux semi-doux.

éditorial

A la recherche du parti perdu

Quand un parti pense et que l'autre gouverne, le peuple est mal servi. Par conséquent, un Québec administré par le seul Parti libéral et secouru par le seul Parti québécois ne reçoit pas sa juste ration de défis et de suggestions. Heureusement pour le Québec, heureusement aussi pour le Parti québécois, un vent nouveau semble avoir accompagné le choix de M. Claude Des Rosiers à la présidence du Parti libéral.

Le fait de régner sans opposition, on le sait, corrompt n'importe quel régime. Ce qu'on sait moins bien, en revanche, c'est qu'à penser seul, on risque tout autant de sombrer dans le simplisme et la fatuité. Quand M. Drapeau ou M. Bourassa règne avec trop de facilité, la démocratie en prend pour son rhume. Mais la démocratie court des risques aussi inquiétants lorsqu'un seul parti politique se donne le mal d'élaborer une doctrine. Dans le contexte actuel, le Parti québécois jouit depuis déjà trop longtemps de ce douteux avantage: puisqu'il pose des questions que les autres formations politiques préfèrent escamoter, il parle volontiers en tranquille propriétaire des lumières et de la sagesse. Si, en dehors de son cercle d'influence, quelqu'un d'autre se donne le mal d'étudier en profondeur la nomination des juges, de se pencher sur le sort des Haïtiens, de remettre en question notre coopératisme, le Parti québécois sera contraint à plus d'analyse, à plus de rigueur. Prétendre que le monopole du pouvoir corrompt autrui et ne pas se douter que l'exclusivité de la recherche politique compromet sa propre vigueur intellectuelle, c'est se faire gravement illusion.

Sous peine de se faire croire, comme un Drapeau ou un Bourassa, au-dessus des risques de vieillissement et de complaisance, le Parti québécois ne peut donc que se réjouir de constater chez ses adversaires un renouveau de la recherche politique et sociale. A lui de puiser dans cette évolution inattendue du Parti libéral de quoi faire lui-

même un nouveau bond en avant. Quand des idées méritent de vaincre, on gagne à les faire valoir contre un concurrent de taille. L'emporter sur un rustaud dans un débat intellectuel n'a jamais grandi personne.

Reste à savoir si le Parti libéral est prêt à s'engager vraiment dans la voie que lui indique son nouveau président. On peut en douter. En effet, un parti qui détient le pouvoir ne jouit jamais d'un champ de manoeuvre aussi étendu qu'un parti d'opposition. En outre, ceux qui, à l'intérieur du parti, devraient constamment entretenir la capacité d'étonnement et de remise en question se sont révélés jusqu'à maintenant tristement incapables d'oublier leurs propres intérêts.

Dans un parti gouvernemental, les militants n'osent guère hausser le ton. S'ils se déclarent insatisfaits des comportements gouvernementaux en matière de relations de travail, ils embarrassent le ministre du Travail. Un congrès péquiste s'engueule moins souvent dans de semblables inquiétudes. Ajoutons à cela que le premier ministre ne facilite pas les choses à ceux qui voudraient, au nom du progrès social, secouer un peu leur gouvernement: M. Bourassa, à titre d'exemple, n'a prononcé en fin de semaine que des paroles lourdes de la plus traditionnelle partisanerie. Loin d'encourager ses militants à redresser la nuque et à nourrir le gouvernement de leurs suggestions et de leurs critiques, M. Bourassa s'est borné à asséner des affirmations dont même les fanatiques les plus orthodoxes commencent à douter. Par exemple, "la Baie James coûtera \$12 milliards". Par exemple, "le nucléaire coûte 16% de plus et pollue davantage". Par exemple, "nous créons les emplois au rythme de 75,000 par an". Quand le chef parle ainsi le langage du contentement béat et de l'affirmation sans nuance, comment un militant se sentirait-il encouragé à oser des réflexions "hérétiques"?

Le Parti québécois, au fur et à mesure qu'il s'approche davantage du pouvoir, subit des tentations analogues. Au lieu de laisser les résolutions douteuses et les "canards" prendre leur envol, les représentants de l'exécutif du parti interviennent maintenant beaucoup plus tôt pour faire sentir ou bien l'illogisme du projet ou, tout simplement, l'effet désastreux qu'il peut avoir sur la campagne du parti. S'il en est ainsi dans un parti d'opposition, qu'on imagine quel courage il faudra à un militant libéral pour heurter un ministre ou pour dépeigner M. Bourassa.

Il est vrai que la commission politique, à l'intérieur du Parti libéral, pourrait jouer mieux que quiconque ce rôle de catalyseur et de stimulant. Les militants et même les ministres ne sauraient se scandaliser, en effet, si la commission politique faisait largement écho à de nouvelles préoccupations sociales ou explorait publiquement et virilement les possibilités d'un nationalisme économique québécois: la commission politique ne ferait que son devoir si elle forçait le parti à regarder ce qui se passe à l'extérieur et ce qui lui pend au bout du nez. Malheureusement, la commission politique du Parti libéral, loin de donner lieu à de vigoureuses explorations en dehors des ornières partisans, a sombré plus souvent qu'à son tour dans le favoritisme le plus mercantile. Entendre un Guy Morin parler d'ouverture sur le monde pendant que le même monsieur s'emploie à remplir de contrats gouvernementaux les coffres de son agence de publicité, voilà qui interdit d'attendre quoi que ce soit de stimulant de cette commission.

M. Des Rosiers a tenu des propos qui promettent des jours plus stimulants aux Québécois et aux militants péquistes. Malheureusement pour le nouveau président du Parti libéral, ni son chef ni les membres de la commission politique ne les ont entendus.

Laurent Laplante

commentaires

De l'aspirine à la moto-neige

Le président de l'Office des professions du Québec, Me René Dussault, doit soumettre sous peu au ministre responsable de ce nouvel organisme créé par l'Assemblée nationale du Québec l'année dernière, ses recommandations relatives au projet de règlement de l'Ordre des pharmaciens. En vertu de la loi 250 créant l'Office, les corporations sont autorisées à édicter leurs règlements qui entrent en vigueur une fois publiés dans la Gazette officielle du Québec.

Le projet de règlement de l'Ordre des pharmaciens est simple. Il dit à toutes fins utiles dans les articles 2.01, 2.02 et 2.04 qu'une pharmacie doit être une pharmacie et non un carrousel de fausses aubaines et d'attrapes à l'américaine qui se sont multipliées chez eux et ici au cours de la dernière décennie. Pour en arriver là, il faut qu'il y ait eu exagération quelque part. Les lobbies financiers qui sont derrière des "pharmaprix" et les chaînes de pharmacies qui offrent de tout à leurs clients, de l'aspirine à la moto-neige, peuvent crier à tous les diables qu'ils sont lésés dans leur droit de faire commerce, il demeure que la profession de pharmacien a été mercantilisée au-delà de limites qui dépassent une certaine décence.

Il en va de même pour la publicité des médicaments. A voir et à entendre les réclames publicitaires à la télévision autour de médicaments-miracles, on se demande si la presque totalité des Québécois ne sont pas des morts en sursis, de grands malades qui s'ignorent ou des prototypes d'une espèce en voie d'extinction.

Dans un mémoire de facture douteuse soumis par un avocat de Montréal, Me Claude Tellier, au nom

d'un "groupe de pharmaciens" (sic) — groupe comme par hasard non identifié — il est question de la publicité comme un corollaire fondamental du droit de faire commerce, du droit du consommateur à être informé, et autres pieuses invocations qui ne cachent en vérité que les appétits de profits de commerçants plus soucieux de leurs comptes d'exploitation que de la santé publique.

Dans toute société qui se respecte les droits des individus sont subordonnés aux exigences du bien commun et à la satisfaction des intérêts de l'ensemble social. Un droit absolu et intangible de publicité, cela n'existe pas. Surtout dans un domaine qui touche à la santé publique.

Il faut donc, à quelques réserves près au niveau des moyens pour favoriser la pleine et entière accessibilité aux médicaments, à toute l'heure du jour et de la nuit, appuyer les tentatives de l'Ordre des pharmaciens du Québec de faire le grand ménage dans une profession para-médicale qui risque de sombrer corps et biens dans le négoce le plus trivial.

Lentement, mais aussi sûrement que cela est possible, le Québec se raffine et se civilise. Le projet de réglementation de l'Ordre des pharmaciens eut été inimaginable il y a quelques années tant sont puissants les intérêts financiers des grandes compagnies pharmaceutiques. Ils doivent être mis au pas et rigoureusement contrôlés, au nom du bien commun, bien sûr, mais aussi au nom d'une profession qui doit tirer ses titres de noblesse ailleurs que dans la vente des hot-dogs.

Yves Michaud

Question de principe ou d'argent?

Le problème des prêts et bourses aux étudiants n'est pas d'aujourd'hui, même s'il a occasionné hier une grève des étudiants d'un peu plus de la moitié des Cégeps. Il remonte au temps des batailles "épiques" en faveur de la gratuité scolaire, à la fin des années '50. L'Association générale des étudiants de l'université de Montréal (AGEUM), les Associations générales d'étudiants des collèges classiques, et un peu plus tard, l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) en avaient fait leur cheval de bataille.

Ces organismes étudiants, maintenant tous décadés, ont gagné certains points quant au grand principe qui sous-tendait leur action: l'accessibilité générale à l'éducation. La réforme de l'éducation des années '60 a ouvert la porte des collèges et des universités à plus d'étudiants. Du moins en principe. En pratique, ce n'est pas le cas, semble-t-il.

Des études effectuées dans les universités ces dernières années ont démontré que ces institutions de haut savoir ne sont toujours fréquentées en majorité que par une certaine classe de la société, que les fils d'ouvriers et de cultivateurs s'y font rares. Par la révolte actuelle des étudiants des Cégeps, on prend encore une fois conscience qu'il ne suffit pas d'établir de bons principes pour qu'automatiquement les étudiants, auxquels on ouvre grands les bras, aient dans leur assiette leurs trois repas par jour et dans leur

porte-monnaie, l'argent nécessaire au paiement de leurs cours, de leur matériel scolaire et de leur pension s'ils vivent ailleurs que chez papa-maman.

Le ministre Cloutier a plaidé coupable au nom de ses fonctionnaires. Bravo. Mais maintenant qu'est-ce qu'on fait?

Des fonds de secours peuvent prendre soin des besoins immédiats et sauver des sessions d'études. Mais les étudiants ont raison lorsqu'ils disent que c'est une mesure insatisfaisante. Cela ne règle pas la question des prêts et bourses dont on peut questionner les critères d'administration; cela ne règle pas le problème de l'insécurité financière que des centaines d'étudiants doivent vivre annuellement, obligés qu'ils sont de quêter le droit d'étudier et de se nourrir trois fois par jour.

Cela ne règle surtout pas la vieille question qu'on est en droit de re-poser aujourd'hui: à quand l'accessibilité générale aux études à tous les niveaux, c'est-à-dire l'égalité des chances pour toutes les classes sociales face à l'éducation? Si la gratuité scolaire pour tous n'est pas encore possible avec nos budgets (ce qui reste à être prouvé), il serait au moins grand temps qu'on étudie d'autres formules que celle des prêts et bourses qui, depuis ses débuts, ne réussit qu'à faire des mécontentés.

Paule Beaugrand-Champagne

En deuil de Québec-Press

Un journal qui était une école de politique

C'est la mort dans l'âme que j'apprends que Québec-Press cesse de paraître après le numéro du 10 novembre.

Comment les Québécois ont-ils pu ne pas apprécier l'importance de ce journal? Pour ma part, dès que j'ai eu la chance de le connaître lors de la "terre '70", j'ai été séduit et je n'ai manqué la lecture d'aucun numéro depuis. J'ai regretté mille fois de ne pas être riche pour ne pouvoir les aider davantage. Québec-Press était pour moi dans la prison du monde infecté d'aujourd'hui une lucarne d'où m'ar-

rivait un peu de lumière et un peu d'air frais.

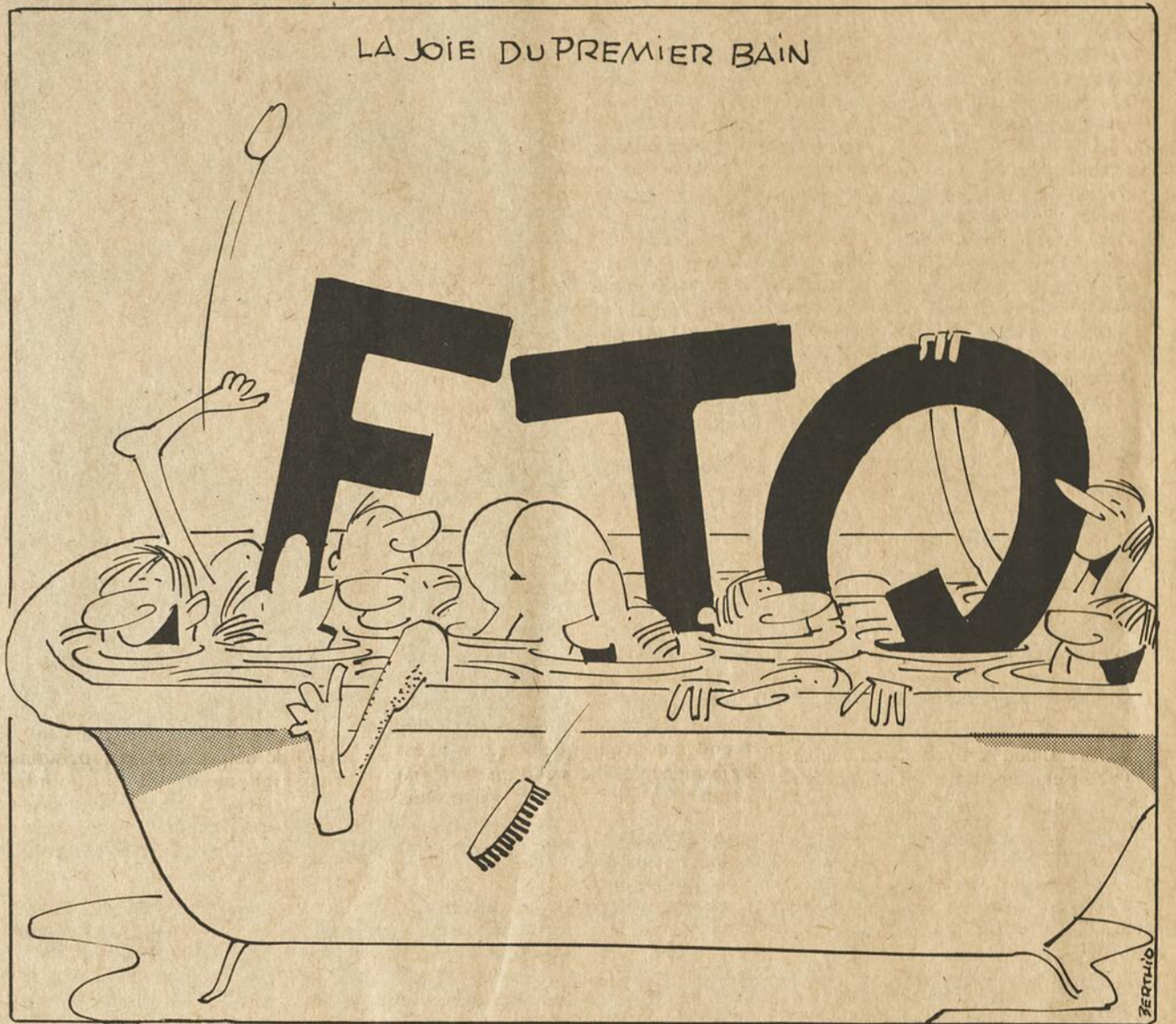
Québec-Press a été pour moi une véritable école de politique nationale et internationale et m'a appris à voir au-delà des apparences.

Québec-Press ne n'a pas semblé moins important après la parution du JOUR que je lis fidèlement avec grand intérêt. Les deux journaux se complètent et sont également indispensables.

À ce propos, il me vient ce matin une idée. Pourquoi LE JOUR n'aurait-il pas une édition du diman-

che qui serait entièrement préparée par l'équipe de Québec-Press? N'y aurait-il pas moyen de faire un arrangement en ce sens? Le nom du journal pourrait être par exemple "Québec-Press via Le Jour". Ce serait un bon moyen de faire connaître Québec-Press aux lecteurs du Jour en le faisant survivre pour ceux qui l'aiment. De toute façon, un gros merci à toute l'équipe de Québec-Press. J'espère pour vous des jours meilleurs.

Annette Collin Longueuil



vous avez la parole

Il faut associer l'idée d'indépendance à celle de la souveraineté populaire

On peut réclamer que le programme du Parti Québécois comporte l'engagement de tenir un référendum avant la proclamation de l'indépendance non par électoralisme, non par "étapisme", mais par principe.

Parmi les idéaux qui nous ont mobilisés pour fonder le Parti Québécois, il y avait celui de la participation. Nous trouvions insatisfaisant le fonctionnement actuel de notre "démocratie". Nous n'acceptons pas cette tradition qui veut que parce qu'une personne a été élue à un poste de conseiller municipal, de maire ou de député, elle devient une fois pour toutes dépositaire du pouvoir et n'a de comptes à rendre qu'à la fin de son mandat. Nous voulions autre chose. Nous voulions façonner une démocratie dans laquelle les élus seraient le plus souvent possible en contact avec les citoyens, pour être les interprètes fidèles et les exécutants dévoués des volontés populaires.

Dans la future constitution du Québec, ceci devrait se traduire entre autres choses par un droit d'initiative de la population le pouvoir d'abroger des lois qui lui déplaisent ou d'introduire des lois auxquelles les législateurs n'ont pas voulu penser. Ce droit est exercé couramment dans des pays comme la Suisse et, plus près de nous, dans beaucoup d'endroits aux États-Unis. On se souvient, par exemple, du vote qui, au Colorado, a forcé les autorités à renoncer à la présentation des jeux olympiques d'hiver. On peut être parfois déçu des verdicts rendus lors de ces référendums, car il n'est pas rare que les populations se montrent plus conservatrices, ou plus prudentes que nous le souhaiterions. Mais vouloir la participation, c'est aussi respecter les choix d'une majorité et c'est nous imposer la tâche de la convaincre si quelque chose nous tient à coeur.

Pour le peuple québécois, l'indépendance sera l'événement le plus important depuis non pas 1867, mais depuis la conquête. Je ne pense pas que le pouvoir de proclamer l'indépendance doit être conservé entre les mains des 110 députés à l'Assemblée

nationale. Je crois que les candidats du Parti Québécois devront s'engager à remettre au peuple le pouvoir de prendre, par voie de référendum, la décision la plus importante mais aussi la plus exaltante qui peut lui être présentée. Qu'importe le précédent de la confédération! John McDonald, ce n'est pas notre idéal de démocratie!

Il ne s'agit pas de diluer l'idée d'indépendance. Il faut continuer à faire ressortir avec force l'urgence de l'indépendance, en soulignant la paralysie de plus en plus grande d'un gouvernement sans énergie, mais aussi sans pouvoirs. Mais il faudra associer l'idée d'indépendance à celle de souveraineté populaire, d'une souveraineté populaire exercée directement, sans intermédiaires. Il faudra rappeler à chaque électeur que s'il vote Parti Québécois, il doit être prêt à assumer ensuite la responsabilité de contribuer personnellement, au cours d'un référendum, à déterminer l'avenir de la nation québécoise. Il faudra lui dire que s'il vote Parti Québécois, il vote pour un parti qui exige l'indépendance du Québec. Mais, il est temps de s'entendre entre nous, au Parti Québécois, pour lui dire aussi que pour nous, malgré les traditions britanniques auxquelles certains semblent tenir un peu trop, la décision de proclamer l'indépendance ne doit pas être réservée aux 110 députés à Québec. Elle doit être prise par l'ensemble de la nation, de la façon la plus solennelle, la plus claire et la plus démocratique.

Thomas Somyzynsky Sherbrooke

vous avez la parole
LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. À la machine à écrire de préférence. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.
Les manuscrits ne seront pas rendus.

Les employés féminins du gouvernement

Lors du dernier Conseil syndical qui se tenait à Québec sur le projet de Convention collective 1975, je demandais de rescinder une décision antérieure concernant le Plan de classification pour le corps des Employées de secrétariat.

Qu'en est-il du droit de promotion égal pour les employés féminins du gouvernement? En 1972 la main d'oeuvre chez les fonctionnaires (employés syndiqués) se répartissait comme suit: hommes: 12,239 — 55.3%; femmes: 9,892 — 44.7%. En juin 1974, 2 corps d'emploi, qu'on peut identifier à des corps strictement féminins: Employées de secrétariat 4,066 F. Salaire minimum: \$4,935. Salaire maximum: \$7,599. Les dactylographes: 1151 F. Salaire minimum: \$4,867. Salaire maximum: \$5,729. Ce qui fait un total de 5,217 femmes.

Sur 9,000 à 10,000 employés féminins près de 52% sont dans des emplois sous-payés. Les Employées de secrétariat sont mal classifiées, mal rémunérées. Nous bénéficions d'avancement dans ce corps d'emploi selon le grade qu'occupe le patron (professionnels, attachés d'administration etc...). C'est un corps d'emploi subalterne (manque de considération etc...). Bref je demandais qu'une étude soit faite des problèmes particuliers que rencontrent ces employées. Le Président général et le Conseil Syndical n'ont pas jugé bon d'acquiescer à ma requête, de ce fait les 5,217 femmes.

Travail égal/Salaire égal/Droit de promotion égal!

Lysette Bellavance
Déléguée officielle
Industrie et Commerce



le fond des choses

Des intérêts canadiens mis en cause

Qui ne veut pas des Haïtiens?

"Ca qui pas bon pou chate, pas doué bon pou macoute"
"Ca qui pas bon pou ou pas fais m'l"

(proverbes haïtiens)

Qui ne veut pas des haïtiens, monsieur le ministre, qui? Personne. Alors pourquoi vous entêter, contre vents et marées, sous le prétexte d'une procédure qui vous permet, de toute façon, d'exercer votre clémence pour des raisons d'ordre humanitaire?

Nous en resterons là, monsieur le ministre, si vous le voulez bien, puisque vous semblez croire, jusqu'à preuve du contraire, dites-vous, que les ressortissants haïtiens n'ont rien à craindre à regagner leur pays; puisque vous semblez ignorer tout de ce pays, de ces postes frontalières à l'entrée et à la sortie de chaque ville et village, où ne passe pas qui veut. Nous y sommes allés, monsieur le ministre; nous en savons quelque chose. Vous souvenez-vous de l'appel au lambi du marron de Saint-Domingue?

Pourquoi ne pas les accepter, tous, les haïtiens? Pourquoi? Vous nous parlez de règles à suivre. Alors pour quelles raisons précises, j'insiste, avez-vous refusé ceux d'entre les haïtiens qui sont passés devant votre commission? En quoi ne répondent-ils pas aux normes. En quoi? Et quelles sont ces normes? Nous voulons savoir.

Se pourrait-il que sous la faiblesse de votre argumentation, se cachent d'autres raisons? Nous serait-il permis de croire qu'il vous faille protéger quelques intérêts économiques. Nous n'avons pas encore parlé, monsieur le ministre, de ces sous qui font tic-tac aux cadrans des matraques. Nous n'avons pas encore dénoncé l'impérialisme canadien en Haïti.

Vous a-t-on bien renseigné sur la situation? A constater l'acharnement que vous mettez à défendre vos positions, c'est à n'en pas douter. Vous connaissez donc fort bien les tractations inextricables que tissent les canadiens avec le régime Duvalier. Qu'il s'agisse de TELECO pour le téléphone, de la compagnie MIRON, de la SEDREN pour les mines de cuivre, de BONANZA PETROLEUM de Calgary pour les pétroles (contrat de 35 ans), de la N.H.N.S.E.D.A. qui assure le monopole de construction et de location, pour cent ans, des unités d'habitation ou de la Chaîne Touristique des Caraïbes et son holding Canado-suisse qui monopolise un septième du territoire haïtien, au sud de l'île, et, tout cela, sans compter la Banque royale du Canada et celle de la Nouvelle-Écosse.

À partir de quelle information, monsieur le ministre, vous appuyez-vous pour affirmer aussi péremptoirement qu'il n'y a rien à craindre à regagner ce pays dont un cinquième de la population vit en exil?

Prouvez-moi, de grâce, nous en sommes là, que j'appartiens à un pays qui a le sens de l'honneur, le respect de la liberté, un pays qui tient à assurer la défense des droits de l'homme, à moins que là encore j'entretienne beaucoup trop d'illusions et que de tels principes ne valent, pour vous, que ce qu'ils entretiennent de privilèges et de passe-droit?

Monsieur le ministre, revisez, non seulement les cas que vous avez refusés, mais votre politique aussi... Le contraire ferait que l'on pourrait difficilement entretenir davantage le respect qu'on doit à votre autorité et votre place ne serait plus, en ce moment,

à Rome ni même, plus tard, dans ce gouvernement.

Monsieur le ministre, je conserve encore, malgré tout, un certain sens des civilités qui m'empêche de ne pas vous prier d'agréer l'expression de ma très haute considération.

Jean-André Leblanc,
étudiant
en sciences politiques
Ottawa.



Photo Antoine Deslères

L'enseignement de l'histoire

Un débat qui progresse de façon heureuse

par René Durocher président de la Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ)

Contrairement à votre correspondant, M. Roger Saucier, professeur de didactique à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, nous croyons que le débat sur l'enseignement de l'histoire a fait des progrès considérables depuis quelques mois. À la suite d'une vigoureuse campagne d'information menée par de nombreux citoyens et de nombreux organismes dont la Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ), la population a appris avec stupéfaction la situation déplorable de l'enseignement de l'histoire au secondaire.

Déjà, la CECM a décidé que tous les étudiants du secondaire seraient tenus de suivre un cours d'histoire nationale. La Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec a voté, lors de son récent Congrès, en faveur de l'enseignement de l'histoire et en particulier de l'histoire nationale. M. François Cloutier, ministre de l'Éducation, déclarait lors de ce même Congrès qu'il envisageait la possibilité de rendre l'histoire obligatoire au secondaire. Même si notre campagne est bien amorcée, il faut la continuer car le ministre ne fait "qu'envisager la possibilité" et les

commissaires eux, d'après les rapports de presse, étaient quelque peu confus malgré la précision de la proposition qu'ils ont votée. M. Saucier prend pour acquis que notre cause est déjà gagnée et il conclut que nous ne sommes pas plus avancés ayant omis de nous préoccuper de didactique. Je lui ferai remarquer, modestement et logiquement, que si l'histoire n'est pratiquement plus enseignée dans nos écoles, la didactique ne nous sera guère utile!

En fait, nous sommes plus avancés parce qu'en posant le problème de l'enseignement de l'histoire, nous avons contribué à ouvrir un débat fondamental sur la nature du cours secondaire. À preuve, la réflexion du ministre Cloutier qui disait lui-même aux commissaires, en parlant de l'enseignement de l'histoire: "Ceci nous oblige à revoir un concept qui a présidé à la réforme scolaire: la multiplicité des options au secondaire. Il y a peut-être eu là, non pas de l'improvisation, mais une démarche qui aurait peut-être dû davantage tenir compte des grandes orientations sociales du Québec. En nous éloignant d'un cadre obligatoire d'études, je ne suis pas convaincu que nous ayons eu raison."

Nous avons aussi été amenés à nous interroger sur la politique de décentralisation prônée en certains milieux. Selon nous, il appartient au MEQ de déterminer les programmes d'enseignement au secondaire. Ceux-ci ne doivent pas être laissés à l'arbitraire de chaque commission scolaire qui invoque tantôt les prérequis des CEGEP et des universités, tantôt les hypothétiques exigences du marché du travail pour supprimer l'enseignement d'une discipline aussi fondamentale que l'histoire.

Un problème auquel votre correspondant fait allusion et que, délibérément, nous n'avons pas voulu aborder c'est celui de savoir si l'histoire nationale signifie histoire du Canada ou du Québec. Individuellement, nous avons notre opinion sur la question de savoir s'il y a une ou deux nations au Canada. Jusqu'à ce que le problème soit solutionné par la société québécoise, il persistera quelque ambiguïté sur le sujet... Il n'appartient pas à la SPHQ de décider pour le peuple québécois. Cependant, comme professeur, nous sommes bien conscients qu'un programme d'histoire nationale doit être centré sur la réalité sociologi-

que et culturelle qui est celle de l'étudiant, c'est-à-dire le Québec.

Il nous semblait plus urgent que soit rendu obligatoire le cours d'histoire nationale (H.41) que d'en discuter le contenu; d'autant plus que ce programme, tel qu'il existe, n'empêche pas les professeurs de donner un enseignement convenable. Il nous paraît évident, toutefois, que ce programme, s'il devient obligatoire, devra être révisé et adapté aux différentes clientèles scolaires. C'est pourquoi nous nous inquiétons sérieusement du retard que met le MEQ à prendre une décision. Espérons que le ministre cessera de tergiverser et que nous pourrions, ministère et enseignants, élaborer des solutions provisoires pour septembre 1975.

Pour nous, de la SPHQ, cette question de l'enseignement de l'histoire nationale obligatoire n'est qu'une des préoccupations de notre Société. Depuis plusieurs années, les professeurs d'histoire, avec une rare conscience professionnelle, ont fait des efforts considérables pour améliorer l'enseignement de leur discipline. Il est certain que si nous désirons en finir au plus vite avec cette question, c'est parce qu'elle est essentielle et parce que nous souhaitons vivement consacrer le meilleur de nos énergies à la qualité de cet enseignement, comme le souhaite M. Saucier.

Quant à l'histoire locale dont il nous parle avec enthousiasme, cela nous paraît intéressant. Soit dit en passant, ses collègues ne demandent pas mieux que d'être mis au courant de ses recherches et de ses expériences. D'ailleurs, en utilisant le Bulletin de notre Société, que nous distribuons à sept cents professeurs d'histoire, il pourrait recueillir des suggestions et des critiques qui lui permettraient de poursuivre et d'évaluer son expérience. Personnellement, je veux bien qu'on initie un jeune à l'histoire en partant de son milieu et en mettant l'accent sur la civilisation matérielle mais cela ne saurait remplacer la nécessité d'un cours d'histoire nationale comme paraît l'insinuer, à certains moments, M. Saucier.

Finalement, son plaidoyer pour une histoire humaniste "dépolitisée" me laisse perplexe. Je me demande le sens de son humanisme si celui-ci exclut une des dimensions fondamentales de la vie collective, c'est-à-dire la politique. De plus, je ne vois pas comment on pourrait étudier l'histoire de son pays — même au strict point de vue social et économique — sans traiter de certains événements et de certains problèmes politiques. Ce serait une histoire singulièrement biaisée que celle où l'on éviterait d'analyser la Conquête, la Rébellion de 1837, la Confédération ou le duplessisme sous prétexte de faire une "authentique histoire du Québec dépolitisée".

Peut-être aussi, M. Saucier a-t-il voulu, plus ou moins, confusément attirer notre attention sur le vieux problème de l'objectivité. Je me garderais bien d'ouvrir ici ce débat, sauf pour noter que trop souvent les tentatives pour aseptiser l'histoire ont pour effet, sinon pour but, de la rendre insignifiante ou de promouvoir le respect du statu quo.

René Lévesque

Les libéraux et la décomposition tranquille

Cela vous rajeunit son homme, d'entendre un Claude Desrosiers, nouveau président du Parti libéral provincial, aspirer publiquement à "prendre ses distances" par rapport au cabinet Bourassa! La dernière fois qu'un refrain du genre avait servi, si j'ai bonne mémoire, c'était alentours de 1967, vers ce moment où quelques centaines d'entre nous, profondément dégoûtés par la sclérose du vieux parti et son inaptitude à se renouveler, même dans l'opposition, décidions de quitter ses rangs.

C'était, en pratique, la fin de cette expérience de démocratie interne que des hommes comme Georges-Émile Lapalme, Jean-Marie Nadeau, Jean-Louis Gagnon, avaient lancé pendant cette traversée du désert que furent pour les libéraux les longues dernières années de Duplessis. Sous le nom de Fédération libérale, cette aile marchante parvint alors à recruter, chez les "professionnels", dans les syndicats, à l'université, une bonne partie des esprits les plus compétents et vigoureux de l'époque. Il y avait là du mouvement, des idées, un goût fécond de ranimer d'abord une vie démocratique qui étouffait depuis 15 ans, et puis aussi d'ouvrir au plus vite les voies d'un développement moderne et d'une reprise en mains de l'économie, encore incertaine et souvent romantique mais sincèrement voulue, ou en tout cas rêvée...

Le programme libéral de 1960 fut le fruit le plus tangible, nettement "progressiste" pour l'époque, de cette riche période d'ébullition. Comme tant d'autres, je me souviens d'avoir été emballé, au point de faire le saut dans cette arène politique qui, brusquement, redevenait le vrai lieu de l'action. Puis, pendant quelques brèves années, en dépit des éteignoirs professionnels de la "machine" et des pressions insidieuses et persistantes de la caisse, ce programme demeura la feuille de route du gouvernement: éducation, politique sociale, richesses naturelles, finances (Caisse de Dépôt), dégelage laborieux de l'emprise fédérale, amorce d'une présence internationale, voirie, etc., sur tous les plans c'était comme une explosion de remises à jour en même temps que d'inventions, souvent gauches, approximatives, mais d'où commençait vaguement à se dégager quelque chose comme un "modèle québécois". Tout cela, accompagné d'une effervescence culturelle dont la créativité était saisissante, mérita à ces années 60 ce titre (forgé d'abord en anglais, sauf erreur) de révolution tranquille...

Puis, hélas, le "vieux homme" reprit le dessus. Quand Bourassa apparut, à la veille de 70, propulsé à la chefferie par les ef-

forts conjoints des rouges fédéraux, des bailleurs de fond et de la belle-famille, c'était de nouveau, plus que jamais, dans tous les sens folkloriques du mot, un vieux parti. Les cinq années qui ont suivi n'ont été qu'une constante et de plus en plus déprimante démonstration de ce fait.

C'a été le règne ininterrompu, d'une année à l'autre plus indiscuté aussi, des goinfres comme des pique-assiette du régime et de ses inlassables faiseurs d'images, en même temps que, de Baie James en "bill" 22, s'accélérait une véritable descente en piqué jusqu'au creux de la vague. L'État québécois, qui émergeait laborieusement de la dépendance séculaire, est retombé dans un colonialisme rampant. La croissance économique n'a été axée que sur la plus désuète — et démodée — des politiques de la sébile. Après l'avoir royalement écoeuré, on est parvenu à se débarrasser, dans le secteur social, d'un Claude Castonguay qui tranchait vraiment trop sur la grisaille de l'ensemble. L'esprit d'invention qui tâchait naguère de se coller avec la réalité n'est plus appliqué, commercialement, qu'à des travaux de marketing, sans cesse plus creuses: projet du siècle, souveraineté culturelle, social-démocratie, etc... Puis, même là, ça s'est essouffé.

On n'avait plus d'idées, ou plutôt on n'osait plus en avoir; maintenant, on va même manquer de formules...

La démocratie interne est morte et enterrée depuis longtemps, comme l'ex-Fédération. Ministres, aboyeurs du caucus et coulisiers, comme autant de "p'tits boss", tiennent la patente en mains, autour d'un chef qui s'enfonçait déjà comme un Duplessis vieillissant dans la morosité des trucs usés et d'un optimisme verbeux que, tout autour, les faits s'entêtent à démentir.

Une remontée se profile à l'horizon, un peu partout dans la société québécoise, mais complètement en dehors de cette espèce de corps étranger qui continue à s'engraïsser à même la substance collective mais curieusement sans contact avec elle. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les résolutions "tableées" d'avance du congrès qui s'est tenu en fin de semaine et ce qui y tenait lieu de débats.

Le pouvoir, c'est connu, corrompt toujours. Or, avant même d'y revenir, en 70, le parti libéral, comme Lazare, sentit déjà... Aujourd'hui, visiblement, c'est la décomposition en marche.

Pour réveiller là-dedans ce souffle qu'appelle M. Claude Desrosiers, c'est un thaumaturge qu'il faudrait.

opinion

Poignée de transfuges en mal d'une Patrie!

Monsieur,

Votre journal, dont on avait voulu un instant attendre une attitude progressiste et libertaire, se révèle être bien le fait d'une poignée de transfuges en mal d'une Patrie. Notre attention a été particulièrement réveillée par votre numéro du lundi 23 septembre (Collectionneurs! à vos classeurs! Intellectuels! à vos poubelles!) où un "éditorial" canonique d'Alain Pontaut venait commodément cautionner le biais nostalgique aux élucubrations jansénistes de Gilles Archambault. Il n'y a pas que l'aberrante pusillanimité de ces deux prophètes qui nous révolte, il y a la volonté sans équivoque d'embrigadement, voire, de conscription mentale dont se targue votre journal qui se veut le porte-parole d'une récidive gauchisante mais n'arrive qu'à être le confessionnal du nationalisme le plus décadent. Pitoyable attitude qui se résume à souhaiter une solidarité populaire autour d'une pensée déléguée, élaborée au nom du peuple et pour son bien, et qui baigne dans le bien-fondé des conventions élitiques des bien-assis qui vous lisent.

Ainsi, tandis que Gilles Archambault fait appel au cliché éculé de la Grande Machine Complexe pour restaurer un "respect" du corps digne des Ursulines, Alain Pontaut, cet européen devenu critique d'art en débarquant en Nouvelle-France, ce critique d'art devenu éditorialiste par appel d'air au JOUR, nous invite à un réarmement moral bien pascalien en vue de la "nécessité communautaire de survie, du projet d'indépendance."

Citant abondamment un juge (français lui aussi) spécialisé en délinquance juvénile, il taxe avec lui de délinquance le commun des jeunes que leur critique de la société "engage sur la pente de la négation, de l'égoïsme désœuvré" moving right along folks, attribuant cette délinquance de la foi sociale à un "manque total d'aliment moral et une absence quasi-totale de motivation tant individuelle que collective."

MOTIVATION, le mot est lâché. Pontaut voue à la "robotisation esclave de la publicité" ceux à qui "les raisons de lutter, c'est-à-dire de croire, n'apparaissent pas clairement". C'est pourtant lui qui parle de motivation, concept publicitaire s'il en est un, fondé sur la création

d'un besoin chez les autres, pire chez Pontaut, sur le détournement d'une analyse légitime, même si elle éloigne du tribunal tribal.

Pourquoi d'ailleurs l'hypercritique morale et politique jeterait-elle les esprits toutes méninges liées entre les pattes des publicitaires? C'est bien plutôt les jeunes couples péquistes aux yeux clairs que l'on voit faire risette à leur gérant de caisse populaire et lire Décoram pour savoir quoi acheter au Salon des Métiers d'Art ou chez Roche-Bois. J'ai le goût du Québec et d'un ampli Harmann-Kardon.

Voilà en fin de compte l'audience attentive à vos manchettes patriotardes et aux jérémiades moralisatrices de Pontaut, Archambault et Cie: jeunes cadres syndicalisants mais soucieux de faire baptiser le petit, artistes en quête d'un point d'insertion social ou d'une québecitude évasive, vieilles filles racistes et maitres-draveurs de tout ordre, tous partisans bien sûr du Grand Effort Collectif. Lavons-nous ensemble de la souillure de l'Anglais: projet moral s'il en est un, car tout se tient au jour et le puritanisme prosélyte de vos rédacteurs constitue bien un prérequis à ce vaste recavage national. A quand le prochain éditorial nataliste? La survie du peuple passe par celle du foetus et Jacques-Yvan Morin et Marie-Josée Longchamps prennent les mêmes accents pour vous inviter à procréer au nom de la morale du plus fort, fut-ce numériquement.

Malheureusement, la morale, on sait à quoi ça sert. A cautionner une justice plus hypocrite et plus lâche chez nous que partout ailleurs au Canada. A faire peur aux politiciens susceptibles de permettre aux femmes de disposer de leur vie et de leur corps. A sustenter des éditorialistes-momies aussi dénués d'esprit critique et de conscience que Pontaut, à perpétuer l'optimisme, la confiance, l'espoir et autres avoines populaires. Pour la bonne cause. Pour le jour où vous serez maîtres chez nous.

Martin Dufresne
et Alain Tittley
pour le Collège
de Pataphysique
Montréal

Où irons-nous ?

Cinéma

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934. "Le carnage" et "Joe le fou".

ATWATER II: Plaza Alexis Nehon (niveau du métro) 935-4246. "Airport 75" (étage mode) 1.00, 3.00, 5.10, 7.15, 9.20.

ATWATER II: Plaza Alexis Nehon (étage mode) 931-3313. "The Sting": 7.20, 9.30.

AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 337-2747. "Mised company": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

BERRI: 1280 St-Denis: 878-2424. "Emmanuelle": 12.00, 1.45, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932. "Clamdiggers daughter": 1.15, 4.05, 6.55, 9.45, et "Sensous Suzanne": 12.00, 2.50, 5.40.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Marie en quête de sensations" et "Frères karaté à Bangkok".

CHAMPPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 624-1885. "Serpico": 12.15, 4.50, 9.25. "Billy Holiday chante le blues": 2.30, 7.10.

CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400. "Les orgies de Frankenstein": 2.30, 6.00, 9.30. "Le château des messes noires": 12.35, 4.05, 7.35. sam. dernier spectacle: 9.30.

CHATEAU II: 6956 St-Denis, 271-4400. "Les filles cannibales" et "Nuit d'amour et d'épouvante".

CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le bio infernal": 12.25, 5.05, 8.05, 7.25, 9.45.

CINÉMA 2001: 855 DeCarie, 277-2001. Mardi, mercredi et jeudi: "L'enfant sauvage"; "Les deux anglais et le continent"; "Une belle fille comme moi". Dès 6.00.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "Orange mécanique": 9.35. "L'apouantall": 7.30.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Les Beaux Dimanches": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "La nuit américaine": 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15.

CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Les Beaux Dimanches": 7.30, 9.30.

SALON BLEU: "Lacombe Lucien": 7.10, 9.40.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "The dove": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "L'Arnaque": 7.55. "Sentimental voice": 8.20, 10.00.

DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le magnifique": 7.20, 9.20.

DAUPHIN (Renoir): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Toute une vie": 7.00, 9.30.

ELYSEE: 35 Milton, 842-8053. SALLE RENAISSANCE: "AMACORD": 7.15, 9.30. SALLE EINSTEIN: "Montreal Main": 7.15, 9.30.

ELECTRA: 114 est, rue Ste-Catherine, 522-9177. "Tango du matelas" et "Astrologie sexuelle".

EVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "Ride mister" et "Memories within miss Aggie".

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Lacombe Lucien": 7.10, 9.40.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Les Beaux Dimanches": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FLICK TWIN (THE): 1433 Crescent, 845-1269. Salle mini: "Flash Bulb": 7.00, 2.35, 5.45, 7.20, 8.55, 10.25.

GRANADA: 4353 Ste-Catherine E., 255-

428. "Les orgies de Frankenstein" et "Le château des messes noires": 2.59 Boul. Taschereau, 671-8228. "Pension du libre amour" et "Carotte mécanique".

GREENFIELD: 2: 519 Boul. Taschereau, 671-8228. "Les orgies de Frankenstein" et "Le château des messes noires".

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Les Beaux Dimanches": 7.30, 9.30.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-0707. "Cabaret": 12.45, 2.50, 5.00, 7.10, 9.15.

LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "La pomme, la queue et les pépins": 6.45, 8.15, 9.40.

LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Des filles canibales" et "Mon nom est Shanghaï Joe".

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "Longueuil": 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.00.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. "Les Beaux Dimanches": 7.30, 9.30.

MERCER: 4260 Ste-Catherine 255-6224. "L'excorsite": 7.15, 9.30.

MIDI-MINUIT: 4462 rue St-Denis. "Tango du matelas" et "Astrologie sexuelle".

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-

3570. "The way we where": 2.00, 5.45, 9.40. "The last detail": 12.15, 3.55, 7.50.

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. "Goin down the road": 7.00 "Richard III": 9.00.

PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991. "Gold": 12.40, 2.45, 4.55, 7.10, 9.35.

PARC (Verdun): 7.20 Av. de l'Eglise, 768-2509. "Tango du matelas" et "Astrologie sexuelle".

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Pension du libre amour" et "Carotte mécanique".

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 981-4595. "Odessia file": 7.15, 9.20. Sam. & dim.: 12.30, 2.40, 4.55, 7.15, 9.35.

PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Child under a leaf": 1.30, 3.10, 4.50, 6.30, 8.10, 9.50.

PLACE VILLE-MARIE: Little 577 Dorchester O., 866-2644. "China-town": 1.40, 4.10, 6.40, 9.10.

PLAZA: 6505 St-Hubert, 274-6155. "Marie en quête de sensations" et "Frères Karaté à Bangkok".

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "Female moonbeams": 1.15, 4.00, 6.45, 9.30. "The doctor and his women": 12.00, 2.50, 5.35, 8.25.

SALLE EMILE-LEGAL: 613 boulevard Ste-Croix, ville St-Laurent, 744-1182. "Le fingeur": 5.30 et 9.10. "Le filic et les voyous": 7.30.

SEVILLE 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Earth quake": 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.

SNOWDON: 5225 boul. Décarie 482-1322. "Gone with the wind": 12.00, 3.55, 7.50.

ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "Défense de savoir": 12.00, 3.25, 6.30, 9.55. "L'affaire crazy Capo": 1.40, 5.05, 8.30.

RIVOLI: 6906 St-Denis, 277-4129. "Les ordres": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129. "Pension du libre amour" et "Carotte mécanique".

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges 721-8243. "Tamarinid seed": 1.30, 4.05, 6.35, 9.05.

VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Hottest show in town": 1.00, 2.45, 4.35, 6.20, 8.10, 10.00.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "L'excorsite": 7.00, 9.15. Sam. & dim.: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU): "Des filles canibales": 1.00, 4.30, 8.00. "Mon nom est Shanghaï Joe": 1.40, 4.50, 8.00.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577.

"L'excorsite": 7.25, 9.30.

WESTMOUNT SQUARE: "Harry & Tonto": 12.34, 2.40, 4.40, 6.40, 8.55.

YORK: "Eleven Harrow house": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. "Adam": 7.30. "From here to eternity": 9.30.

Vidéographe: 1608 St-Denis, 842-9786. "La grève de Sorel, en 1937" et "Je demande le vote": deux productions de la C.S.N. Tous les soirs à 8.00 (entrée libre).

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papi-neau: "Les hauts et les bas d'une idée": Sarah Ménard par eux-mêmes"; de Jean-Claude Germain, jusqu'au 14 décembre. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine: "L'ouï-boïte"; de Victor Lanoux, avec Yvon Deschamps et Jean-Louis Roux; jusqu'au 8 décembre. Relâche le lundi.

Variétés

Auditorium du Collège Marguerite-Bourgeois: 4873, avenue Westmount; Jean-Guy Moreau à 20.00. Pour informations: 366-3628.

CAFÉ CAMPUS: 3315 De La Reine-Marie; Relâche.

CASANOUS: (association espagnole) 485, Sherbrooke ouest, 844-3691. Relâche.

L'ÉVÈCHE: (Hôtel Nelson, Place Jacques Cartier); Relâche.

IN CONCERT: (rue Boyer dans le Vieux-Montréal); Relâche.

PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier; Orchestre Symphonique de Montréal; Les Grands Concerts au pupitre: Franz-Paul Decker.

PLACE DES ARTS: Théâtre Maison-neuve; Relâche.

Théâtres

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1200 rue Bleury: "A toi pour toujours la Marie-Lou" jusqu'au 11 décembre, relâche le dimanche.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277. "Quatre à quatre"; de Michel Garneau à 20.30. Jusqu'au 21 décembre.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis: "Le tournant"; de Francoise Dorin; jusqu'au 14 décembre. Relâche le lundi.

PLACE DES ARTS (Théâtre Port-Royal): Commentant samedi: "Les crasseux"; d'Antoine Maillet, à 20.30.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961

IMMEUBLES 100

101 propriétés à vendre
105 propriétés à revendre à vendre
108 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales
120 cottages bungalows
123 administration des propriétés
126 maisons mobiles
128 immeubles
130 chalets à vendre
134 condominiums
138 appartements à vendre
141 entrepôts à vendre
144 commerces à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
154 maisons de pension à vendre
156 bureaux et locaux à vendre

LOCATION 200

202 appartements à louer
204 appartements chalets à louer
207 appartements meubles chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements
212 logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meubles à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerces à louer

MARCHANDISES 300

302 ameublement
305 antiquités à vendre
306 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping
316 caravaning - tentes
319 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cines
325 caméras
328 machinerie
330 matériaux de construction
332 effets de bureau - magasins restaurants
335 tableaux - peintures
338 artisanat
340 tapis - carreaux - linoléum
343 terrazo - céramique
346 machines à coudre
349 lingerie - fourrure vêtements

SERVICES 400

402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste
425 service domestique

429 garderie d'enfants

430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements
transport - camionnage
440 service divers
444 lavage - nettoyage
448 chapeaux - couture - couturière
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

502 administration

503 avis divers
602 activités sociales
605 voyages à Transport
606 ventes de charité
612 encans
620 chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux appels d'offres
635 demandes de soumissions
634 décès
638 remerciements
640 messe

ÉDUCATION 700

712 école de danse
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
723 divers - cours

EMPLOIS 800

800 service de personnel
807 courtes demandes
810 hommes demandés
820 femmes-filles demandées
830 hommes-femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs-coiffeuses demandés
845 emplois demandés

VEHICULES 900

903 bateaux moteurs yachts
905 moteurs automobiles

910 remorques roulettes

914 bicyclettes
918 motocyclettes
923 tracteurs
928 équipements à neige
933 motoneiges
940 avions
944 clinique d'auto
950 réparations autos camions
958 pneus
962 pièces d'auto
970 équipement de garage
973 accessoires d'auto et camions
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 déboussilage peinture
990 autos camions demandés
999 autos à vendre

101 propriétés à vendre

DEUX-MONTAGNE DUPLEX ET BUNGALOW à vendre: \$36,000.00 Tél.: 473-4570.

113 propriétés demandées

Acheteurs de particulier propriété. Bonne condition: \$1,000. comptant 521-7732.

165 divers à vendre

FERME, 76 arpents, bonne maison, système central, bons bâtiments, prix \$30,000.00 PHOTO M.L.S. A PATENAUDE 678-8060 346-4715.

258 chalets à louer

Chalet à louer, Val-Morin, au pied du Mont-Sauvage. Maison luxueuse: 8 1/2, 2 chambres de bain. Équipement moderne, Humidificateur spécial. Ameublement d'époque. Vaste parc. Accès facile en tout temps. 15 décembre/15 mai: \$1,600. chauffage, téléphone, électricité exclus. téléphone: 276-3122 après 8 P.M.

302 ameublement

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207. Beaubien est tél.: 276-9067.

302 ameublement

Armoire de cuisine moderne sur mesure, vanité, arboirite, directement du manufacturier. Estimation 381-9485 588-3929.

332 effets de bureau

Dactylo à vendre: IBM, Olympia, etc. Vente, location, réparation. Tél.: 387-6091. Jour et soir.

350 T.V. stéréos - radios

Manteau mouton de perse noir, très propre \$100.00. Tél.: 255-9264.

379 divers à vendre

Liquidation marchandise de bijouterie, vendu 50% (1/2). Bagues, montres, bijoux, sacs, articles divers. Cause fermeture, 3007 Sherbrooke est Centre d'achats Maisonneuve. Heures d'affaires de midi à 6 heures.

413 entrepreneur

Entrepreneur menuisier, finition sous-sol, travail général 527-1769 soir.

413 entrepreneur

PRENDRE PEINTURE INTÉRIEURE, MURS DE COULEUR ET DÉCOUPAGE, LÈGÈRES RÉPARATIONS, TRAVAIL 7 JOURS 24 HEURES. PARTOUT DANS MONTRÉAL ET LAURIEUX, SATISFACTION ASSURÉE. INFORMATION 622-8065.

413 entrepreneur

Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. 1 est lettres. Tél.: 524-3852.

413 entrepreneur

Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. 1 est lettres. Tél.: 524-3852.

413 entrepreneur

Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. 1 est lettres. Tél.: 524-3852.

440 service divers

Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. 1 est lettres. Tél.: 524-3852.

440 service divers

Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. 1 est lettres. Tél.: 524-3852.

440 service divers

Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. 1 est lettres. Tél.: 524-3852.

440 service divers

Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b. péd. b. ph. 1 est lettres. Tél.: 524-3852.

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal	6 CJPM (TVA), Chicoutimi	9C Câble TV, Montréal	12 CFCF (CTV), Montréal
4 CFCM (TVA), Québec	7 CHLT (TVA) Sherbrooke	9NC National Cablevision, Montréal	(12) CKRS, Jonquière
(4) CBOT (CBC), Ottawa	9 CJSB (CTV), Cornwall	10 CFMT (TVA), Montréal	(13) CKTM, Trois-Rivières
5 CKMI, Québec	9 CBOFT (R-C) Hull	11 CBVT (R-C), Québec	(13) CJOH (CTV), Ottawa
6 CBMT (CBC), Montréal	(9) CKSH (R-C), Sherbrooke	(11) TCQ (câble), Québec	(30) CFVO, Hull

matinée

9.00
4 Au bout du fil
(4) The Friendly giant (Enfant)
6 U.K. Magazine (Documentaire)
(6) Les bouts d'chou (Enfant)
8 12 (13) Karen's yoga

9.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Les Oriens (Éducation)
(4) Quebec school telecasts
7 La santé à l'horizon
10 36-24-36 (Culture physique)
(30) Ciné-matin: "La petite hutte" (The Little Hut) E-U, 1956.

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les 100 tours de centour (Éducation)
5 6 Quebec school telecasts
(6) Ciné-matin: "Les fils des mousquetaires" (At Sword's Point) E-U, 1950.
7 Filmatin: "La rivale", it. 1956.
(8) 13) Pay cards (Jeu)
10 Pour vous mesdames
12 The community (Information)

9.45
2 9 (9) 11 (12) 13 En mouvement
(4) Ontario school telecasts

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Minute moutoute! (Enfant)
(4) 5 6 Canadian school telecasts
(8) 13) It's your move (Jeu)
12 Pay cards (Jeu)

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Saturnin (Enfant)

10.30
2 9 (9) 11 (12) Personnalité féminine
4 Pour vous mesdames
(4) 5 6 Mr. Dressup (Enfant)
(8) 13) Quest (Religion)
9 Cours scolaires de l'Ontario
12 McDowall & Co.
13 Rue principale

10.40
8 (13) The Dick Van Dyke Show (Comédie)

11.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
(4) 5 6 Sesame street
(6) Jinny (Comédie)
7 10 (30) Personnalités (Jeu)
12 Définition (Jeu)

11.10
8 (13) The A.M. show

11.30
2 11 Au pays de l'arc-en-ciel (Aventure)
4 La santé à l'horizon
(6) Dessins animés
7 La famille stone
8 Les recettes de Juliette
(9) 13 Rue principale
(10) Pep 74 (Éducation)
12 The art of cooking
(12) Le module du midi
(30) Le saint (Suspense)

11.45
4 Dessins animés
(8) A votre service

11.50
4 Les informations

11.55
8 (13) News

après-midi

12.00
2 9 11 Le prince saphir
4 De tout de tous
(7) 5 6 Elwood glove's luncheon date (Interview)
7 Infos 7

soirée

5.30
(4) 5 The partridge family
9NC 50 activités olympiques
12 It's your move

6.00
2 (12) Prince noir
4 7 (10) 30) Parle parole, jase jase...
(4) Reach for the top (Jeu)
5 6 The city at six
(6) Studio six (Information)
(8) 13) Newslines
9 Tout à l'heure
9NC Au poil
11 Le journal
12 Pulse (Information)

6.30
2 11 Actualités 24
(4) This day
(5) Around the city with Bob
(6) Parle parole, jase jase...
9NC Madame en ville
(11) A l'écoute des astres
(12) Information première

6.40
(12) Actualités nationales

7.00
4 Aujourd'hui le 26 novembre (Information)
5 6 Reach for the top (Jeu)
7 Denis La petite peste (Comédie)
8 12 (13) Headline Hunters
9 Le téléjournal
(9) Le 9 vous informe
9NC Au poil
11 Le journal
10 Le 10 vous informe
(11) Les grands combats de boxe du siècle.
(12) Nanny (Comédie)
13 Le 13 vous informe
(30) Le quotidien (Information)

7.30
2 9 (9) 11 (12) 13 La p'tite semaine
4 (6) 7 (10) 30) Hawaii 5-0 (Police)
(4) 5 6 The adventures of Black beauty
8 12 (13) Tuesday movie: "Death stalk"
9NC (13) Q (11) S 3 (2) Radio-Québec: Au pays des lutrins.

8.00
2 9 11 Sprint (Jeu)
(4) 5 6 Happy days
(9) 13 Daniel Boone (Aventure)
9NC (13) Q (11) S 3 (2) Radio-Québec (12) Toma (Police)

8.30
11 Vedettes en direct (Variétés)
(4) 6 7 (10) 30) Symphonies (Comédie)
(4) 5 6 Police story
9NC (13) Q (11) S 3 (2) Radio-Québec: C'est quoi ça?

9.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Rue des pignons (Téléroman)
4 Dialogue
(6) 7 (10) 30) L'aventurier
(8) 12 (13) Marcus Welby, M.D. (Drame)
9NC (13) Q (11) S 3 (2) Radio-Québec: La vie qu'on mène.

9.30
2 9 11 (12) 13 Le 9 (Information)
4 7 (10) 30) Mannix (Police)
(4) 5 6 Front page challenge (Panel)

10.00
(4) 5 6 Up Canada
8 12 (13) Harry O. (Police)
9NC Heltic voice

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
(4) 6 7 (10) 30) Les nouvelles TVA
(4) 5 6 CBC News magazine
9NC Echo du monde armenien

CE SOIR:

Lise reçoit à 23h; Michel Dussault, Tune-Up Boy's, Jean Milette et Pierre Nadeau.

Jeannette Bertrand et Jean Lajeunesse reçoivent à 18h; Roger Giguère, Jacques Desrosiers et Gilbert Chénier. Alain Barrière, Antoine Maillet, Monique L'Archevêque et Ginette Gauthier.

10.45
2 9 (9) 11 (12) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe

11.00
2 9 (9) 11 (12) 14 Appelez-moi Lise (Variétés)
(4) 5 6 8 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La prisonnière du désir", Fr. 1967. Drame.
7 Sans pantouffles: "Scandale sur la rivière", All. 1961. Drame psychologique.
9NC Big lights of the decades
10 La couleur du temps
(30) Mission: Impossible

11.15
Sans pantouffles: "Pour une poignée de diamants", It. 1968. Comédie policière.

11.20
(8) 13) Sportsline
12 Pulse

11.22
(4) 5 6 Viewpoint

11.30
(4) CBOT Tonight (Information)
5 After eleven: "The innocents", G-B. 1961. Drame fantastique.
6 Montreal tonight
(8) 13) Simply charlotte

11.50
(4) Fright night theatre: "Pillow of death", E-U. 1945. Drame d'horreur.

11.55
6 Ciné-six: "War hunt", E-U. 1962. Drame de guerre.

12.00
2 9 11 (12) Cinéma: "Isis", Fr. 1970. Drame fantastique.
(8) 13) Midnight at the movies: "Jamaica run", E-U. 1953. Aventure.
(9) Ciné-soir: "Les liaisons secrètes" (Strangers When We Meet) E-U. 1960.
9NC Sports close-up
12 Feature movie: "A girl named Takiko", E-U. 1969. Drame psychologique.
13 Ciné-soir: "La modification", Fr. 1969. Drame psychologique.

12.30
9NC Profile N.D.G.

12.45
10 Le

L'économie

Un républicain menace le Canada

Des représailles contre "l'embargo" pétrolier

ALBANY, N.Y. (AP) — Le président du comité conjoint de la Législature de New York sur la distribution pétrolière a fait savoir en fin de semaine qu'il proposerait des représailles économiques si la réduction des exportations canadiennes de pétrole provoque des pertes d'emplois ou

accentue la pénurie de carburant dans l'état de New York. M. Glenn Harris, député républicain, s'interroge également sur la possibilité que les automobilistes canadiens en visite dans cet état soient mal accueillis aux stations-services.

"Au moment où le chômage est en hausse, dit M. Harris, ce n'est pas le temps propice pour que notre pays voisin coupe ses approvisionnements à une importante raffinerie indépendante qui donne du travail à 280 New-yorkais". Le député faisait ainsi allusion à deux usines de la région de Buffalo, dont l'une compte sur des livraisons de pétrole brut du Canada pour les deux tiers de sa production.

M. Harris a fait ses commentaires au retour d'une visite à Ashline, Kentucky, où il s'est entretenu avec les dirigeants de la société Ashland Oil, qui possède l'une des plus importantes raffineries indépendantes aux États-Unis. Elle traite environ 650,000 barils de pétrole par jour à son usine de Tona-wanda, et 48,000 de ces barils sont importés du Canada.

Coincidence

"Une pensée troublante qui revient à la surface, dit M. Harris, c'est la possibilité d'une sorte de collusion entre les grands producteurs pétroliers et le gouvernement canadien". Et il a ajouté que l'annonce des réductions d'exportations canadiennes coïncide avec les audiences prochaines les 11 et 12 décembre du département de l'Intérieur, à Trenton, New Jersey, concernant l'extraction de pétrole et de gaz sur le plateau continental.

Il doit incessamment rencontrer aussi des raffineurs de l'état de New York qui dépendent du pétrole brut du Canada pour leurs opérations. Avec eux, il discutera les mesures à prendre pour remédier à la situation.

Ressources sous-marines

Terre-Neuve ne cèdera pas au fédéral

—F. Moores

GANDER, Terre-Neuve (PC) — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Frank Moores, a déclaré que sa province n'acceptera rien de moins d'Ottawa que le contrôle absolu des ressources sous-marines.



Dans un discours, qui avait bien plus l'air d'une harangue, au cours d'un dîner offert par le Parti progressiste conservateur, en fin de semaine, M. Moores a indiqué que Terre-Neuve ne cédera pas devant le fédéral en ce qui a trait à ces droits sur le pétrole découvert près de ses côtes.

Il s'agit en quelque sorte d'un appui indirect du premier ministre terre-neuvien à la thèse de l'Alberta, concernant le droit des provinces de contrôler leur patrimoine de ressources, sans ingérence fédérale. En même temps, M. Moores relance un débat qui a souvent mobilisé les provinces devant l'empêchement du pouvoir central.

"Le pétrole et le gaz qui se trouvent dans notre sous-sol marin révolutionneront l'existence de tous les Terres-Neuviens", a-t-il dit à plus de 600 de ses partisans qui assistaient au banquet.

Il a affirmé également qu'il n'était pas question que son gouvernement aille à Ottawa "ou à aucun autre endroit pour quémander". Il a dit que Terre-Neuve apprécie l'attitude du gouvernement fédéral envers elle, mais ne veut pas devenir la marionnette de quelque gouvernement ou groupe que ce soit.

Terre-Neuve coopérera et "sera raisonnable avec Ottawa", mais les ressources de la province "sont de juridiction provinciale et nous défendrons ce droit pour nous assurer que ça ne change pas."

Haiti

Reserrement fiscal face à Reynolds?

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Dans un éditorial intitulé "Halte au pillage" le quotidien gouvernemental haïtien "Le Nouveau Monde" écrit, citant des chiffres "irréfutables", que la compagnie américaine "Reynolds Haitian Mines Inc." a versé au cours des trois dernières années au gouvernement de Port-au-Prince et à ses salariés haïtiens la somme de \$2.135.000.

La Reynolds, poursuit le journal, réalise chaque année un chiffre d'affaires moyen de \$205.116.660 à partir de la seule bauxite extraite du sous-sol haïtien.

"Il en résulte, écrit l'organe officiel du gouvernement haïtien, cette constatation affligeante, renversante, révélatrice du pillage de notre sous-sol: l'apport monétaire total de la Reynolds à l'économie haïtienne ne représente que 1.04 pour cent du chiffre d'affaires réalisé par cette société à partir du minerai extrait des entrailles de notre sous-sol".

Précisant que le président Jean-Claude Duvalier parlera le 2 décembre prochain au nom de la nation pour exiger pour cinq millions d'haïtiens "le respect de notre dignité" et "une part récente des richesses engendrées grâce à nos ressources naturelles", le journal conclut qu'il est "réconfortant de savoir que tous nos compatriotes sans aucune distinction, et tout particulièrement nos étudiants et nos écoliers se sont rangés derrière le gouvernement dans ce combat qui est essentiellement juste".

L'Europe économique: des dissensions gênantes

Par Michel Villa de l'AFP

La préparation de la conférence au sommet européenne, prévue pour décembre, a buté, hier à Bruxelles, sur les problèmes économiques et financiers, dont la discussion a révélé l'étendue des difficultés des neuf, et leurs nombreux désaccords.

Ce sont les Anglais qui ont tiré la sonnette d'alarme, dans l'après-midi. Les neuf ministres des Affaires étrangères ou leurs représentants étudiaient, ligne à ligne, depuis le matin, un texte de vingt-quatre pages comportant de nombreuses parenthèses sur les points litigieux à soumettre aux chefs de gouvernement, lorsque le représentant britannique, M. David Hattersley, dit soudain qu'il y en avait beaucoup trop et que l'on entraînait trop dans le détail.

Il a alors proposé, suivant son porte-parole, que les ministres se bornent à présenter une "note générale" dressant la liste des problèmes et des difficultés, en laissant "les mains libres" aux chefs de gouvernement. Cette proposition a précisé le porte-parole britannique, aurait également la faveur des Allemands, des Néerlandais et des Luxembourgeois. Mais le ministre français, président la séance, M. Jean Sauvagnargues, en a renvoyé l'examen à plus tard et suivi l'ordre du jour.

Les neuf passeront ensuite à la discussion de la sauvegarde de l'emploi et du

problème de la politique régionale.

Pour la sauvegarde de l'emploi, la commission proposa une extension du fonds social européen, mais le représentant allemand estima qu'il vaudrait mieux procéder à une restructuration du fonds existant et une concentration de ses moyens, dans le temps et sur les secteurs les plus défavorisés. Pour la politique régionale, toujours dans les limbes, les neuf ont préparé un document sur une proposition de la commission, reprise par la France, pour la création d'un Fonds régional européen "transitoire" dont le bénéfice irait, pendant trois ans, à l'Italie et à l'Irlande.

On précise à ce sujet, de source informée, que le texte de cinq pages qui servira de base aux travaux des chefs d'État et de gouvernement de la CEE mentionne que les pays à balance des paiements excédentaires (Allemagne fédérale et pays du Benelux) devront prendre des mesures de relance sur le plan intérieur, en particulier sur le plan industriel, pour aider les pays à balance de paiements déficitaire (Italie, Grande-Bretagne, Danemark et Irlande). Ces derniers devront de leur côté intensifier les mesures nationales de lutte anti-inflation et en particulier limiter leurs côtés de production.

Un accord de principe semble aussi se dessiner sur le volet financier. C'est ainsi que les "neuf" sont d'accord pour proposer au sommet de Paris d'adopter une attitude

commune sur les problèmes de recyclage des pétrodollars et le contrôle des activités sur le marché de l'euro-dollar, par une coordination de la surveillance des opérations bancaires.

Le point le plus délicat, celui de la politique énergétique, a été laissé pour la fin. Les neuf ne l'ont abordé qu'en fin de soirée. Il s'agit essentiellement de préciser les réactions des huit partenaires de la France à la proposition faite par cette dernière pour une "harmonisation" de la position de la communauté.

Certaines délégations estiment en particulier que les "neuf" devront absolument se mettre d'accord pour faire participer la communauté en tant que telle à l'Agence internationale de l'énergie qui vient d'être créée, à Paris, sous l'égide de l'OCDE, et à laquelle la France ne participe pas. La cohésion des pays consommateurs doit être faite, dit-on notamment dans les milieux de la conférence, avant d'aborder le dialogue avec les pays producteurs.

Enfin, les "neuf" étudient également les nouvelles propositions faites par le secrétaire d'État américain Henry Kissinger. Des réserves subsistent notamment au sujet de la proposition de réduire de 10 pour cent la consommation de produits pétroliers dans tous les pays industrialisés et sur les modalités de fonctionnement du fonds de solidarité pétrolière de \$25 milliards, proposé par M. Kissinger.

Recyclage des pétro-dollars

Les banques ont appris la prudence

NEW YORK (AFP) — L'activité bancaire internationale s'est nettement ralentie depuis quelques mois, ce qui semble indiquer que les grandes banques internationales ne sont plus capables ou ne désirent plus effectuer le recyclage des pétrodollars, estime la banque Morgan Guaranty.

La banque new-yorkaise, dans son dernier

numéro de "World Financial Markets" précise que cette tâche de recyclage est maintenant effectuée par le Fonds monétaire internationale par l'intermédiaire de son mécanisme pétrolier et grâce aux prêts accordés de gouvernements à gouvernement.

Selon la Morgan Guaranty les développements suivants ont été enregistrés récemment:

—Les prêts effectués à l'étranger par les banques américaines, qui s'étaient accrus de \$10 milliards au cours des sept premiers mois de l'année, ont baissé de \$200 millions en août et septembre, derniers mois pour lesquels des statistiques sont disponibles.

—La taille du marché de l'euro-dollar qui, avait nettement progressé au cours du

premier semestre de l'année n'a guère varié depuis juillet. Ce marché y compris les dépôts interbanques se chiffrait en septembre par quelque \$355 milliards.

—Les prêts effectués en euro-monnaies et annoncés publiquement, atteignent maintenant une moyenne mensuelle de \$1.3 milliards contre \$3.3 milliards au premier semestre.

Pour des raisons techniques, les cours boursiers ne sont pas disponibles aujourd'hui. Voici un résumé succinct des activités sur les marchés de Montréal, Toronto et New York.

montréal

Activité faible

MONTRÉAL (PC) — Les prix ont fléchi et l'activité a été faible lundi à la Bourse de Montréal.

Le virement se situe à 611,500 actions, contre 3,833,300 actions vendredi.

Les industrielles sont à leur plus bas niveau de l'année. Elles ont reculé de 1.85 et sont tombées à 154.79. Les banques ont reculé de 1.92 et sont tombées à 214.75. L'indice composé a baissé de 1.52 et est tombé à 153.72, les papiers ont baissé de .49 et sont tombés à 105.20 et les services publics, de .23 et sont tombés à 117.63.

Au comportement des valeurs, on note 55 gains, 81 pertes et 46 valeurs inchangées.

toronto

Les pétroles réagissent

TORONTO (PC) — Les mauvaises nouvelles se succèdent. C'est du moins la façon dont des sociétés pétrolières réagissent devant la décision fédérale de réduire à compter de janvier les exportations de pétrole, décision qu'a annoncé vendredi le ministre de l'Énergie, M. Donald MacDonald. Aussi les pétroles de l'Ouest ont-ils régressé considérablement lundi à la Bourse de Toronto.

Seul l'or a progressé. L'indice des pétroles de l'Ouest a baissé de cinq points et est tombé à 115.84, son plus bas niveau depuis le 7 juillet 1970, alors qu'il était tombé à 115.53.

Les industrielles reculent de 1.32 et tombent à 155.33, les métaux de base, de 0.26 et tombent à 62.22, alors que les aurifères montent de 4.75 et atteignent 424.88.

Le virement se situe à 2.16 millions d'actions d'une valeur totale de \$9.76 millions, contre 4.14 millions d'actions d'une valeur de \$66.35 millions vendredi. Dans le virement de vendredi, se trouvaient 2.1 millions d'actions de Price.

Au comportement des valeurs, on note 115 gains, 285 pertes et 196 valeurs stables.

new-york

Calmé et indécision

NEW YORK (AFP-AP) — La semaine a commencé dans le calme et l'indécision lundi à Wall Street, où l'indice des industrielles a clôturé avec une baisse de plus de trois points à l'issue d'une journée très peu active.

La séance avait pourtant accusé des baisses allant jusqu'à neuf points une heure avant la clôture. Les investisseurs n'ont guère appris de nouvelles satisfaisantes pour le marché au cours du weekend, à l'exception d'un accord de principe dans les charbonnages, qui entrent dans leur troisième semaine de grève. En outre, la First National Bank de Chicago a décidé de ne pas baisser son prime rate comme l'avait fait la City Bank vendredi dernier, signe que le relâchement du crédit est encore hésitant. Le marché a semblé cependant décidé à limiter les pertes lorsque l'indice des industrielles s'est rapproché du niveau des 600 points.

Les divers compartiments terminent de façon très irrégulière. La moyenne Dow Jones pour 30 industrielles recule de 3.36 et est tombé à 611.94 et l'indice composé de la Bourse de New York recule de .06 et est tombé à 36.53.

Le virement est plus faible depuis le 28 octobre. Il s'établit à 11.3 millions d'actions. Au comportement des valeurs, on enregistre 559 gains, 93 pertes et 444 valeurs stables.

bref économie

La Bourse de Montréal

scrutera la transaction Abitibi Paper-Price Brothers

MONTRÉAL (PC) — Une enquête sera instituée pour faire la lumière sur les transactions des valeurs de la compagnie Price, de Québec, à la suite de la prise de contrôle de cette compagnie par la société Abitibi Paper, de Toronto, a annoncé lundi le président de la Bourse de Montréal, M. Michel Bélanger.

L'enquête portera plus spécifiquement sur les transactions de vendredi dernier; il s'agissait là du premier jour de transactions après huit jours d'interruption, à la suite de l'offre d'achat soumise alors par Abitibi.

Cette décision d'ouvrir une enquête a été prise par suite de rumeurs selon lesquelles certains actionnaires auraient offert en vente leurs actions afin de profiter de la situation au détriment d'autres actionnaires.

Abitibi a pu acquérir cinq millions d'actions, vendredi, au prix de \$25 chacune. On se souvient qu'Abitibi avait porté son offre d'achat de \$18 à \$25 par action, après que Consolidated-Bathurst eut fait une contre-offre de \$20 par action.

La capacité industrielle

américaine n'est plus utilisée qu'à 80%

(AFP) — Le taux d'utilisation de la capacité de production de l'industrie américaine atteignait 80 p.c. en octobre contre 81 p.c. en septembre et 86,5 p.c. en octobre 1973, indiquent des statistiques publiées par la firme McGraw Hill.

Cette baisse confirme le ralentissement de l'activité économique américaine. Dans le secteur purement manufacturier ce taux d'utilisation est passé de 87 p.c. en octobre 1973 à 80,5 p.c. le mois dernier.

La productivité canadienne

diminue elle aussi

OTTAWA (PC) — Statistiques Canada avait fait savoir la semaine dernière qu'une baisse dans le commerce manufacturier et au détail a contribué à un nouveau déclin de la production domestique, en septembre, alors que la production a atteint

son plus bas niveau depuis janvier.

Ces chiffres sur la production canadienne constituent la meilleure preuve que l'économie est à la baisse dans le troisième trimestre de l'année.

Le niveau de production, en septembre, était de cinquantièmes de un pour cent en-dessous de celui de février.

Le rapport de Statistiques Canada a été publié peu après le dépôt du budget fédéral par le ministre John Turner des Finances qui annonçait des réductions tarifaires afin que le consommateur ait plus d'argent à sa disposition.

Les statistiques sur le produit national brut durant le troisième trimestre, soit la valeur de la production totale de notre économie durant cette période, doivent être publiées cette semaine.

Obligations d'épargne du

Canada: un revenu de \$6 milliards et non pas deux

Contrairement à ce que nous publions la semaine dernière, c'est une somme de près de \$6 milliards que le gouvernement fédéral a obtenu par sa dernière vente d'obligations d'épargne.

Compte tenu de remboursements, les revenus réels sont évalués à \$4,021 millions, ce qui dépasse largement toutes les prévisions du gouvernement, et justifie pleinement le retrait de cette offre de vente plus tôt que prévu.

Nouvel accord dans la grève

des mineurs de charbon

WASHINGTON (AFP) — Un nouvel accord de principe a été conclu tard dimanche soir entre les responsables de l'industrie charbonnière et les représentants syndicaux des mineurs a annoncé M. William Simon, secrétaire au trésor qui est intervenu dans le cours des négociations pour tenter d'en accélérer le cours.

120,000 mineurs sont en grève depuis le 12 novembre et leur mouvement aggrave les tensions auxquelles l'économie américaine est actuellement soumise. Un prolongement du conflit au-delà d'un mois obligerait plusieurs secteurs industriels à procéder à des licenciements massifs.

Un premier accord de principe avait été conclu mais avait été rejeté par le conseil restreint du syndicat (United Mine Workers) avant même d'être soumis à l'approbation des mineurs.

monnaies

MONTRÉAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Allemagne mark	.4085
Australie dollar	1.308
Autriche shilling	.0566
Belgique franc convertible	.0269
Bermudes dollar	1.01
Bésil cruzeiro	1.403
Bulgarie lev	9.108
Chine yuan	.5250
Danemark couronne	.1745
Espagne peseta	.0177
États-Unis dollar	.9915
France franc	.2160
Hongrie forin	.0935
Inde rupee	.1270
Italie lire	.001530
Japon yen	.003340
Mexique peso	.0805
Norvège couronne	.1865
Pays-Bas florin	.3925
Pologne zloty	.0492
Portugal escudeo	.0407

Roumanie leu	.1640
Royaume-Uni livre sterling	2.3200
Suède couronne	.2355
Suisse franc	.3700
Tchécoslovaquie couronne	.1900
Union soviétique rouble	1.2958
Venezuela bolivar libre	2.299
Yugoslavia dinar	.0591

l'or

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres	\$184.35
Paris	\$183.64
Francofort	\$182.70
Zurich	\$183
Hong Kong	\$181.21
Beyrouth	\$5.878 le kilo.

bestiaux

MONTRÉAL (PC) — La situation est mauvaise sur le marché aux bestiaux à Montréal, a déclaré lundi un porte-parole de ce marché.

Les arrivages lundi ont été moindres que ceux du même jour la semaine dernière. Les bêtes n'ont pas toutes été vendues la semaine dernière, loin de là, et lundi, l'activité a été faible: peu de demandes, peu de ventes. Le contingentement d'Ottawa et celui de Washington n'aident pas en l'occurrence.

Et il faut dire que la plupart des animaux reçus lundi étaient des vaches laitières.

Les prix baissent, de \$3 les cent livres dans la plu-

part des cas. Arrivages à 13 h.: 579 bêtes à cornes, 450 veaux, 2 moutons et agneaux.

Bovillons, de qualité ordinaire, \$22-\$35.25.

Génisses, de qualité ordinaire, pas de côte. Vaches, D1 et D2, \$18-\$20, D3, \$15-\$17, D4, \$10-\$14.50.

Taurillons, \$17.50-\$27.

On a reçu à peu près le même nombre de veaux qu'une semaine auparavant. Tous sont destinés à l'abattoir.

Veaux, de bonne qualité, \$50-\$60, moyenne, \$40-\$47, ordinaire, \$15-\$39.

Prix des procs de l'Ontario vendredi: \$56.92.

Tél. 522-4323
Estimation Gratuite

A B C Chesterfields

Ouvrage Garant
Remboursement général
Meubles sur commandes

2623 Charlemagne
Nord rue Ontario

J.-P. LEDUC & CIE
COMPTABLES AGREES

Jean-Paul Leduc C.A. Denis Labelle, C.A.

Tél.: 432-4397 384 rue Ste-Anne,
Saint-Jérôme, Québec

vie et culture

Les réalisateurs "s'installent" au Bureau de surveillance

Alors que Québec se tait, Ottawa prépare sa politique du cinéma

par Jean-Pierre Tadros

L'occupation du Bureau de surveillance du cinéma par les réalisateurs québécois regroupés dans l'Association des réalisateurs de films du Québec s'est poursuivie hier, et rien n'indique qu'elle devrait prendre fin prochainement. Une telle occupation paralyse totalement les activités de cet organisme dont la fonction, rappelons-le, est d'accorder un visa d'exploitation aux films devant être projetés sur le territoire québécois. Une certaine nervosité s'est donc manifestée du côté des distributeurs qui voient leur programmation compromise, particulièrement celle des fêtes de Noël. Des fonctionnaires du Bureau de surveillance du cinéma nous ont même laissé entendre que la situation pourrait devenir très vite critique puisqu'avant même l'occupation il se trouvait déjà débordé. L'Association canadienne des distributeurs indépendants de films d'expression française et son équivalent anglais, le Montreal Film Board, ont été informés de la cessation des activités du Bureau de surveillance du cinéma. Pris par surprise, ils se sont abstenus de faire toute déclaration. "Nous évaluons pour le moment la situation", nous a-t-on répondu.

L'appui du S.N.C. Le Syndicat national du cinéma a adressé un télégramme à M. Robert Bourassa se déclarant solidaire des réalisateurs et approuvant, "sans restriction, son action en vue de l'adoption par l'Assemblée nationale d'une loi-cadre du cinéma au Québec."

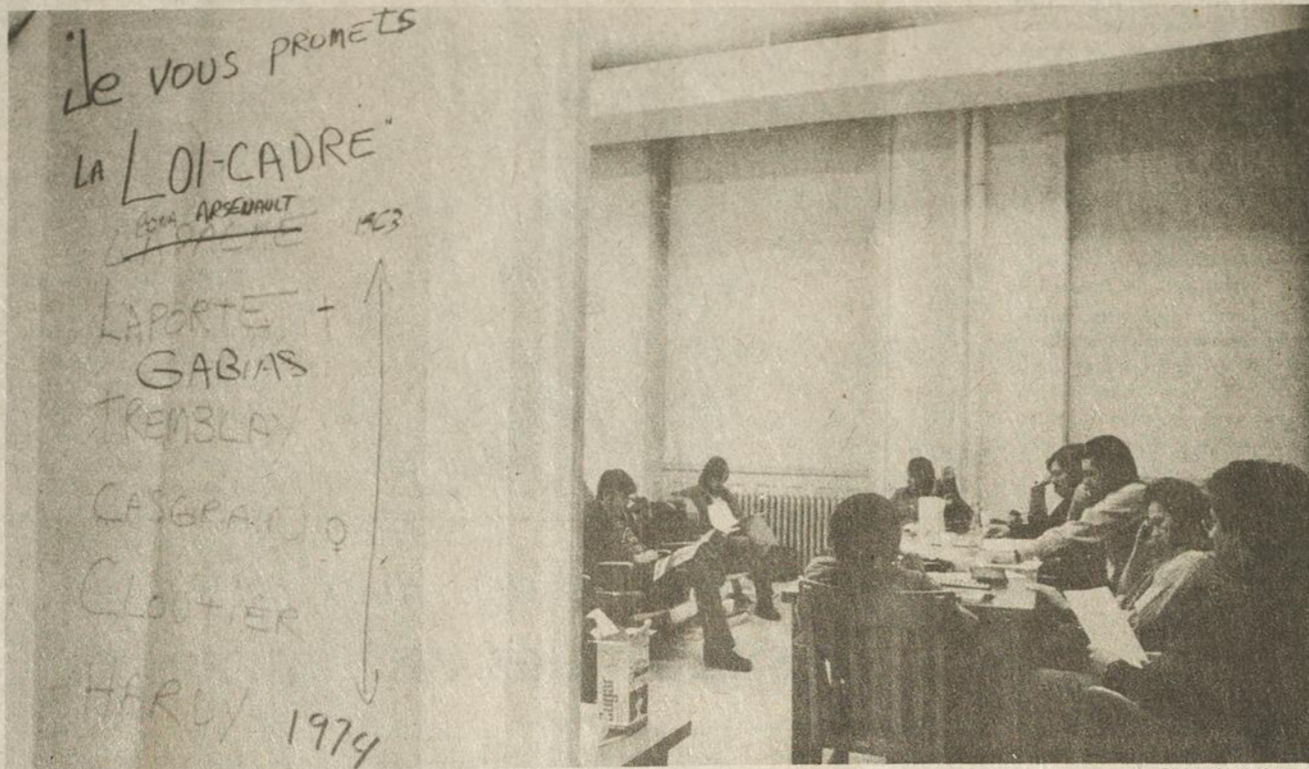
"Le S.N.C. insiste particulièrement sur la participation des cinéastes à l'élaboration de la loi grâce à la commission parlementaire publique ainsi que la prise en considération par l'autorité gouvernementale du mémoire de la Fédération de l'industrie sur le projet de loi-cadre, mémoire qui aux yeux du S.N.C. tient compte de cette participation."

"Depuis qu'il existe, le S.N.C. a participé à l'élaboration d'un tel projet. Il lui semble urgent que le Québec se dote d'un outil indispensable à l'épanouissement de son cinéma."

Ce télégramme est signé par le président du SNC, Michel Brault, dont le film "Les Ordres" est actuellement à l'affiche au Québec. Le SNC regroupe tous les techniciens québécois du cinéma.

Appui et revendication de l'APFQ

De son côté, l'Association des producteurs de films a adressé deux télégrammes au premier ministre, M. Bourassa, pour manifester tout d'abord son appui aux réalisateurs et pour s'élever en



Les réalisateurs poursuivent leurs journées d'étude au Bureau de surveillance du cinéma.

suite contre le rôle de Radio-Québec.

"Malgré des promesses nombreuses, rappelle M. René Avon, président de l'APFQ, votre gouvernement n'a jusqu'à maintenant posé aucun geste démontrant son intention réelle de promouvoir le développement de l'industrie cinématographique québécoise. C'est pourquoi l'APFQ appuie les demandes des réalisateurs qui occupent le BSC."

"Tout en insistant, poursuit le télégramme, pour que vous preniez de toute urgence des mesures pour coordonner et rationaliser les politiques de productions de votre gouvernement, nous pensons que le dépôt d'un projet de loi-cadre du cinéma et la création d'une commission parlementaire publique s'impose."

Quant au second télégramme adressé par l'APFQ au premier ministre, il s'élève contre le rôle de Radio-Québec en tant que producteur de films éducatifs. "Nous apprenons que Radio-Québec manifeste à nouveau l'intention de s'approprier une partie de la production que le DGME a l'intention de confier à l'industrie privée et qui a fait l'objet d'une demande de présélection expédiée à des compagnies de production par le SGME au mois d'octobre 1974. L'APFQ exige que Radio-Québec cesse toute intervention qui le place en concurrence directe avec l'industrie privée."

L'APFQ d'autre part donnera une conférence

de presse ce soir à 6h30 afin de rendre public un mémoire sur la situation du cinéma au Québec qu'il préparait depuis quelque temps déjà. Apparaissant une réunion générale de ses membres aura lieu à 5 heures à l'Auberge St-Tropez.

Silence à Québec! Agitation à Ottawa?

Contrairement à certaines indications voulant que M. Denis Hardy face dès hier une déclaration sur l'occupation des réalisateurs québécois, son attachée de presse, Mme Gingras, nous a indiqué hier en fin d'après-midi que le ministre des Affaires culturelles ne ferait aucune déclaration avant mercredi. Par la suite, elle devait laisser entendre que le ministre pourrait peut-être faire sa déclaration aujourd'hui même; il n'est en tout cas pas question que le ministre dépose son projet de loi-cadre immédiatement.

Il semble donc de plus en plus qu'on s'achemine vers une impasse du côté de Québec, qui a bien l'intention de ne sortir sa loi-cadre que lorsqu'elle sera prête. C'est-à-dire lorsque Me André Gourt, jeune avocat du bureau politique du ministre, l'aura réécrite suivant les exigences "politiques" du ministre.

Les fonctionnaires qui, jusqu'à tout récemment avait participé activement à la rédaction du projet de loi-cadre nous ont indiqué que depuis six mois le dossier leur avait été enlevé pour être confié au bureau politique du ministre. C'est donc avec une certaine

appréhension qu'on attend le résultat de ce passage de la loi-cadre sous la loupe de la "petite politique" que semble particulièrement affectionner le ministre Hardy.

À Ottawa, c'est avec surprise qu'on a appris le geste des réalisateurs. On fait remarquer que si agitation il y a actuellement au Secrétariat d'État en ce qui concerne le cinéma, elle ne fait que s'inscrire dans la politique amorcée depuis 2 ans par M. Pelletier alors Secrétaire d'État. Il avait été alors constitué un Comité consultatif composé des directeurs des différentes agences gouvernementales fédérales impliquées dans le cinéma ainsi que de représentants du milieu (les Québécois étant MM. Rock Demers et Claude Godbout).

Ce Comité consultatif a siégé pour la dernière fois en février dernier et avait alors rédigé des recommandations globales sur tous les aspects de la réalité québécoise. Recommandations qui avaient été remises au Secrétaire d'État pour étude. C'est ce document dont les propositions très concrètes en matière de production, de distribution et d'exploitation qui aurait amené les réalisateurs à s'interroger sur la véritable nature de l'engagement du gouvernement fédéral.

Quant à la réunion dont il aurait été fait état dans Le Devoir, il semblerait (s'il s'agit de la même) qu'il s'agisse là d'une réunion fixée le 29 novembre (et cela depuis longtemps) et qui réunirait au Secrétariat d'État les directeurs des cinq agences gouvernementales (SDICC, ONF, Radio-Canada, Archives du film, Conseil des Arts). Elle a pour but d'étudier les mémoires de ces différents organismes quant à leur rôle respectif dans une éventuelle réorganisation fédérale en matière de cinéma.

Ottawa, avec l'efficacité que l'on sait, prépare sa politique générale du cinéma, alors que Québec se noie une fois de plus dans la politiqueillerie.

Sur le viol d'un jeune premier ministre doux Portrait des ministres de la Culture en agents doubles

Jacques Godbout

Cinéaste. Office nationale du film du Canada

Il faut situer l'occupation du Bureau de Surveillance par les réalisateurs de cinéma dans le contexte global des tiraillements de la souveraineté culturelle: les cinéastes se sont retrouvés dans le seul lieu créé à la suite de multiples représentations, mémoires et projets de loi présentés depuis 12 ans au cabinet du Québec. Les autres lieux du cinéma, en effet, sont de création fédérale.

Il n'y a pas, pour ce qui est de la production culturelle, d'ambiguïté constitutionnelle. Il n'y a qu'un état de fait économique: les cinéastes, les écrivains, les musiciens, les comédiens, les peintres, les photographes mangent tous à Ottawa.

Pendant ce temps le premier ministre du Québec et son ombre culturelle, Denis Hardy, claironnent leurs désirs de souveraineté dans un désert de bonnes intentions.

Les cinéastes, symboliquement, ont donc perpétré le viol d'un jeune premier ministre doux en occupant les salles de la censure cinématographique où s'empilent les films étrangers érotiques ou américains. Tout ce que les cinéastes demandent c'est le dépôt d'une loi cadre, n'importe laquelle d'ailleurs, afin d'éviter qu'Ottawa soit le seul gouvernement présent au dossier du cinéma.

Robert Bourassa n'aime pas particulièrement la culture qu'il ne connaît pas, et les artistes sûrement lui font peur puisqu'il n'en fréquente aucun. Jamais, dans aucune Commission ni aucune Régie, a-t-on vu son gouvernement faire appel aux créateurs.

On peut expliquer cette situation de diverses manières, mais l'essentiel reste que le mouvement normal de la création artistique, dans toutes les disciplines, n'a qu'un sens: celui d'une affirmation de plus en plus forte de la personnalité québécoise.

Les Gilles Carle, Denis Héroux, Claude Jutra, Denys Arcand, Jean-Pierre Lefebvre, Clément Perron, Michel Brault par exemple ont plus fait pour la culture québécoise que les Lapalme, Laporte, Jean-Noël Tremblay, Yves Gabias, Cloutier ou Hardy.

C'est que la culture à ce niveau implique la production de sens, et que le ministre de la Culture habite, eux, un non-sens.

La production culturelle tend à homogénéiser, la production politique du Parti libéral tend par contre à encourager l'éparpillement. Si Robert Bourassa pouvait réaliser la souveraineté culturelle sans les artistes producteurs, il y a bien longtemps qu'il aurait annoncé des politiques efficaces. À défaut de réussir une telle entreprise il se contentera de mécaniser un slogan, c'est-à-dire une affirmation valable qui cache un vide absolu.

L'action des cinéastes, à cet égard, est exemplaire: aucun groupe de créateurs n'a, depuis les tout débuts de la Révolution tranquille, agi avec plus de sérieux, de patience, de cohérence, depuis les travaux d'Arthur Lamothe et

Guy L. Coté au Conseil d'Orientation économique en 1963, jusqu'aux demandes conjointes des représentants de l'industrie qu'avait réunies Fernand Dandreaux dans le cadre de la Fédération en 1971.

Résoudre la contradiction principale d'une affirmation culturelle du Québec, c'est choisir entre les deux pôles d'une schizophrénie gouvernementale encouragée par des politiciens qui se conduisent le plus souvent comme des cancreaux du cours classique.

Il faut plus que des incidents de parcours pour que 16 mémoires et 4 projets demeurent en 12 ANS sur les tablettes. Il faut une mauvaise volonté ferme d'éviter à tout prix de donner aux Québécois les instruments nécessaires à leur souveraineté culturelle qui risque bien évidemment de changer le cours des événements politiques.

Les cinéastes savent depuis longtemps que ce ne sont plus les technocrates qui font opposition à la création d'une Régie du Cinéma, mais le premier ministre lui-même et son ministre des Affaires culturelles qui ne sont, au Québec, que les agents doubles (under-cover) de l'entreprise douteuse mais efficace d'Ottawa.

Ce ne sont pas des imbéciles qui ont conçu les politiques fédérales du cinéma, les imbéciles seraient plutôt à Québec, en Assemblée nationale, à moins que ce ne soit de petits fufus qui aient décidé de vendre, un à un, tous les artistes du Québec, pendant que de maigres budgets provinciaux vont alimenter nos musées en armoires anciennes décapées. La politique de l'hardysannat ne dérange personne, Québec ramasse les vieux meubles, Ottawa s'occupe du présent et de l'avenir.

Robert Bourassa aime présenter au public l'image bien coiffée d'un homme efficace et pondéré. Le problème reste entier: l'efficacité par définition est inversement proportionnelle à la culture.

Les cinéastes québécois qui, comme les chansonniers et les écrivains, tirent tout ce qu'ils peuvent de leur sensibilité (c'est à dire de leur habilité à produire du sens) pour ainsi donner à notre vie quotidienne une dimension mythique, le font en s'adressant au peuple québécois. Ils demandent que le gouvernement de leur pays les appuie. C'est assez simple en somme.

Mais quand on est au pouvoir, semble-t-il, les choses les plus simples deviennent tordues. Et quand ce pouvoir gouverne par exceptions (encourageant les actions d'éclat des policiers, des pompiers, des syndicats, des agriculteurs, etc) il appelle la violence.

Robert Bourassa en fait à du mérite: il a réussi parfaitement à inverser, à renverser totalement, l'image classique du dictateur qui viole les foules: il demande plutôt à la foule de le violer et ce n'est qu'au prix de ce plaisir qu'il cédera.

Pour obtenir ce qu'on dépose un projet de loi les cinéastes n'avaient donc rien de mieux à faire qu'à occuper le Bureau de Surveillance qui censure les films pendant qu'à Québec on se complait dans une pornographie politique aussi ridicule que stérile.

en attendant godot

"Un spectacle d'une rare qualité."

Le Théâtre du Trident présente
EN ATTENDANT GODOT

de Samuel Beckett
une mise en scène de
OLIVIER REICHENBACH

décors et costumes de
Paul Bussièrès

avec
LUC DURAND et JEAN GUY
René Massicotte
Normand Chouinard
et Marie-Hélène Gagnon

à la salle Octave-Crémazie
du 20 novembre au 14 décembre

Billets en vente aux guichets
du Grand Théâtre, tél.: 643-8131

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE, TEL. 643 8131

SCRIBEC

45 est, rue Jarry
Montréal
387-2486

SECRETARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION

PHOTOCOPIE XEROX

1-4	11¢
5-10	8¢
11-16	7¢
17-30	6¢
31-49	5¢
50-70	4¢

Format légal et papier
couleur: 10% en sus
Réduction à partir
de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

copies	8 1/2 x 11"	8 1/2 x 14"
100	3.50	4.15
200	4.65	5.95
300	5.85	7.15
400	7.00	9.20
500	8.15	10.05
600	9.00	11.25
700	9.60	11.90
800	10.20	12.75
900	10.80	13.35
1000	11.70	14.00
2000	20.70	25.85
3000	30.25	38.00
4000	39.70	49.90
5000	49.00	61.75

9e semaine

Une satire de moeurs
qui choquera les âmes
sensibles - Paris-Match

Le Trio Infernal

MICHEL PICCOLI
ROMY SCHNEIDER

Le Trio Infernal: 12.25 - 2.45 -
15.05 - 7.25 - 9.45

Aussi "Le Paris" à St-Hyacinthe

CHEVALIER
1590 Rue Saint-Denis.

Les Films Muxels
présentent

LES ORDRES

un film de
Michel Brault

Jean Lapointe
Hélène Loiselle
Guy Provost
Claude Gauthier
Louise Forestier

produit par les
Productions Prisma

(laissez-passer non valables)
RIVOLI: 1-10, 3-10, 5-10, 7-10,
9-10 VERSAILLES (Rouge) SE-
MAINE 7-00 & 9-00, SAMEDI &
DIMANCHE, 1-00, 3-00, 5-00,
7-00, 9-00

RIVOLI
ST-DENIS & BELANGER, 277-3125

VERSAILLES
7265 SHERBROOKE E 352-4020

Cours de cuisine des fêtes

3 leçons en démonstration avec repas pouvant
se prendre séparément le jour ou le soir.

1. Amuse-Gueule froids et chauds 27 et 28 novembre
2. Buffet chaud et froid des fêtes 4 et 5 décembre
3. Repas de Noël 11, 12 et 16 décembre

Pour renseignements,
programmes des
cours,
téléphoner à:
843-6481

**Institut
Culinaire
Henri
Bernard**

2015, RUE DE LA MONTAGNE, SUITE 610, MONTRÉAL 107
permis de culture personnelle du ministère de l'éducation

PENSEZ PHOTO PENSEZ LOZEAU

RETROUVEZ TOUS LES BONS NOMS
DE LA PHOTOGRAPHIE DANS UN MA-
GASIN D'EXPERIENCE. 47 ANS AU
SERVICE DE SA CLIENTÈLE.

FUJICA	NIKON	CANON
PENTAX	KONITA	KODAK
HONEYWELL	METZ	ILFORD
HASSELBLAD	PATTERSON	
VIVITAR	EUMIG	SOLIGOR
MIRANDA	DURST	PIXUR
OMEGA	BESLER	BRAUN
MAMIYA	MINOLTA	SANKYO

AUTREMENT DIT, TOUTES LES
GRANDES MARQUES ET ACCESSOI-
RES PHOTOGRAPHIQUES.

L.L. LOZEAU LTÉE
6229 SAINT-HUBERT
274-6577

Stationnement municipal à l'arrière.

le clin d'oeil d'antoine

par Antoine Désilets

Antoine Désilets répond chaque semaine à vos questions sur la photographie. Il vous invite aussi à lui envoyer vos meilleures photos (format 5 x 7 jusqu'à 11 x 14). Ces envois devront contenir une enveloppe de retour dûment affranchie pour que vous soient retournées vos photos. Les meilleures de ces photos seront publiées dans le cadre de cette page. Tous textes, suggestions ou commentaires pertinents à la photographie trouveront écho dans cette page. Vos envois devront être adressés à LE CLIN D'OEIL D'ANTOINE, quotidien LE JOUR, 387 boul. Lebeau, ville Saint-Laurent, Québec.

Un bon truc pour la spirale Nikkor

Collection "A" planche 9

Il y en a qui mettent beaucoup de temps à être mis au courant. Je pense à ces lecteurs qui viennent à peine d'apprendre l'existence de cette chronique et qui me demandent de leur faire parvenir les premières planches de la collection: "je me suis abonné au JOUR au tout début de novembre..." ou mieux encore, "j'ai beau fouiller dans la poubelle, je ne les retrouve plus... M'enverriez-vous la série complète..." Qu'ils se rassurent, ils les auront toutes dans les jours qui viennent (si ce n'est pas déjà fait).

Connaissez-vous un bon truc pour enrouler une pellicule dans une spirale Nikkor en acier inoxydable, avant que je perde la tête...? Sûrement. J'ai éprouvé les mêmes difficultés que vous il y a quelques années et je me souviens avoir mis beaucoup de temps et de patience avant d'y parvenir correctement. Je m'étais dit à l'époque en examinant cette satanée spirale: "et si je commençais mon enroulement à la lumière... quitte à sacrifier les deux ou trois premières poses (en plus des trois ou quatre premiers pouces exposés à la lumière qu'on perd toujours au début de son film et qui servent à accrocher la pellicule)". Vous avez ainsi six à sept pouces de film que vous pourrez enrouler en pleine clarté. Bien sûr, vous aurez pris soin, auparavant — après avoir terminé vos 20 ou 36 poses — de ne pas rebobiner au complet l'amorce dans la cassette. Après avoir coupé à 90 degrés le bout de votre film pour et après avoir effectué deux ou trois tours sur la spirale (toujours en pleine clarté) et constaté que tout "roule" bien, vous faites l'obscurité et le reste de l'enroulement devrait se faire sans accrochages. Rien ne vous empêche aussi d'utiliser un film complet que vous seriez prêt à sacrifier et de vous pratiquer, à la lumière, tant et aussi longtemps que vous n'y parviendrez pas parfaitement.

• • •
"Pourquoi certaines photos couleurs ou diapositives donnent-elles des couleurs parfois pastels et parfois criantes...?" Pas compliqué du tout. Une émulsion couleur très lente donc qui a un ASA très faible (ex.: un kodachrome II de 32 ASA) donne des couleurs riches, criardes et contrastées. Vos couleurs deviendront progressivement moins contrastées, plus douces et plus pastels au fur et à mesure que le ASA de vos films couleurs deviendra plus rapide à vous de choisir. On comprend aussi que les images d'un magazine tel le National Geographic soient si riches quand on sait que leurs photographes utilisent du Kodachrome à 90%. Le même phénomène de douceur et de contraste se produit avec des émulsions n/b. Cela, par contre, n'a rien (ou à peu près) à voir avec l'objectif utilisé.

Je crois nécessaire de vous rappeler que je ne réponds qu'aux questions susceptibles d'intéresser une majorité de lecteurs. Pour les autres questions, celles trop personnelles, mais non sans intérêt, je répondrai personnellement aussi si on pense à me laisser son adresse ou mieux encore son numéro de téléphone.

• • •
J'aimerais qu'on me fasse parvenir quelques informations sur la création possible d'une association de photographes amateurs dont j'ai eu écho il y a quelques temps et qui devait tenir sa première réunion au Patronage Saint-Vincent de Paul, à Québec. Cette chronique n'existant pas à ce moment-là, je n'ai pu publier leur communiqué.

• • •
Pour ceux qui n'en connaîtraient pas l'existence et qui chercheraient un endroit pour occuper leurs loisirs photographiques, sachez que la Galerie Optica-Montréal est toujours disposée à vous recevoir. Anciennement appelée Galerie de photographie Centaur, elle annonce l'un des plus intéressants programmes d'activités photographiques que l'on puisse trouver présentement. Vous pourrez assister à des rencontres, le dimanche après-midi, avec des photographes de réputation internationale, participer à des ateliers regroupant les meilleurs photographes de Montréal et voir des douzaines d'expositions de photographes connus et moins connus. Ajoutez à tout cela les services d'une bibliothèque, le magazine Afterimage (etc.) et vous aurez de quoi meubler votre hiver sans difficultés. Galerie Optica, 451 Saint-François-Xavier, 844-9142. (membre-étudiant: \$15.00; les autres: \$18.00)

• • •
Je déambulai rue Saint-Benoît (qui fait maintenant place au complexe Desjardins) en direction de la Place des Arts pour couvrir une conférence de presse lorsque j'ai pris la photo qui illustre la planche ci-contre. À environ 300 pieds (du côté opposé de la rue) j'aperçus cette petite fille, confortablement installée dans cette fenêtre. Mine de rien, histoire de ne pas la distraire et de m'assurer surtout qu'elle n'entrerait pas à l'intérieur à la dernière minute, je lui ai laissé voir que je ne l'avais pas vue, j'ai réglé mon appareil (objectif 50 mm; 1/250 ième de seconde à f/8; ASA 1000) tout en continuant de marcher jusqu'au moment où je ne me suis trouvé en face d'elle (la distance réglée sur 300 pieds) et là... (que mes amis socialistes m'en excusent) j'ai fait un brusque virage à droite et click! Notez l'effet de surprise chez l'enfant qui a sûrement dû se demander qu'est-ce que ce monsieur avec sa grosse bécotte faisait là. J'ai poursuivi ma route tout en regardant en arrière occasionnellement: elle me regardait toujours...



ON A TOUT * CE QU'IL VOUS FAUT

CHEZ LOZEAU

* Voir notre annonce ci-contre

le sport

La Commission athlétique, c'est pour l'an prochain!

QUÉBEC (PC) — Les chances de voir naître une commission athlétique du Québec, d'ici la fin de 1974, s'amenuisent de plus en plus.

Le projet de loi 16, qui créerait cette Commission athlétique, a été rendu public le 22 mai dernier par le ministre responsable des sports au Québec, M. Paul Phaneuf mais, depuis ce temps, l'Assemblée nationale n'a pas été invitée à en discuter. Le leader du gouvernement en Chambre, M. Gérard-D. Lévesque, a qui incombe la responsabilité de déterminer l'ordre des travaux de l'Assemblée nationale, a confirmé, hier, que ce projet de loi n'était pas "dans les priorités immédiates des deux prochaines semaines".

Pourtant, le 2 août dernier, lors d'une conférence de presse à Valleyfield à l'occasion des Jeux du Québec, le ministre Phaneuf avait soutenu que le projet de loi créant une commission athlétique allait être débattu à l'Assemblée nationale cet automne.

Le projet de loi, par ailleurs, par le ministre responsable du Haut-Commissariat, M. Paul Phaneuf, prévoit que la commis-

sion athlétique aura pour mission de "régler les activités sportives" au Québec.

Le texte législatif mentionne expressément deux sports que la commission devra régir, soit la lutte et la boxe. De plus, la commission pourra réglementer "tout autre sport que détermine le lieutenant-



Paul Phaneuf... la loi 16 gouverneur en conseil, c'est-à-dire le conseil des ministres.

La commission athlétique sera composée de trois

membres, soit un président et deux commissaires. Tous seront nommés par le conseil des ministres pour un terme n'excédant pas 10 ans.

La commission pourra notamment, selon les termes mêmes du projet de loi:

- classer les athlètes entre le niveau professionnel et amateur;
- déterminer les qualités requises pour obtenir un permis. Un permis sera obligatoire pour organiser des compétitions de lutte ou de boxe;
- établir des règles concernant la tenue et l'organisation des compétitions;
- régir la publicité entourant ces compétitions.

Actuellement, seulement trois villes du Québec sont dotées, au niveau municipal, d'une commission athlétique qui régit la lutte et la boxe à l'intérieur des limites des trois villes.

Ces villes sont Montréal, Québec et Sherbrooke. Il est facile, cependant, pour les promoteurs de lutte et de boxe qui veulent contourner les règlements promulgués par ces trois commissions athlétiques, d'organiser des

compétitions hors des trois villes. C'est ainsi par exemple que des combats de lutte sont fréquemment présentés dans des arènes de banlieue, comme Verdun ou Laval.

Ce sont de tels abus que le projet de loi du ministre Phaneuf vise à enrayer.

En rendant public son projet de loi, M. Phaneuf a cependant déclenché de nombreuses protestations dans les milieux sportifs. En juin dernier, l'avocat québécois Guy Bertrand, président d'une compagnie appelée "Les conseillers des athlètes du Québec Inc.", dénonçait les dangers qu'il voyait dans le projet de loi Phaneuf.

Selon Me Bertrand, on ignore si le projet de loi ne s'appliquera qu'à la boxe et la lutte, ou s'il touchera d'autres sports tels que le hockey, le baseball, etc.

De plus, Me Bertrand s'est élevé contre le fait que la commission qu'on veut créer ne comptera que trois membres. Le danger est grand que les bénévoles du sport et les gens du milieu sportif soient très mal représentés au sein de ce conseil, selon Me Bertrand.

En résumé, Me Ber-

trand a recommandé au gouvernement de présenter un texte de loi qui ne s'appliquerait clairement qu'aux deux sports directement visés, soit la lutte et la boxe.

Enfin, même si le projet de loi 16 est loin d'être adopté, la lutte pour l'obtention des trois postes de la commission est déjà commencée dans l'entourage du ministre Phaneuf.

Au poste de président de cette commission, la rumeur fait circuler les noms de M. Louis Chantigny, de M. Yvan Dubois de Mission-Québec 1976, et de M. Jean Laroche, président de la commission scolaire de Montréal.

Aux deux postes de commissaires, les noms qui reviennent le plus fréquemment dans la liste des aspirants sont ceux de M. Fernand Simard, un ancien bœux engagé par le Haut-Commissariat et qu'on dit être l'artisan du projet de loi, M. Jacques Revelin, attaché de presse du Haut-Commissariat, M. Raymond Benoît, directeur au H.-C., et enfin M. Raymond Bornaïs, lui aussi employé du H.-C.

les capsules

de Christian Nobert

Le talentueux "toujours célibataire" Jimmy Connors a accumulé un autre titre hier en devenant champion de l'Open de tennis de l'Afrique du Sud. Connors a commencé son match de finale "tranquillement-pas-vite" contre Arthur Ashe (7-6), a repris un peu du poil de la bête par la suite (6-3) et a donné le coup de grâce à son adversaire (6-1). Mais Ashe ne s'en fait pas, c'est la deuxième fois que Connors le bat dans la finale de ce tournoi... il en prend l'habitude.

Dans la finale du double féminin, le tandem Ilana Kloss-Kerry Melville a défait aisément les Australiennes Margaret Court et Diana Fromholtz 6-2 et 6-3.

Tout le monde déplore le fait que le hockey junior se joue plus souvent avec les poings, tout le monde déplore que les jeunes hockeyeurs juniors passent plus de temps en patins que sur les bancs d'école, mais personne ne parle des milles et des milles que chaque équipe junior doit parcourir en autobus, tempête ou pas, pour aller disputer un match. Les gens se réveillent seulement lorsqu'on annonce qu'un joueur des Castors de Sherbrooke s'est tué ce week-end quand l'autobus qui transportait l'équipe, a capoté dans le parc des Laurentides.

Il s'agit de Gaëtan Paradis (18 ans), de Drummondville, un joueur de centre des Castors. Des 28 autres personnes qui se trouvaient dans l'autobus, deux sont encore à l'hôpital de Chicoutimi. Les autres s'en sont tirés avec de légères blessures et un choc nerveux. L'équipe a demandé, et pour cause, à la Ligue junior majeure du Québec de prendre une douzaine de jours de repos, manquant ainsi cinq matches de la saison régulière.



Mike Hargrove... la recrue de l'année

Jane Blalock se rapproche dangereusement de Jo Anne Carner dans la course du classement aux gains chez les joueuses de golf de la LPGA. Jane, en gagnant le premier prix de \$5,000 dimanche du tournoi d'Apoka en Floride, se retrouve derrière Jo Anne de seulement \$3,430 (seulement!). Cette dernière n'a récolté que \$115 lors du tournoi pour porter ses gains à \$89,872 (une bagatelle). Derrière elles, on retrouve Sandra Haynie avec \$74,559, Joann Prentice, \$67,227...

En passant, pour faire digérer votre déjeuner, Jean-Claude Tremblay des Nordiques, joindra les athlètes à la table d'honneur des célébrités sportives qui aura lieu le vendredi 13...

Une célébrité qui sera bientôt à table d'honneur aussi: Guy Lafleur. Ce dernier est assuré de remporter la première tranche de la coupe Molson avec ses 35 points. Loin derrière, il y a les noms de Yvan Cournoyer, Peter Mahovlich, Ken Dryden (c'est pas une blague), Steve Shutt...

Maintenant, les anciennes célébrités... comme Jean-Claude Killy qui fait un retour sur les pentes de ski après une absence d'un an. "Je me sens très bien et j'ai trop hâte de retrouver mes skis. Le désir de vaincre est toujours en moi," dit de Killy. Mentionnons que la compétition professionnelle de ski "ça raporte", Killy ne l'a sûrement pas oublié...

Walter Tkaczuk, par contre, ne se sent plus très bien. Il vient de se fracturer la jambe droite et sera absent pour quatre ou cinq semaines. Les Rangers devront se trouver un autre centre en attendant son retour.

Tous le monde est déjà assuré que les médailles aux prochains Jeux Olympiques ne pleureront pas pour le Canada. Comme le dit Jean-Maurice junior dans sa chronique: "Soyons positifs...". Si le Comité international olympique incluait le "bowling" dans les disciplines olympiques, le Canada aurait sa médaille. La preuve: le Canada a pris la tête dimanche soir du tournoi par équipes féminines de deux au sixième championnat international américain du "bowling" après avoir totalisé 2285 points. Bravo, ça c'est du sport!

Dans le monde de la boxe, Joe Frazier, ancien champion du monde des poids lourds, sera opposé à l'Argentin Oscar Bonavena le 14 décembre prochain à Melbourne. Pendant ce temps, le champion du monde des poids moyens Carlos Monzon déclarait que "le combat entre le Colombien Rodrigo Valdes et le Français Fratien Tonna n'avait aucune valeur... Le véritable champion du monde, a-t-il indiqué, c'est moi..." Un autre qui a attrapé la maladie "Mohammed Ali".

Un trou d'un coup. L'Espagnol Jose-Maria Canizares a réussi cette précision (chanceuse) lors du tournoi de la coupe du monde de golf au club de Laganita.

On a eu le duel Aaron-Oh pour connaître le "champion du monde" des coups de circuits, maintenant on nous réserve le "champion du monde" des conducteurs du trot attelé (sic): Hervé Filion ou le vieux Allemand de l'Ouest Hans Fromming (64 ans) qui, paraît-il, a un palmarès aussi imposant que celui de Filion. Enfin, pour les intéressés, le championnat se déroulera le 22 décembre sur l'hippodrome de Monticello.

Si Robert Bourassa envoie des arbres de Noël à Paris, le ministre d'État à l'office de planification et de développement du Québec, Bernard Lachapelle, accordera l'aide du gouvernement à Lucille Lessard, championne du monde de tir à l'arc en chasse et parcours. En plus de la bourse de \$600 qu'elle a reçu de "Mission 76", le gouvernement paiera les dépenses des voyages de Lucille ainsi que celles de son constructeur Léonard Brisson et de sa mère pour l'accompagner (elle n'a que 17 ans après tout). Cette dernière reçoit une subvention spéciale et à titre exceptionnel selon les dire de Lachapelle. "Enfin, soyez positifs les autres athlètes amateurs, le jour viendra où vous serez champion du monde dans votre discipline et le gouvernement vous aidera, amen!"

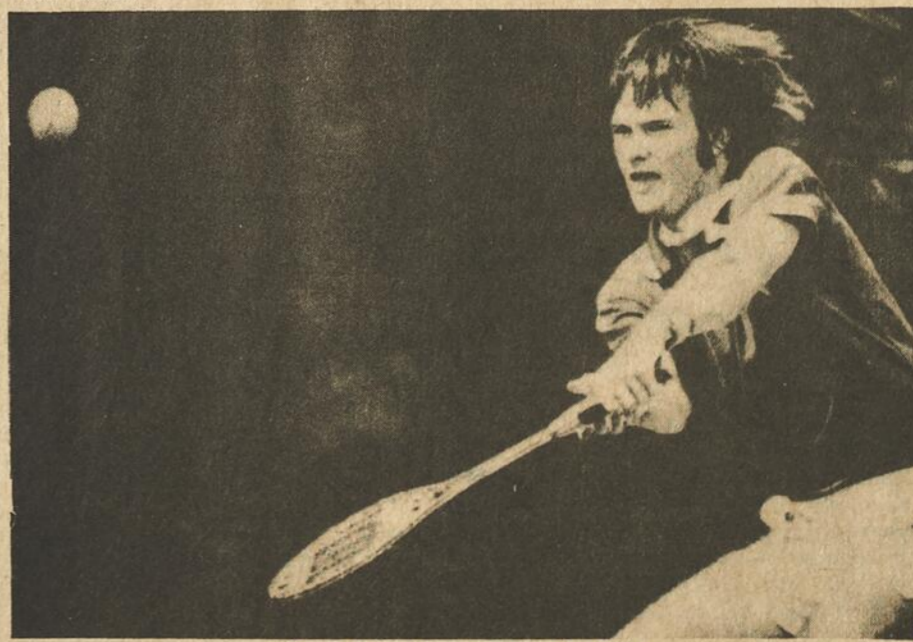
Les élections municipales sont finies, rien de changé au poste de la mairie. Les Alouettes seront reçues au restaurant Hélène de Champlain par le toujours maire Drapeau après le défilé qui clôtura la saison de la Ligue canadienne de football et la victoire des Alouettes de la coupe Grey. Le défilé s'ébranlera à 11 heures a.m. aujourd'hui à l'Autosade pour parcourir le centre-ville et aboutir au restaurant.

Même si la neige couvre le parc Jarry, le baseball fait encore parler de lui. Jim Catfish Hunter, gagnant du trophée Cy Young dans la LA en 1974, se présentera devant un arbitre aujourd'hui et soutiendra que son contrat est nul. Hunter a demandé au commissaire Bowie Kuhn de le déclarer agent libre parce que Charles Finley n'aurait pas respecté son contrat. On ne prévoit aucune décision avant un mois dans cette affaire. On vous en reparlera...

Par contre, le coigneur Reggie Jackson prévoit être échangé d'ici trois semaines. Pour les intéressés, Jackson demanderait un contrat de \$750,000 pour trois ans. "L'or vaut \$192 l'once et je pèse 217 livres et 24 carats," a-t-il déclaré.

Toujours au baseball, Mike Hargrove, a été nommé hier par l'Association des journalistes de baseball la recrue de l'année dans la Ligue américaine.

Enfin, on apprend que Oscar Bonavena a démenti qu'il rencontrerait le 14 décembre à Melbourne Joe Frazier... on verra la suite...



Jimmy Connors... un autre titre

Le Canadien s'est mis à vouloir ressembler aux Flyers de Philadelphie depuis quelques matches et évidemment cela ne lui réussit pas trop. Dimanche soir, les Sabres de Buffalo ont remporté et le combat de boxe et le match au score de 6-4.

Il est évident que la venue des jeunes, Doug Risebrough et Mario Tremblay fait bien plaisir à Scotty Bowman, mais faudrait pas s'imaginer qu'ils vont instaurer un jeu de l'équipe une agressivité qu'elle n'a jamais vraiment eu à déployer pour gagner. Le Tricolore affrontera demain soir à Pittsburgh les Penguins, qu'ils précédent immédiatement en deuxième place de la division III. Ah oui, Yvan Cournoyer, a, semble-t-il, retrouvé le fond du filet... à Buffalo il a marqué deux fois!



Les punitions augmentent

Il y a eu un plus grand nombre de pénalités et de jeux de puissance dans la LNH cette saison.

Ainsi, les statistiques démontrent que chaque but sur quatre a résulté des jeux de puissance, soit 71,2 pour cent de l'augmentation des buts cette saison, en comparaison de l'an dernier, où la production était inférieure d'un demi-but par match après 18 matches.

On a enregistré 1.279 buts à date, dont 332 au cours de jeux de puissance. À la même date, l'an dernier, on avait compté 1.133 buts, dont 228 au cours de jeux de puissance.

Cette année, on a compté 1.608 chances dans les jeux de puissance et les 332 buts enregistrés représentent une moyenne de 20,6 buts au cours de 1.223 jeux de puissance pour une moyenne de 18,6 pour cent.

Les arbitres ont imposé 5,637 minutes de pénalités cette saison, en comparaison de 4,608 dans le même nombre de matches l'an dernier.

Les Sabres de Buffalo dominent la ligue avec 30 buts en 99 chances pour une moyenne de 30,3, suivis des Bruins de Boston avec 26-90-28,9.

Les Seals de la Californie sont les plus faibles dans ce domaine avec 13-108-12,0.

Par ailleurs, les Kings de Los Angeles affichent le meilleur dossier défensif lors de désavantages numériques en accordant 10 buts en 94 occasions pour une moyenne de 89,4, suivis du Chicago avec 8-73-89,0.

Les Kings dominent également chez les gardiens de but avec le duo Rogatien Vachon-Gary Edwards affichant une moyenne de 1,67 but alloué par match. Vachon dominant individuellement avec 1,29.

Cependant, Bobby Orr, des Bruins, continue de dominer les compteurs avec une fiche de 15-25-40, soit deux points de plus que son coéquipier Phil Esposito. Gilbert Perreault du Buffalo, suit avec 31 points, un de plus que Guy Lafleur, du Montréal.

les statistiques hockey

Ligue nationale

Division I		Compteurs	
Équipe	Points	Pt	B A Pts Mp
Phil	22 13 6 3 75 53 29	Orr	21 15 25 40
Atlanta	23 11 7 5 65 60 27	Esposito	21 20 18 13
Islanders	21 9 7 5 76 59 23	Perreault	22 14 17 31 14
Rangers	20 9 7 4 77 62 22	Lafleur	22 13 17 30 11
Division II		Martin	22 14 15 29 25
Vancouver	22 13 5 4 82 61 30	Mahovlich	23 10 19 29 14
Chicago	19 9 7 3 69 45 21	Donne	19 7 21 28 4
Minn.	21 7 10 4 58 80 18	Robert	22 12 15 27 31
St. Louis	19 7 9 3 63 68 17	Bondris	21 6 21 27 4
Kansas C.	19 3 15 1 49 86 7	D. Potvin	21 5 21 26 30
Division III		Luce	22 12 13 25 12
Los Ang.	21 11 2 8 65 35 30	Lemaire	23 8 17 25 4
Montréal	23 10 6 7 99 76 27	Clarke	22 7 18 25 47
Pittsburgh	20 8 9 3 85 74 19	Bucyk	21 4 21 25 4
Détroit	19 5 11 2 56 83 14	Vervgaert	22 10 14 24 8
Washing.	21 2 16 3 47 107 7	Lysiak	22 9 15 24 17
Division IV		Apps	20 13 23 17
Buffalo	22 15 4 3 102 74 33	Lapointe	23 9 14 23 31
Boston	21 11 5 5 96 66 27	Pronovost	20 8 15 23 8
Toronto	19 5 11 3 66 87 13	Hodge	21 8 15 23 27
Californie	22 3 15 4 49 103 10		

Association mondiale

Division canadienne		Mardi	
Équipe	Points	Équipe	Points
Toronto	20 14 6 0 100 68 28	Phoenix à Houston	
Québec	17 11 6 0 69 58 22	Winnipeg à Indianapolis	
Winnipeg	15 9 5 1 68 40 19	Vancouver à Michigan	
Edmonton	12 8 4 0 47 37 16	Minnesota à Toronto	
Vancouver	15 4 10 1 40 58 9	Edmonton à San Diego	
		Nile Ang. à Québec	
Division est		Compteurs	
Équipe	Points	B	A Pts
Nouvelle	Ang 13 4 0 73 47	Lund, Hou	15 14 29
Cleveland	13 6 6 1 36 39 13	Dillon, Tor	12 17 29
Chicago	17 4 13 0 49 72 8	Hull, Wpg	17 11 28
Indianapolis	19 4 15 0 38 86 8	Simpson, Tor	17 9 26
		Henderson, Tor	15 11 26
Division ouest		Hinse, Hou	18 26
Houston	19 13 6 0 92 56 26	Nilson, Wpg	20 26
San Diego	16 10 6 0 53 58 20	Lacroix, SD	11 14 25
Phoenix	15 6 8 1 52 57 13	Hughes, Hou	15 9 24
Minnesota	15 5 10 0 59 68 10	Walton, Minn	12 12 24
Michigan	18 5 13 0 47 79 10	Bernier, Qué	10 14 24

Ligue majeure (Qué.)

Matches d'hier non compris

Division est	
Équipe	Points
Trois-Riv.	24 10 10 4 100 89 24
Chicoutimi	22 11 1 1111 145 21
Québec	21 8 12 1 80 91 17
Shawinigan	22 7 12 3 91 114 17
Sorel	24 6 16 2 94 137 14
Division ouest	
Équipe	Points
Sherb.	20 15 3 2 138 77 32
Cornwall	22 12 5 5 100 78 29
Montréal	19 10 6 3 122 103 23
Hull	20 11 9 0 106 98 22
Laval	24 8 13 3 121 131 19
Dimanche	
Équipe	Points
Sherbrooke à Chicoutimi, renais.	
Hull 7, Laval 3	
Sorel 3, Trois-Rivières 1	
Cornwall 6, Shawinigan 1	
Montréal 7, Québec 3	

À moi Jean-Maurice... Soyons positifs, sainte!

Je ne sais pas ce que vous pensez de Jean-Marc Desjardins, le très-dans-le-vent directeur des sports du JOUR, mais je commence à croire qu'il exagère un peu. Vous savez comment sont ces intellectuels qui rêvent de faire de la politique, mais qui font du sport. Toujours critiques, jamais contents, sous prétexte de dire la vérité. C'est un peu comme Gil Courtemanche et Jacques Guay qui n'ont rien trouvé de bon dans le congrès libéral, sinon les bars, pour une fois non financés par les libéraux, et où ils ont ostensiblement passé le plus clair de leur temps, plutôt que d'assister aux très intéressants ateliers du Hilton.

Ce sont des gens comme eux qui minent l'enthousiasme de la nation. Rien n'est assez beau pour eux, rien ne vaut la peine d'être louangé. M. Bourassa l'a dit dimanche et je pense qu'il avait un peu raison. Il faut être plus positif, cessons d'être "négativistes".

Revenons à Jean-Marc Desjardins. Il joue aux connaisseurs de football parce qu'il a déjà pratiqué avec les Alouettes; c'est lui me dit-on qui essayait le ballon pour George Bork (2), celui qui confondait une passe avec la politique de grandeur de Jean Lesage. Alors, ce garçon, pourtant honnête, tout dépité qu'il est, par manque de talent de n'avoir pu jouer pour les Alouettes, passe son temps à dénigrer cette magnifique machine maintenant bleu-

blanc-rouge. "Victoire sans éclat" a-t-il écrit de la victoire des Alouettes à Vancouver. Non mais pour qui il se prend? C'est avec des phrases comme celle-là qu'on décourage les jeunes, qu'on leur enlève toute envie de réussir, qu'on les pousse aux pires excès de la marijuana, de la cocaïne et de la fornication. Et même si c'était vrai... pourquoi le dire? Pour une fois qu'on gagne... M. Bourassa sait bien qu'il mène les Québécois à la faillite. Va-t-il le proclamer, le crier tout haut aux délégués du congrès libéral? Non. C'est un homme positif, il ne veut pas nous décourager et je l'en remercie.

À lire Desjardins, on dirait que c'est à cause de Mary Levy qu'il pleuvait dimanche. Tant mieux! S'il avait fait beau, nous aurions peut-être perdu. Ces gens-là ne savent pas comment c'est important de gagner. C'est tout ce qui compte. Ce sont des esthètes, peu importe qui l'emporte, ils veulent du beau jeu, des raffinements, des fantaisies. Quand Canadien gagne contre Minnesota, ils ne disent pas Canadien a eu du génie, non, ils s'écrient scandalisés, les Étoiles du Nord est une équipe de morons (3). C'est vrai, tout le monde le sait, mais pourquoi le dire? Ces gens-là sont des jaloux, les Foglia, les Desjardins, les Blanchards.

À quand les grands concerts d'éloges, à quand la sublimation de la médiocrité par

qu'elle est de chez nous? Qu'elle était belle l'époque de Charles Mayer, perpétuée par Jacques Beauchamp, où nos équipes étaient toujours les plus belles, les plus fines, les plus intelligentes et les moins bien payées. Que revienne enfin le temps de l'unanimité, du patriotisme sportif, des appels à la solidarité devant nos héros glorieux. À quand la fertilité, l'orgueil d'être Montréalais? Quand porterons-nous sur nos épaules, comme des guerriers gaulois, non seulement les Rodgers, les Widger, les Wade, mais aussi les petits, les sans grade, ceux qui ne savent pas mais qui essaient, les Conrad, les Proudfoot, les Bonnet, les Desjardins?

Car il n'y a qu'une vérité, qu'une seule. Les Alouettes ont gagné dimanche. S'ils ont gagné, c'est qu'ils sont les meilleurs, les plus beaux, les plus fins. Et je ne permettrai pas que le gauchisme et la jalousie de quelques-uns ternissent notre joie enfin retrouvée.

1) Juron populaire chez les Filles d'Isabelle
 2) George Bork, un des 387 quart-arrières qui ont paradé à Montréal dans les douloureuses années soixante. Confondait politique de grandeur et passe, parce qu'il dirigeait toujours le ballon 15 verges trop loin.
 3) Morons, secte religieuse américaine descendant des Mormons.

Jean Maurice junior

NE VOUS LAISSEZ PAS AVOIR!

Si votre chevelure s'éclaircit et que vous avez peur de devenir chauve, ne vous laissez pas abattre en croyant que c'est inévitable. Toutes les causes ne sont pas héréditaires, car plusieurs conditions locales du cuir chevelu (l'absence et/ou l'absence de certaines hormones, peuvent entraîner la chute des cheveux).

Les cliniques THOMAS la plus grande organisation mondiale de traitement du cuir chevelu, se sont spécialisées avec succès dans le traitement du cuir chevelu depuis 54 ans. Il y a beaucoup de chances que nous puissions vous aider. Il ne vous en coûte rien de vous informer.

Prenez donc un rendez-vous au jour'hui et faites un geste positif vers l'acquisition d'une chevelure saine.

Thomas

Sem. 10 a.m. à 7 p.m. Sam. 9 a.m. à 2 p.m.
 1010 ouest, St-Catherine, suite 637
 Edifice Carré Dominion.
 Tél.: 866-3041

5125, rue Du Trianon, suite 410
 Centre Commercial Place Versailles
 Tél.: 353-5410

Depuis 54 ans Spécialiste capillaire